Neuchâtel - Fondée en 1738 - 202me année — Un numéro 10 centimes — No 308 (12 pages) — Mardi 31 décembre 1940

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE, franco domicile. .	20.—	10.—	5.—	1.70

ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés

ANNONCES

14 c. *le millimètre*, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c. *Etranger* 18 c. *le millimètre* (une seule insertion minimum 5.—), Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.

TÉLÉPHONE 5 12 26 • CHÈQUES POST. IV. 178

Prise de position de l'Amérique du nord dans le conflit actuel

Le discours du président Roosevelt

Après avoir déclaré que les Etats-Unis, autant que la Grande-Bretagne, doivent être les champions de la cause de la liberté dans le monde, le chef de l'Etat américain a conclu en affirmant que l'aide à l'Angleterre devait être considérée comme un des éléments de la défense nationale du nouveau monde face à la menace des puissances de l'Axe

Voici la fin du discours Roosevelt dont nous avons publié la première partie dans notre numéro d'hier :

» Le peuple britannique mène une guerre active contre cette alliance impie. Notre sécurité future dépend grandement du résultat de cette lutte. Prenant en considération le présent et l'avenir, je déclare au peuple américain, directement, qu'il y a beaucoup moins de chance pour que les Etats-Unis entrent dans cette lutte, si nous faisons maintenant tout ce que nous pouvons pour appuyer les nations qui se défendent contre l'attaque de l'Axe, que si nous acquiescions à leur défaite, nous nous soumettions docilement à la victoire de l'Axe et attendions notre tour d'être les objets de l'attaque dans une autre guerre, plus tard. Si nous sommes complètement honnêtes avec nous-mêmes, nous devons admettre que toute voie que nous pouvons suivre comporte des risques, mais je crois profondément que la grande majorité de notre peuple convient que la voie que je préconise implique le moindre risque maintenant et le plus grand espoir de paix mondiale dans l'avenir. »

Rapidement des armes pour l'Europe

» Les peuples d'Europe qui luttent pour se défendre ne nous demandent pas de combattre pour eux ; ils nous demandent des engins de guerre, des avions, des chars de combat, des canons, des cargos, qui leur permettront de lutter pour leur liberté et leur sécurité. En vérité, nous devons leur transmettre ces armes en volume suffisant et assez rapidement, afin que l'agonie et les souffrances de la guerre, que d'autres eurent à endurer, nous soient épargnées, à nous et à nos enfants.

» L'aide à la Grande-Bretagne n'est pas une question de sentiment, mais de politique militaire réaliste, basée sur l'avis de nos experts militaires.

Toute l'industrie américaine deviendra industrie de guerre

» Les fabricants d'horlogerie, d'instruments aratoires, de linotype, d'automobiles, de machines à coudre, de locomotives, fabriquent maintenant des fusées, des caisses à bombes, des obus, des revolvers et des chars de combat, mais les efforts actuels ne sont pas encore suffisants. Il faut que nous ayons davantage de vaisseaux, de canons et d'avions, et davantage de tout.

» La décision quant à la quantité qui sera envoyée à l'étranger et la quantité qui devra rester aux Etats-Unis sera prise sur la base de nos besoins militaires dans leur ensemble. Nous devons être le grand arsenal de la démocratie. Pour nous ce sont des circonstances exceptionnelles, aussi sérieuses que la guerre elle-même.

Les puissances de l'Axe ne gagneront pas la guerre

» Je crois que les puissances de l'Axe ne vont pas gagner cette guerre. Je base cette conviction sur les toutes dernières et meilleures informations. Nous n'avons aucune excuse pour être défaitistes. Nous avons toutes bonnes raisons d'espérer. J'ai la conviction profonde que le peuple américain est maintenant résolu à faire un effort plus puissant que jamais afin d'accroître notre production de matériel de défense de toutes sortes pour parer à la menace qui pèse sur notre foi démocratique. En tant que président des Etats-Unis, je le demande, au nom de cette nation que nous aimons et honorons et que nous sommes privilégiés et fiers de servir, et j'en appelle à notre peuple, avec la confiance absolue que notre cause commune sera hautement couronnée de succès. »

Premiers commentaires anglais

LONDRES, 30 (Reuter). — Le discours prononcé dimanche par le président Roosevelt reçoit un très bon accueil dans les milieux officiels de Londres, qui estiment que le discours fournit une nouvelle preuve de l'attitude réaliste des Etats-Unis vis-à-vis des dangers qui menacent la démocratie dans l'hémisphère occidental comme en Europe et en Asie.

Les mêmes milieux notent en particulier avec satisfaction le passage du discours où M. Roosevelt reconnaît l'inutilité de toute tentative d'apaisement. Sa description du rôle des Etats-Unis comme arsenal de la démocratie ne peut que renforcer le courage des dirigeants et du peuple britanniques, qui restent fermement résolus à poursuivre la lutte quel qu'en soit le coût.

Les échos dans la presse italienne

ROME, 30. — La réception en Italie du discours du président Roosevelt a beaucoup souffert des mauvaises conditions atmosphériques. On n'en possède donc pas une version officielle et complète. Mais, dans les milieux politiques italiens, on fait observer que les déclarations du président des Etats-Unis n'apportent aucun argument nouveau et ne font que répéter de conceptions et des idées déjà exposées par M. Roosevelt lui-même et par la presse américaine.

On a souligné un fait qui n'est pas dépourvu de signification, à savoir que le président Roosevelt a dit vouloir tenir compte des courants hostiles à l'ingérence américaine dans le conflit et le fait qu'il a démenti catégoriquement la possibilité de l'envoi en Europe d'un corps expéditionnaire.

Les mêmes milieux politiques italiens ajoutent : « L'Italie, engagée dans la guerre qu'elle conduit pour des raisons vitales et pour l'avenir de la nation, reste fidèle à son étroite collaboration avec son alliée l'Allemagne et connaît fort bien les raisons pour lesquelles elle combat en Europe et en Afrique. Elle conserve toute sa foi dans l'avenir et poursuit son effort, qui doit lui assurer la victoire sans trop se préoccuper de l'attitude que de tierces puissances peuvent adopter en faveur des pays ennemis de l'Axe. »

Réserve à Vichy

Notre correspondant de Vichy nous téléphone :

On demeure d'une discrétion impénétrable à Vichy sur le discours du président Roosevelt. De très mauvaises circonstances atmosphériques en ayant retardé la transmission, les premiers journaux du soir ont paru sans y faire allusion. Dans les dernières éditions, une parution commentée, mais des plus écourtée, a permis de connaître la réaction française.

Elle est des plus mesurée, n'anticipe en rien sur l'avenir et se contente de souligner que le message tant attendu ne manquera pas de susciter des commentaires passionnés. Aussi bien le document capital ne laisse plus aucun doute sur la volonté arrêtée du président Roosevelt d'apporter sans délai ni marchandages toute l'aide matérielle possible à la Grande-Bretagne.

On note cependant dans les milieux bien informés que le président des Etats-Unis ne méconnaît pas l'importance de l'opposition intérieure puisqu'il a tenu à démentir catégoriquement l'éventualité d'une aide en hommes à l'Angleterre, aide que redoutent et jugent inévitable certains sénateurs américains.

Au demeurant, l'efficacité du soutien américain ne sera effective qu'au moment où le rendement industriel des Etats-Unis complété de celui de la Grande-Bretagne, sera suffisant pour dépasser le potentiel de fabrication de guerre des pays de l'Axe.

L'Angleterre pourra-t-elle tenir jusque là ? L'Allemagne lui en laissera-t-elle le temps ? Tout le problème est là.

L'impression au Canada

Si l'aide matérielle ne suffisait pas, les Etats-Unis prendraient des mesures décisives

TORONTO, 31. — Selon l'agence Reuter, le discours du président Roosevelt est interprété au Canada «comme une promesse signifiant que si l'aide matérielle à la Grande-Bretagne ne réussit pas à donner la victoire à celle-ci, les Etats-Unis prendront d'autres mesures décisives ».

DEUX ASPECTS DU DISCOURS ROOSEVELT

L'année 1940 ne s'achève pas sur des possibilités d'espoir. Sa fin est à certains égards plus inquiétante que ne l'a été son début. Car s'il y a douze mois, alors qu'aucun engagement décisif n'avait eu lieu entre l'Allemagne et les puissances occidentales, on pouvait escompter en quelque manière une paix blanche, l'on ne voit pas trop comment celle-ci surgirait pour l'heure dans le duel à mort que se livrent la Grande-Bretagne d'une part et les nations de l'Axe d'autre part. Il est vrai qu'il y a eu, durant toute cette guerre, pas mal d'imprévisible, et c'est sur cela que se fonde malgré tout notre espérance. Mais en regardant les faits, force nous est au contraire de constater qu'il existe, pour le proche avenir du moins, des signes d'aggravation et d'extension du conflit.

Le discours du président Roosevelt adressé en fin d'année au peuple américain n'est en particulier, il faut le dire, guère rassurant. Le chef de l'Etat yankee n'a pas voulu céler à ses concitoyens les dangers de l'heure, il leur a montré qu'ils vivaient actuellement sous la menace, et il s'en est pris, avec une violence dont il n'avait pas fait montre encore à ce degré, aux puissances totalitaires susceptibles selon lui d'imposer leur loi au monde entier, s'il n'y est pas mis bon ordre. D'où sa conclusion que la Grande-Bretagne est la première tranchée de la liberté et qu'il s'agit matériellement de l'aider à outrance...

Il y a, à notre sens, deux aspects à mettre en lumière dans ce discours, un aspect que l'on peut qualifier d'idéologique et l'autre de national. M. Roosevelt déclare longuement que son pays, tout autant que le fait l'Angleterre, doit défendre la cause des démocraties bafouées dans le monde. Et il doit la défendre contre la politique d'agression et de rapt des puissances totalitaires qu'aucune loi morale n'entrave dans leur soif d'ambition. Le président de la grande république étoilée entend donc se faire, avec la Grande-Bretagne, le champion de la justice et du droit.

Idée qui, étant donné les circonstances actuelles, comporte certes une part de vérité. Seulement il sera rétorqué, dans l'autre camp, que pour parvenir à leur stade présent de grandes puissances, les Etats-Unis ni le Royaume-Uni n'ont refusé d'employer dans le passé les méthodes mêmes de conquête guerrière qu'ils reprochent aujourd'hui à leurs adversaires. Et les totalitaires ajouteront que la roue ayant tourné, il leur appartient d'user pour leur part de ces méthodes avantageuses. Nous n'entendons certes pas excuser ici l'emploi de tels procédés, qui se révèlent en particulier si préjudiciables pour les petits pays dont nous sommes, mais force est bien d'avoüer que cela rend plutôt mouvant le terrain idéologique sur lequel se place le président Roosevelt.

Celui-ci nous paraît, en revanche, sur un terrain beaucoup plus solide quand il songe à l'instinct national de son grand pays. Car il est bien vrai ici que le triomphe pur et simple d'un impérialisme, celui de l'Axe anéantissant l'Angleterre, entraînerait dans le monde entier une rupture d'équilibre entre grandes puissances qui aurait de graves conséquences et qui en auraient tout spécialement pour la puissance américaine. Cela, M. Roosevelt le voit très bien, et c'est d'ailleurs l'argument le meilleur qu'il ait à sa disposition pour convaincre ses concitoyens, peu soucieux de subir directement la menace étrangère, de réarmer au maximum et d'aider en même temps l'Angleterre déjà combattante.

R. Br.

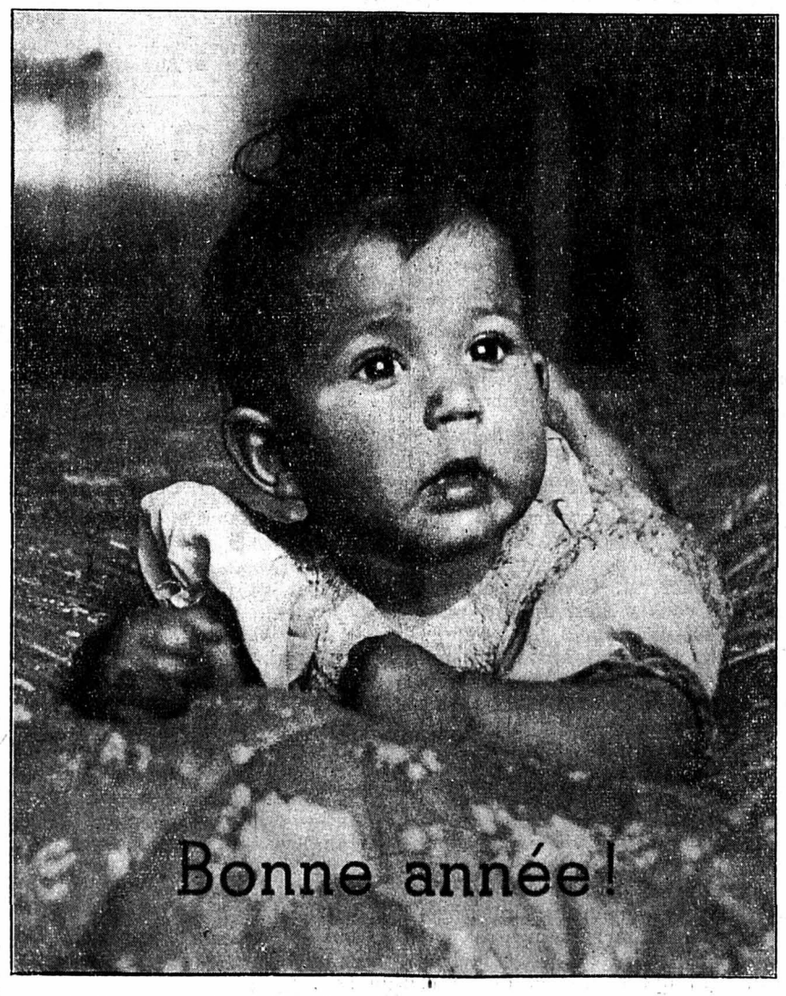

A l'instant où nous disons adieu — sans aucun regret — à l'an 1940, lequel d'entre nous ne se pose une anxieuse question : « Que nous réserve 1941...? » Nul ne le sait. Et nul ne le sachant, pourquoi douter et craindre par avance ? S'il doit être comme ces vers de « L'Aiglon » d'Edmond Rostand, dans lesquels...

... il y a des cloches et du canon,

c'est-à-dire de l'espoir et du tumulte, ne pensons qu'à l'espoir et oublions le reste.

Cette ravissante figure d'enfant nous y incite. Elle est comme l'an nouveau, fraîche, confiante, adorable. Et peut-être y a-t-il plus de sagesse dans ces yeux de bébé hardiment fixés sur l'avenir que dans nos inquiétudes constamment remâchées. Allons, laissons-nous gagner par cet espoir.

Bonne année ! (g)

Les fronts de Grèce et d'Afrique vus de Londres

Contre-attaques italiennes repoussées dans la région de Pogradec

LONDRES, 30 (Reuter). — On apprend dans les milieux autorisés de Londres qu'une contre-attaque effectuée par les troupes italiennes dans la région de Pogradec a été repoussée. Les Grecs ont pris la localité de Dobruche, petite ville située à 25 km. au sud-est de Berat. De petites avances ont été faites sur la route vers Berat et aussi à l'ouest de Tepeleni, sur la route conduisant à Valona.

Les milieux militaires sont d'avis que les Grecs essayent de dominer le carrefour de Berat et aussi les routes, dont quelques-unes ne sont qu'à 16 km. au sud-est de Valona. S'ils réussissaient, ils ne laisseraient aux Italiens qu'une seule route, celle de Tepeleni, pour leur retraite ou pour leur ravitaillement.

On compte que le manque de vivres obligera les Italiens à se rendre à Bardia

Aucune action d'un côté ou de l'autre ne paraît avoir eu lieu à Bardia, à l'exception de petites patrouilles, de bombardements d'artillerie et d'avions. Il y a lieu de penser que le manque de vivres ou d'eau obligera les Italiens dans Bardia à se rendre dans un proche avenir. Bien que Bardia ne soit peut-être pas entièrement cernée, il est assez certain qu'aucune troupe nombreuse ne pourrait sortir du port sans être obligée de se battre.

Le communiqué britannique

LE CAIRE, 30 (Reuter). — Communiqué du G.Q.G. britannique de lundi :

En Libye, l'artillerie ennemie de Bardia fut quelque peu plus active hier, en réponse à notre feu harcelant et constant. Nos troupes n'ont pas subi de pertes et les préparatifs commencés se poursuivent sans interruption de façon satisfaisante.

J'ÉCOUTE...

Un vœu

1941 approche. Encore quelques heures et nous y serons. Nous allons fêter l'an nouveau. « Fêter », est-ce bien le mot propre ? Quels vœux pourrons-nous bien échanger ? Une attente anxieuse domine le monde. Les communiqués des belligérants ont des formules terribles. Un bateau torpillé ou bombardé donne-t-il de la bande, l'espoir s'y lit qu'il ne tardera pas à sombrer. Il n'y a pas si longtemps qu'un appel S. O. S. eût fait se précipiter des marins de toutes les nations au secours des sinistrés.

Pourtant, il a eu trêve non officielle, mais trêve réelle, à Noël. Fut-ce pudeur ? Fut-ce respect ? Ce fut significatif, en tout cas. Il ne faut jamais désespérer d'une humanité qui, soudain, dans les deux camps, peut être retenue, dans son acharnement à se détruire, par de ces scrupules-là.

On pourra, toujours, rebâtir sur ce roc.

Nos vœux ? Ils seront, tous, pour un prompt retour à la paix. Le retour à l'ordre et à l'harmonie. Mais commençons, ce sera toujours cela de fait, dans nos ménages et autour de nous !

Voilà qui est à notre portée immédiate, l'harmonie ! Existe-t-elle chez vous ? Que l'an 1941 vous conduise à elle !

Parfois, les circonstances de la vie vous l'apportent. Dans un magasin, une inconnue, en veine de confidences, l'attribuait à la venue de l'enfant : « Il (le mari) est tout changé, disait-elle, depuis que la petite est là. Je ne pouvais pas le tenir à la maison. Il s'absentait même plusieurs jours, sans que je sache où il allait. Maintenant, son travail à l'atelier terminé, il arrive aussitôt. Il va tout de suite, vers la petite. »

Vie transformée..., quand on veut l'harmonie, on la trouve. On quintuple sa peine, en maugréant tout le temps. Ta besogne est ingrate ou quelconque ? C'est possible.

Elle t'ennuie ? Mets-y-toi sans tarder et dis-toi que tu la feras gaîment ! Elle ne t'accablera plus.

Petite recette domestique pour l'an nouveau ? Si vous voulez !

FRANCHOMME.

Au cours de l'avant-dernière nuit

Un bombardement de Londres particulièrement tragique

Les avions du Reich ont visé le cœur de la capitale où de nombreux incendies se sont déclarés

Le communiqué britannique

LONDRES, 30 (Reuter). — Les ministères de l'air et de la sécurité intérieure communiquent :

Dans la nuit de dimanche à lundi, l'ennemi lâcha un grand nombre de bombes incendiaires sur la ville de Londres dans la tentative délibérée de l'incendier. Des dégâts furent causés à plusieurs édifices bien connus, notamment Guildhall et plusieurs églises de la ville. La cathédrale Saint-Paul elle-même fut en danger, mais les incendies avoisinants furent éteints à temps. Il n'y eut nulle part de tentative de distinguer les objectifs d'importance militaire. Des incendies furent aussi causés dans d'autres parties de la région de Londres, où des dégâts furent provoqués à des constructions commerciales. Les services de pompiers londoniens travaillèrent toute la nuit avec héroïsme et succès. Il y eut peu de victimes.

Des milliers de bombes incendiaires pleuvent sur la cité

LONDRES, 30 (Reuter). — Une véritable armée de pompiers et de membres des services de la défense passive et de volontaires civils ont lutté pendant des heures contre des milliers de bombes incendiaires qui pleuvaient sur la cité. A un certain moment, il semblait qu'aussi vite que l'on parvenait à maîtriser un groupe de bombes, il en arrivait d'autres, lâchées en salves attachées, qui explosèrent en l'air, à basse altitude, éparpillant des bombes dans toutes les directions. Tous les commencements d'incendie étaient maîtrisés à l'heure de la matinée où les gens arrivent habituellement à leur travail. Cependant, les premiers arrivés trouvèrent les équipes de pompiers encore sur place pour parer à toute recrudescence du feu dans les décombres des bâtiments incendiés.

Le cœur de Londres est en flammes

On a fait des efforts considérables pour sauver le « Guildhall » et les autres bâtiments fameux de la cité. La cathédrale de Saint-Paul, se trouvant en plein centre de la cité, échappa de façon quasi miraculeuse. Un moment, la cathédrale était entourée des flammes des constructions voisines. Non loin de la cathédrale, où quelques bombes tombèrent, la rue commerçante de « Cherpside » présente un triste spectacle. Une autre petite rue riche en histoire du vieux Londres est également très ravagée. En ce qui concerne le « Guildhall », des dégâts assez importants furent causés. Une partie du toit a été détruite. Au moment où l'incendie était à son comble, on vit le drapeau de l'Union Jack qui flottait au haut du bâtiment. Le maire de Londres a passé la nuit auprès des pompiers, circulant parmi eux et leur adressant des paroles d'encouragement. Parmi les autres constructions endommagées, on cite les noms de six célèbres églises de la cité, notamment l'église Saint-Bride. L'intérieur de cette église est détruit.

M. Churchill visite les régions endommagées de la capitale

LONDRES, 31. — M. Winston Churchill a visité lundi les régions endommagées par les bombes incendiaires jetées sur la capitale anglaise dans la nuit du 30 au 31 décembre.

Dans la journée d'hier peu de dégâts

LONDRES, 30 (Reuter). — Communiqué des ministères de l'air et de la sécurité intérieure :

Pendant la journée de lundi, des bombes ont été lâchées par un avion ennemi isolé sur un point de l'Angleterre orientale et en un endroit du comté de Kent. Les dégâts causés sont légers et il n'y a que quelques victimes.

REX

DU 1er au 5 EN MATINÉE SEULEMENT

Sorti vivant des pages inoubliables du chef-d'œuvre de Jules VERNE, le plus fabuleux roman d'aventures porté à l'écran :

MICHEL STROGOFF

Interprété par WOHLBRUCK, COLETTE DARFEUIL, A. BERNARD, Chs VANEL, Y. LEBON et CHARPIN

ENFANTS ADMIS Parterre -.50 Balcon 1.— Recommandé spécialement aux grands élèves

Aux nombreux et fidèles clients du

REX

A NOS AMIS ET CONNAISSANCES :

nos vœux les plus sincères — joie, santé, confiance et bonheur — à l'occasion de cette année nouvelle et meilleure

Jean-Paul Kunzi, Inès et Claude Fachard, André et Rémy Bourquin, Henri Vuilleumier, Pierre Hauert, Elvina et Rino Gamba.

REX

Du 1er au 7, EN SOIRÉE SEULEMENT

FERNAND GRAVEY dans une grande fantaisie musicale

FANFARE D'AMOUR

avec les spécialistes des succès de gaîté : LARQUEY, Madeleine GUITTY, Betty STOCKFELD, CARETTE

C'est mille trouvailles humoristiques, une ambiance joyeuse, une malice irrésistible et une musique entraînante qui font de cette bande UN TRIOMPHE

A LOUER

A louer pour le 24 janvier ou époque à convenir, à Saint-Nicolas,

beau logement trois pièces

bain, chauffage général, part de jardin. Vue et soleil. Arrêt du tram. Agence Romande immobilière, Place Purry 1, Neuchâtel.

CASSARDES

Appartement de trois chambres, remis à neuf. No 12 a, au 2me étage. ★

Beaux-Arts-Quai

A louer pour le 24 juin, bel appartement de sept pièces et toutes dépendances, donnant sur le quai et bien exposé au midi et au couchant. Tout confort.

S'adresser Etude C. Jeanneret et P. Soguel, Môle 10.

Magasin

à louer, à la rue de Flandres. S'adresser à Mme Henri Bovet, Areuse Tél. 6 32 43 ★

A LOUER

NEUCHATEL : pour le 24 juin 1941, à Trois-Portes, appartement de trois pièces, salle de bains, balcon avec vue, dépendances d'usage, chauffage très économique par système Granum. Prix : 75 fr. par mois.

PESEUX : pour le 24 mars 1941, rue de la Gare, 3me étage de trois chambres, chauffage central, salle de bains, eau chaude sur évier, jardin potager, cave, bûcher, part à la buanderie. Prix : 65 fr. par mois.

PESEUX : pour le 24 mars 1941, rue de Neuchâtel, 3me étage de trois chambres, cuisine, salle de bains avec dernier confort, balcon avec vue, dépendances d'usage, service de concierge, jardin potager. Prix : 72 fr. par mois.

CORMONDRÈCHE : Pignon de deux pièces avec cuisine, dans maison ancienne. Prix : 30 fr. par mois.

Pour tous renseignements, s'adresser à Chs Dubois, bureau de gérances, Peseux.

A LOUER

tout de suite ou pour époque à convenir, Avenue des Alpes (entrée rue Bachelin), beaux appartements quatre pièces, dépendances, confort, chauffage général, service de concierge. Vue. S'adresser à H. Schweingruber, Faubourg Hôpital 12 Tél 5 26 01

A louer pour le 24 juin 1941 un

appartement

quatre pièces, dont une très grande, place des Halles 11, 2me étage. S'adresser à Mme Henri Bovet, Areuse.

« La Rive »

Quai Champ-Bougin 36

A louer tout de suite ou pour époque à convenir superbes appartements de trois, quatre, cinq pièces. Tout confort moderne. S'adresser: Bureau fiduciaire G. Faessli, Neuchâtel Tél 5 22 90 ★

Poteaux 7

A louer appartement de chambres et un atelier ou entrepôt remis à neuf, ensemble ou séparément. S'adresser Grand'Rue 9, au 3me.

FAUBOURG DU CHATEAU, bel appartement de 7 pièces, bain, central, grandes dépendances. Vue exceptionnelle. A louer pour St-Jean. — Etude G. Etter, notaire, 7, rue de la Serre.

Fontaine-André

Beau trois pièces, confort, vue, à louer 24 mars. — S'adresser Goffin, 17, Vieux-Châtel. ★

A LOUER

pour le 24 juin :

Orangerie : six pièces et dépendances. Confort.

Pour le 24 juin ou plus tôt :

Avenue de la Gare : sept pièces et dépendances.

Evole : cinq pièces et dépendances.

Ecluse : quatre pièces et dépendances, salle de bains, chauffage central.

Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10. Téléphone 5 11 32.

Beau logement

cinq pièces, véranda, chauffage central, jardin, belle vue. Libre éventuellement pour le 24 mars. Pour visiter, s'adresser le matin de 10 h. à midi. Avenue du Mail 48.

ETUDE WAVRE

NOTAIRES

Palais Rougemont

Téléphone No 5 10 63

A louer immédiatement

Crêt-Taconnet : sept pièces, bain et central.

Trésor : deux et six pièces, bain et central.

Saint-Blaise : quatre pièces, bain et central.

Beaux-Arts : six pièces, bain et central général.

Chemin des Pavés : quatre pièces, bain, central général et jardin.

Avenue de la Gare : maison de dix chambres, tout confort.

Rue Louis-Favre : quatre pièces, bain et central.

24 mars 1941

Rue Louis-Favre : deux pièces, tout confort.

24 juin 1941

Pharmacie de l'Orangerie: trois pièces bain et central général.

Beaux-Arts : cinq et six pièces, bain et central général.

Rue Matile : quatre pièces, bain, central et jardin

Crêt-Taconnet : huit pièces, bain, central et jardin.

Clos-Brochet : cinq pièces, bain, central et jardin.

Charmettes : cinq pièces, bain, central général et jardin.

Caves, garde-meubles, garages et grands locaux industriels.

Rue de la Côte

Près gare, 4 jolies pièces confortables avec véranda vitrée. Chauffage central particulier. Bains. Vue.

Gérances Bonhôte

Sablons 8 - Téléph. 5 31 87

ETUDE CLERC

NOTAIRES

Rue du Musée 4 - Tél. 5 14 69

A LOUER IMMÉDIATEMENT:

Rue Desor : quatre chambres, bains, central.

Neubourg : logement de deux chambres.

Faubourg de l'Hôpital : quatre chambres, bain, central.

Faubourg de l'Hôpital : deux chambres et cuisine.

Rue Pourtalès : quatre chambres, central.

Parcs : quatre chambres, bains, central.

Quai Suchard : quatre chambres, véranda, tout confort.

Rue des Beaux-Arts : quatre chambres, central.

Parcs : deux chambres et cuisine.

Route de la côte : magasin.

Rue Desor : garage.

Rue Coulon 2

Avantageux 1er étage de 5 pièces avec chauffage central particulier. Balcons.

Gérances Bonhôte

Sablons 8 - Téléph. 5 31 87

A louer pour le 24 juin 1941

bel appartement

1er étage, quatre-cinq pièces. Confort. Avec ou sans garage. Grand jardin. Situation magnifique. Vue imprenable. Tranquillité. S'adresser Plan 11, sous-sol.

A louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. ★

Libre tout de suite, ou pour date à convenir,

superbe appartement

de quatre chambres, bien ensoleillé, balcon, vue, chambre de bains séparée, chauffage général, eau chaude sur l'évier, deux pendages, accès facile. — Martenet 22, Serrières. ★

PESEUX

Superbes logements, ultime confort, vue, trois pièces, garage. Prix avantageux. Ernest JOHO Chansons 6 ★

A louer, aux Parcs,

petite maison familiale

de six chambres, cuisine et dépendances. Etude Baillod et Berger Tél 5 23 26 ★

Pour le 24 juin 1941,

à Bellerive

(bas du Mail)

trois pièces, salle de bains, chauffage général, service d'eau chaude, frigo. Loggia. Dépendances. Concierge. S'adresser bureau Hodel, architecte. Prébarreau 23

Beaux-Arts

24 juin, cinq-six pièces, tout confort.

RUE POURTALÈS : trois pièces. M. Convert, Maladière No 30. Tél. 5 30 15. ★

Pour tout de suite ou époque à convenir,

quartier du Stade

trois pièces, avec chambre de bonne, salle de bains (boiler) et dépendances. Chauffage général. Concierge. — S'adresser bureau Hodel, architecte, Prébarreau 23

Beauregard 3

Appartement soigné, trois pièces, bain, balcon couvert, toutes dépendances, à louer pour le 24 juin 1941. S'adresser à M. Pierre Huguenin, Cité de l'Ouest 3.

A louer pour le 24 juin,

Draizes 72

appartement moderne, quatre pièces, 1er étage, en plein soleil, deux balcons jardin et dépendances. S'adresser : Maurice Matile, Draizes 76 ★

Pour tout de suite ou époque à convenir,

quatre chambres

salle de bains, central par étage, loggia, dépendances. Ecluse No 61, 3me étage. 90 fr. Pour visiter, s'adresser bureau Hodel, architecte, Prébarreau No 23.

APPARTEMENT

à louer Parcs 103, au deuxième. — S'adresser Parcs 78.

CHAMBRES

JOLIE CHAMBRE chauffée, avec vue et soleil, à louer à une ou deux dames ou jeunes filles. Pension complète si on le désire. Côte 35, 2me.

Chambre indépendante, ruelle Dublé 3, 2me. S'y adresser l'après-midi.

Belle chambre

tout confort, ascenseur, téléphone. Musée 2, 5me. ★

DEMANDES A LOUER

Dame seule

tranquille, cherche pour le 24 juin, appartement de deux ou trois pièces, si possible proximité gare. — Adresser offres écrites à M. D. 933 au bureau de la Feuille d'avis.

Monsieur seul cherche à

AUVERNIER

un appartement de deux ou trois pièces, cuisine et dépendances ; si possible chauffage général ou par étage. — S'adresser à la poste d'Auvernier sous chiffre 1868.

OFFRES D'EMPLOIS

Artiste peintre demande

MODÈLE roux ou blond

Ecrire sous L. Y. 132 poste restante, Neuchâtel.

On cherche pour tout de suite

jeune fille

hors de l'école, pour aider dans ménage. Occasion d'apprendre la langue allemande. Mme Feinmann, Dr en médecine, Romanshorn.

PRÊTS

même sans caution, aux meilleures conditions. Discrétion absolue. Service prompt et sérieux.

INLANDBANK S. A.

Agence de Lausanne

Lion d'Or 4. Tél. 37413

Teinturerie mode Lavage chimique

A. DESAULES MONRUZ-NEUCHATEL TÉL. 5 31 63

Madame et Monsieur Pierre URFER, vétérinaire, ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Anne-Marie

Fontainemelon, 30 décembre 1940.

Bonne vendeuse

connaissant si possible l'AMEUBLEMENT et les travaux de bureau, serait engagée par maison de la place. — Offres écrites à la main avec prétentions sous chiffre E. Z. 924 au bureau de la « Feuille d'avis ».

JEUNE FILLE

au courant des travaux du ménage est demandée pour tout de suite. S'adresser par écrit sous F. N. 929 au bureau de la Feuille d'avis.

Dans grand hôtel suisse français

pour entrée immédiate, on demande :

Premier caviste, sérieux, sobre, de toute confiance;

Première dame économat, stylée et précise;

Premier vaisselier-argentier;

Premier plongeur-casserolier.

Quatre collaborateurs de première force sont priés d'adresser offres sous chiffre P15982A avec prétentions, photographies, références et timbres réponses à Publicitas, Neuchâtel.

DEM. D'EMPLOIS

JEUNE HOMME

18 ans, cherche place dans magasin ou famille pour se perfectionner dans la langue française.

S'adresser à K. Marthaler, Terreaux 11, Neuchâtel.

JEUNE HOMME

robuste, 20 ans, aimerait se placer chez un agriculteur du canton de Neuchâtel. Faire offres écrites sous R. O. 931 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

désire se placer dans restaurant pour servir est aider au ménage, ou comme femme de chambre. Alice Guillod, Grande-Rue 45, Morat.

AVIS DIVERS

Chien

Dame seule accepterait avec reconnaissance jeune chien Boxer, mâle de préférence. — Offres écrites sous D. E. 932 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer pour quelques semaines une

lampe quarz

(rayon ultra violet).

Adresser offres écrites avec prix à E. M. 928 au bureau de la Feuille d'avis.

Galetas et caves

sont toujours débarrassés gratuitement par G. Etienne, Moulins 21.

Pour militaires comme pour civils

plus de fatigue, soulagement IMMÉDIAT avec notre nouveau support plastique, très souple, très léger et bon marché

CONSEIL GRATUIT

les mercredis et vendredis

J. Kurth

Neuchâtel

DEMANDES à ACHETER

Bijoux et brillants

Argenterie ancienne

Pendules neuchâteloises

L. MICHAUD

acheteur patenté, Place Purry 1

PROFESS. MÉDICALES

MADEMOISELLE

ROSE SIMMEN

MASSEUSE-PEDICURE

Rue du Bassin 10

Tél. 5 26 25 ★

AVIS MÉDICAUX

Dr REYMOND

ABSENT

jusqu'à nouvel avis

Dr CHAPUIS

DE RETOUR

REMERCIEMENTS

Madame WENKER-HUGUET et ses enfants, Monsieur et Madame WENKER-COLIN, profondément touchés de la sympathie qui leur a été témoignée dans le deuil cruel qui vient de les frapper, prient tous ceux qui ont pensé à eux de recevoir l'expression de leur sincère reconnaissance.

Serroue, le 27 décembre 1940.

ETUDE PETITPIERRE & HOTZ

Rue Saint-Maurice 12 - Téléphone No 5 31 15

APPARTEMENTS A LOUER

Rue du Manège : 3 chambres, bains, central, balcon, vue.

Près de la Gare : 3 chambres, remis à neuf, tout confort.

Rue Purry: 1er étage, 3 chambres, bains, central.

Rue du Roc : 3 grandes chambres, véranda, vue.

Près de l'Université : 3 chambres, bains, chauffage général, concierge.

Monruz : 3 chambres, bains, chauffage général, concierge.

Sablons : 4 chambres, remis à neuf, bain, central.

Evole : 4 chambres, balcon, vue.

Rue Bachelin : 4 chambres, central, bains, vue.

Evole : 4 chambres, dans villa, hall, tout confort, jardin.

Beauregard: 4 chambres, bain, central, véranda, vue étendue.

Manège : 4 chambres, bains, central, vue.

Près de l'Ecole de commerce : 4 chambres tout confort, ascenseur.

Centre de la ville : 5 chambres, remis à neuf, bains, central.

Promenade Noire: 6 chambres, Centre de la ville : 9 chambres à aménager au gré du preneur.

Rue du Môle : 5 chambres à aménager au gré du preneur.

bains, central, jardin.

Comba-Borel: villa de 9 chambres, bains, central, terrasse, pavillon de jardin.

CLOS DU LAC - Saars 8

Pour le 24 juin, APPARTEMENT de quatre chambres, tout confort, balcon, loggias. Chauffage général. Concierge. — S'adresser au 2me étage à gauche, tél. 5 13 07, ou au concierge.

Etude Baillod & Berger

TÉLÉPHONE 5 23 26

A LOUER

DRAIZES : joli deux pièces, bains, central, dépendances.

ROCHER : petit deux pièces, dépendances.

POURTALÈS : joli deux pièces, dépendances.

PREMIER MARS : une ou deux chambres, une cuisine, avantageux.

LOUIS-FAVRE : trois chambres et dépendances, avantageux.

PARCS : trois chambres et dépendances, avantageux.

FLANDRES : beau quatre pièces, bains, central, avantageux.

ÉVOLE : beau quatre pièces, bains, central, dépendances.

POUDRIÈRES : beaux appartements de trois et quatre chambres. Bain, central, belle situation.

PREMIER MARS : bel appartement de quatre ou six chambres, bains, central.

FAUBOURG HOPITAL : pour cause de départ, bel appartement de six chambres, bains, central.

AVENUE DU MAIL : bel appartement de trois chambres, bains, central général.

SABLONS : beaux appartements de trois et quatre chambres, bains, central général.

LA RÉSIDENCE : beaux appartements de trois, quatre et cinq chambres, tout confort.

LOCAUX à l'usage de bureaux, magasins, entrepôts. ★

Saint-Blaise

A louer pour les 24 mars et 24 juin 1941, beaux appartements de trois pièces, tout confort. Chauffage général. Concierge. — S'adresser à M. A. Noséda, entrepreneur, Saint-Blaise. Tél. 7 52 28.

ETUDE BRAUEN

NOTAIRES

Hôpital 7 - Tél. 5 11 95

A louer, entrée à convenir :

Passage Saint-Jean, 6 chambres, confort.

Serre, 6 chambres, confort, prix avantageux.

Faubourg du Lac, 6 chambres.

Râteau, 6 chambres.

Saars, petite maison, 5 chambres.

Cité-Ouest, 5 chambres, confort.

Evole, 3-6 chambres, confort.

Vieux-Châtel, 5 chambres, confort.

Colombière, 4 chambres, confort.

Sablons, 4-5 chambres, confort.

Quai-Godet, 4-5 chambres.

Pourtalès, 4-5 chambres.

Seyon, 1-5 chambres.

Moulins, 1-5 chambres.

Saint-Honoré, 4 chambres.

Oratoire, 3 chambres.

Coq d'Inde, 3 chambres.

Temple-Neuf, 3 chambres.

Tertre, 2-3 chambres.

Fleury, 1-3 chambres.

Côte, 2 chambres.

Ecluse, 1-2 chambres.

Château, 1 chambre.

Locaux pour bureaux: Saint-Honoré.

Atelier pour peintre ou photographe : rue de l'Hôpital.

Caves, garages, garde-meubles.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'OREILLE COUPÉE

par 16

J. S. FLETCHER

(Adapté de l'anglais par M. TOUCAS-MASSILLON)

— Suis-je donc en danger, Monsieur ? lui demandai-je.

— Vous étiez d'un côté de la fenêtre, répondit-il avec un coup d'œil significatif, — et de l'autre côté était un homme qui ne s'arrêtera à rien.

Je me retrouvai un peu étourdi à la lumière du soleil.

— Ecoutez, Jifferdene, dis-je au policier, j'en ai assez de tout cela. J'espère que vous n'avez plus besoin de moi. Il y a trop de meurtre dans l'air. Je serais heureux de rentrer chez moi.

— Vous ne pourrez partir que demain ou après-demain, M. Cranage, répondit-il froidement. Il y a l'enquête sur la mort d'Holliment. Vous êtes le principal témoin pour l'affaire de Portsmouth. Mais ne craignez rien. Je vous tiendrai compagnie pendant la journée et il ne pourra rien vous arriver la nuit dans un hôtel de premier ordre.

— C'est rudement embêtant. Le vieux Chinois m'a mis la puce à l'oreille avec ses derniers mots. Il est certain que l'assassin d'Holliment et ses complices doivent rechercher tous ceux qui ont été en rapport avec lui et ils doivent savoir que j'ai eu un moment affaire à lui. Donc, je suis en danger.

— N'ayez donc pas peur. Vous êtes plutôt plus en sûreté ici à Londres où je veille sur vous qu'à Renardsmere House. Nous allons voir maintenant au poste de police de Paddington si on a trouvé d'autres nouvelles.

...Nous y rencontrâmes un homme qui parut heureux de voir mon compagnon.

— J'allais vous téléphoner, dit-il. En faisant notre enquête dans le quartier de Paddington, nous avons découvert que cette nuit, assez tard, un homme répondant au signalement d'Holliment a été vu avec un autre au Warrington Hôtel. Si vous voulez y venir avec moi... D'autant que j'y ai déjà envoyé un agent qui a tout de suite emmené le tenancier de l'hôtel au dépôt mortuaire et celui-ci a formellement reconnu son client. Il pourra peut-être nous apprendre quelque chose sur lui... ou sur celui qui l'accompagnait. Seulement, faut y aller voir sans traîner.

— Alors, allons-y, répondit Jifferdene. Venez, M. Cranage, maintenant que vous y êtes, un peu plus, un peu moins... Après tout, ajouta-t-il, tandis que nous reprenions notre taxi, n'est-ce pas aussi intéressant qu'une chasse au renard ?

Je commençais à ressentir un peu cette impression. Une chasse à l'homme !... un homme seul parmi sept millions d'autres hommes !...

Le propriétaire de l'hôtel attendait évidemment la visite de la police. Il nous fit entrer dans un petit parloir et, dès que nous fûmes assis, les deux policiers l'interrogèrent sur l'homme assassiné.

— Il est arrivé ici, dans le bar, dit-il, vers dix heures et demie et il y est resté presque jusqu'à la fermeture.

— Avec un autre type, n'est-ce pas ? suggéra Birken, le détective de Paddington.

— Oui. Un jeune homme très bien habillé, avait une tête de youpin.

Je réprimai à grand'peine un tressaillement. Neamore !... Neamore, sans aucun doute !... Mais je ne voulais pas parler, du moins, pas encore.

— Les aviez-vous déjà vus auparavant ? demanda Jifferdene.

— Jamais. C'est peut-être bien pour ça que je les ai remarqués. Et puis, j'ai remarqué qu'ils commandaient une bouteille de champagne et je n'en vends par bezef d'habitude. Ils l'ont bue au comptoir, sans se presser, et j'ai entendu de quoi ils parlaient.

— De quoi donc ?

— Des chances qu'avait la pouliche de lady Renardsmere, *Rippling Ruby*, pour le derby. Le plus jeune paraissait avoir un tuyau sûr.

— Bon, fit Jifferdene. Et après ?

— Quand ils ont eu fini leur bouteille, continua le tenancier, le plus vieux — celui que je viens d'aller reconnaître — a regardé sa montre et déclaré: «Il y a encore le temps... si nous en prenions une autre ? » et ils ont demandé une autre bouteille de champagne, mais pour la boire, ils se sont installés à une table dans un box.

— Ils n'étaient pas gris ? s'enquit Birken.

— Pas du tout. Et calmes, polis et comme il faut, affirma le propriétaire. Je les ai pris pour des bookmakers... quelque chose comme ça.

— Et ils sont restés longtemps ?

— Presque jusqu'au moment où l'on allait fermer, bavardant tranquillement de leurs petites affaires. Ensuite, ils ont allumé des cigares et le plus jeune est venu au comptoir et m'a demandé si je pouvais leur dire où était Delaware Road. Je suis allé jusqu'à la porte et leur ai montré la direction de cette rue qui n'est pas loin d'ici. Ils m'ont souhaité une bonne nuit et sont partis de ce côté.

— Ensemble ? demanda Jifferdene.

— Ensemble, répondit le tenancier.

Nous quittâmes notre homme et partîmes à la recherche de Delaware Road qu'il nous dit être à quelques pas. C'était une voie d'aspect éminemment convenable, formée de petites villas à façades de stuc entourées de jardinets. Rien dans son apparence ne suggérait l'idée du crime. Pourtant, comme le fit remarquer Jifferdene, deux hommes étaient venus là dans la nuit et à moins de trois cents mètres plus loin, l'un d'eux avait été trouvé mort deux heures après.

— Vous aurez à faire des investigations par ici, Birken, ajouta le détective. Holliment et son compagnon y sont venus pour voir quelqu'un. Il s'agit de savoir qui.

— Il n'y a pas beaucoup de maisons, fit observer Birken, et chacune d'elles a l'apparence d'être habitée par des gens respectables, ayant comptes en banque et livres de prières chez eux. Je me procurerai les noms de tous ces gens-là et je m'en viendrai les voir de porte en porte. Mais du diable si ça nous apprend quelque chose.

— Essayez toujours votre chance, répliqua Jifferdene. Le patron de l'hôtel nous a dit que les deux hommes parlaient des courses. Informez-vous d'abord si quelqu'un habitant cette rue a quelque chose à faire avec les courses. C'est un point de départ, ensuite... Qu'y a-t-il, Monsieur Cranage ?

J'avais soudain poussé un cri suivi de gesticulations qui avaient fait penser à mes compagnons que je devenais fou.

Un taxi débouchant d'Edgeware Road avait longé Warrington Crescent, si rapidement que déjà le numéro inscrit à l'arrière était à peine visible. Mais quand il m'avait dépassé, j'avais pu reconnaître celui qui l'occupait.

— Ce taxi ! m'exclamai-je. Quartervayne est dedans !... l'homme qui m'a envoyé à Holliment !... Vite... essayons de le suivre !

Mais il n'y avait pas d'autre taxi en vue et déjà le cab disparaissait au loin.

— Vous êtes bien sûr que c'était lui? me demanda le détective.

— Absolument. Si seulement nous avions pu l'arrêter!

— Cela nous aurait aidés, certainement. Mais c'est du moins un renseignement. Nous pouvons supposer que c'est lui que nos deux bonshommes venaient voir hier soir. Nous le trouvons dans ces parages, peut-être y habite-t-il. Donc, donnez son signalement à Birken.

(A suivre.)

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.

Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.

Régie extra-cantonale : Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 o/o de surcharge.

Les avis mortuaires, tardifs, urgents et les réclames sont reçus jusqu'à 3 h. du matin.

La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer.

IMMEUBLES

Immeubles

locatifs, en parfait état et de rapport assuré, sont demandés à acheter. Offres à case ville 211, la Chaux-de-Fonds.

A VENDRE

A vendre machines à écrire « Underwood » ou « Orga Privé ». Bas prix. Poudrières 17, 2me, à droite.

PFAFF

Machines à coudre d'occasion

sortant de revision depuis Fr. 75.—

Couseuses Modernes S. A.

Seyon 8 — Téléph. 5 29 32

Grand choix en

lustrerie

ELEXA S. A.

électricité

Ruelle Dublé 1
Temple-Neuf
NEUCHATEL

Dix bicyclettes « Allegro »

livrées neuves à l'Armée, de retour du service militaire, sont à vendre à des conditions très favorables. Modèles Touriste, demi-ballon, Militaire, Sport, etc. S'adresser aux magasins de cycles ARNOLD GRANDJEAN S. A., avenue de la Gare 13.

— Sans alcool,

Raisin d'or,

— pur jus de raisin, à Fr. 1.55 le litre —
— Fr. 1.20 la bouteille
Fr. -.80 la demi-bouteille.
Nostrano rouge —
— Fr. 1.50 la bouteille

Fruit d'or,

— pur jus de pomme, Fr. -.60 le litre —
— Fr. -.55 par 15 litres verre à rendre.

ZIMMERMANN S. A.

Wodey Suchard
CONFISEUR

Biscômes aux noisettes
Biscômes aux amandes
Biscômes au chocolat
d'ancienne renommée

Thé national

— sans sucre,
assez sucré
— par lui-même
— Tout simplement
1 ½ cuiller à café
— de

Jus de poires

— concentré
dans un verre d'eau
— très chaude
Fr. 1.70 la boîte d'un litre

ZIMMERMANN S. A.

Achetez vos

SKIS

à l'ancienne maison de confiance
CYCLES ET SPORTS
A. Grandjean
S.A.
SAINT HONORÉ 2, Neuchâtel ★

François **PACHE**
Tél. 5 17 28
Saint-Maurice 4
BOUCHERIE CHARCUTERIE

Poulets extra
½ kg. **Fr. 2.10**

DINDES - OIES - CANARDS
POULES
BELLES TRIPES CUITES
1 fr. 50 le ½ kg.

SPÉCIALITÉS : Nos terrines de foie gras truffé, le ½ kg 2 fr. 50 — Pâtés froids — Charcuterie fine, 45 et 50 c. les 100 gr. — Mouton et agneau pré-salé
Grand choix de porc fumé
BŒUF, VEAU, PORC de première qualité
Venez voir nos étalages

...et ne pas oublier

3 farts de descente en un seul étui

Farts Toko et Skigliss de Tobler & Co., Altstaetten

Votre fauteuil

doit être solide et confortable, sans que son prix soit trop élevé. — Vous trouverez chez

J. Skrabal

MEUBLES - PESEUX
un choix incomparable.
Le fauteuil depuis 55 fr.

Magasins Meier...

pois et carottes à 1.— la boîte pois seuls, naturels à 95 c., laitues en feuilles 1.— la boîte.

Pour vos repas de fêtes

Salami
Jambon cru
Coppa, etc.

Au magasin
Vve A. BIANCHI

Grand choix de vins et liqueurs

Tél. 5 26 11 - Chavannes 2 et 4
SERVICE A DOMICILE

RADIO

PHILIPS, six lampes, deux longueurs d'ondes, superbe ébénisterie noyer poli, révisé, livré avec même garantie que poste neuf. Prix : seulement 85 francs.

RADIO ALPA
Seyon 9 a Tél. 5 12 43
Ch. REMY

Viennent d'arriver :
Raisins de Malaga —
— très beaux, égrappés :
— Fr. 1.10 le ½ kg.
avec la grappe : —
— Fr. 1.30 le ½ kg.
en paquet cellophane, —
à Fr. -.75 1.50
les 250 gr. 500 gr.

- ZIMMERMANN S. A.

HALL CENTRAL

Fernand Schüpfer succ.
Seyon 26 — Tél. 5 10 10

ORANGES par 3 kilos -.70
Mandarines » » » -.80
Noisettes . . le kilo 1.60
Noix . . . . » » 1.30
Dattes, figues, arachides, raisins secs de Malaga, amandes

ASTI Beccaro 5 bout. 9.-
Malaga doré . le litre 2.-
Malvoisie ouvert » » 1.60
VERMOUTH » » 1.60
Chianti Ruffino la fiasque 3.-

Spécialités : Tomates, endives, artichauts fenouils, cardons

Choux-fleurs, deux pièces 1.-

Service à domicile — Expéditions contre remboursement

Etrennes utiles

très appréciées

POUR MADAME

Parure laine 2 pièces 6.90
tricot fantaisie, façon cintrée, chemise et pantalon . . . . . les 2 pièces

Parure élégante 3 pièces 9.80
combinaison, chemise et pantalon, en jersey soie garniture broderie, façon soutien-gorge, les 3 p.

Chemise de nuit 8.90
jersey soie fantaisie, forme gracieuse, garniture lastex . . . . . la chemise

Gants de peau fourrés, teintes mode 10.90
8.90 6.90 **5.90**

Foulards ou écharpes laine ou soie, toutes nouveautés
9.80 6.90 4.50
2.90

Bas pure soie mailles très fines, moulant la jambe
4.75 4.50 **3.50**

POUR MONSIEUR

Chemises popeline, nouveauté, col attenant, superbe choix de dessins et teintes mode 13.50 10.80 **8.90**

Cravates bel assortiment de dessins modes,
pure soie 4.75 3.75 **2.50**
soie rayonne 2.50 2.25 **1.75**

Gilets et pullovers laine, tricot uni ou fantaisie, avec manches 19.50 12.50 **9.--**
sans manches 9.80 6.90 **4.90**

Bas de sport laine, toutes fantaisies
5.90 3.50 **2.50**

Gants de peau fourrés
10.50 8.50 **6.75**

Chaussettes laine ou laine et soie fantaisie
2.75 2.25 **1.50**

A l'occasion de la Nouvelle année nous présentons à notre aimable clientèle
nos vœux les meilleurs

Le magasin reste ouvert sans interruption de 8 h. 30 à 22 heures.

JULES BLOCH
NEUCHATEL

Nos magasins seront fermés les 1er et 2 janvier

A la Belette
SPYCHER & BOEX

Un beau cadeau **Lingerie pour dames**

CHEMISES DE NUIT
COMBINAISONS
PARURES 2 et 3 pièces
Modèles ravissants en soie
VENTE LIBRE

Nous vendons sans cartes

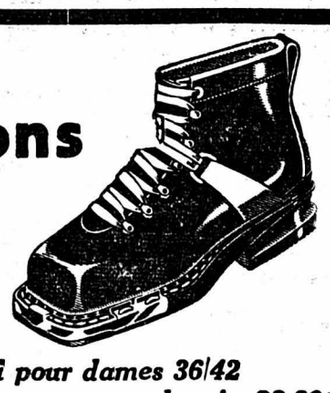

Souliers de ski pour dames 36/42 depuis 23.80
Souliers hockey 16.80
Souliers patin
Patins . . . . . depuis 6.80
Pantoufles à revers 3.90 4.80 6.80
Pantoufles chaudes à talon, dep. 4.80

Tous les cafignons montants et pantoufles en cuir doublés chaud

J. KURTH Neuchâtel

Pour tout ce qui concerne
l'ameublement
une chambre à coucher
une chambre à manger
un studio
une bonne adresse:
Au Cygne **Buser & fils**
Faubourg du Lac 1, NEUCHATEL
Voyez nos vitrines

Grand choix en
VOLAILLES
LAPINS
GIBIER
POISSONS
du lac et de mer
ESCARGOTS
au magasin spécialisé
Lehnherr frères

A vendre
remorque
auto deux roues. Charge utile 500 kg., carrosserie de 2 m. × 1 m. 20. Demander l'adresse du No 930 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

une grelottière double, une balance avec deux plateaux laiton; rondelets à lait, neufs, marmites en fonte. Rez-de-chaussée, Beaux-Arts 5.

Magasins Meier...

les fameux lots de vins assortis à 4,95 et 6.— net, sont une réclame...
Vins fins Mercurey, Chateauneuf du Pape vieux.

Comme toujours
UN BEAU TROUSSEAU
est exposé chez
KUFFER & SCOTT
La Maison du Trousseau
NEUCHATEL

Radio

Paillard ; cinq lampes antifading, ébénisterie en noyer clair, motif chromé, très peu employé, revisé, livré avec même garantie que poste neuf. Prix seulement 160 fr. à

RADIO-ALPA
Seyon 9 a Tél. 5 12 43
Ch. REMY

CHEZ LOUP
Pantalons mi-laine
Seyon 18-Grand'Rue 7 **19.80**

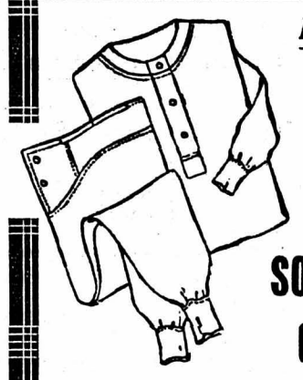

Par les temps actuels, des cadeaux qui font plaisir...

Vos sous-vêtements d'hiver chez
Savoie-Petitpierre S. A.

Choix énorme pour dames, messieurs et enfants - Articles de qualité à des prix encore avantageux

M. NUSSBAUM, pâtissier
Ecluse 31, Neuchâtel
vous offre pour les fêtes toutes ses spécialités :
Vol-au-vent garnis - Tourtes
Vermicelles - Entremets glacés
Sa spécialité : une « tourte impériale »
Pralinés fins - Desserts variés
ON PORTE A DOMICILE TÉL. 5 34 05

cigares **Coq**
sont demandés partout

SA 9234 A

VINS FINS

LIQUEURS de 1er choix

F. SPICHIGER
NEUCHATEL
NEUBOURG 15 TÉLÉPHONE 5 15 12

1er janvier **DANSE** «chez Roger»

LA JONCHERE

ORCHESTRE « YOUNG-BOYS BAND »

Pour s'amuser agréablement durant les fêtes, une seule adresse :

Chez Bacchus

RESTAURANT DU SEYON

où à Sylvestre, 1er et 2 janvier,

on dansera

aux sons de l'orchestre « Tourbillon-Musette »

ENTRAIN GAIETÉ

Dans un but de développement physique, le Ski-club de Neuchâtel offre aux jeunes gens de 12 à 15 ans, un

cours de ski gratuit

de quatre leçons, le samedi matin

1re leçon : samedi 4 janvier

Les participants se trouveront à 9 h. 30, au Verger-Rond, munis d'une autorisation de leurs parents.

HOTEL DU LAC ET BELLEVUE

NEUCHATEL TÉL. 5 17 68

Dîner du Nouvel an

MENU à Fr. 6.50

Oxtail clair au sherry

1. *La truite de rivière à la nage, beurre fondu, Pommes nature*

2. *Poulet de Bresse rôti Demidaff, Pommes croquettes, Petits pois fins à la Française, Salade archiduc*

3. *Asperges d'Argenteuil, Sauce mousseline*

Coupe à la favorite, Biscuits, Friandises

Sans le No 3, Fr. 5.50

Se recommande : W. Busslinger-Hitz.

Casino de la Rotonde - Neuchâtel

A & M

Dimanche 5 janvier : matinée à 14 h. 30 ; soirée à 20 h. 15

POUR BIEN TERMINER LES FÊTES DU NOUVEL AN

Deux représentations extraordinaires données par le

Théâtre Vaudois

DE L'ÉTOURDISSANT SUCCÈS DE FOU RIRE

LE DRAGON BOUGNET

Pièce villageoise en 3 actes, de Marius Chamot

On rira encore davantage qu'à « JEAN-LOUIS AUX FRONTIÈRES »

Louez d'urgence vos place AU MENESTREL et dimanche, dès 13 h. 30, à la caisse de la Rotonde.

Restaurant Beau-Séjour

SYLVESTRE, 1er et 2 JANVIER

Grands Bals

Dans un décor magnifique, on dansera toute la nuit, avec l'orchestre « Montmartre »

SERPENTINS - BALLONS - SURPRISES

Entrée :

Sylvestre, messieurs 1.10, dames et militaires -.80

1er et 2 janvier : -.50

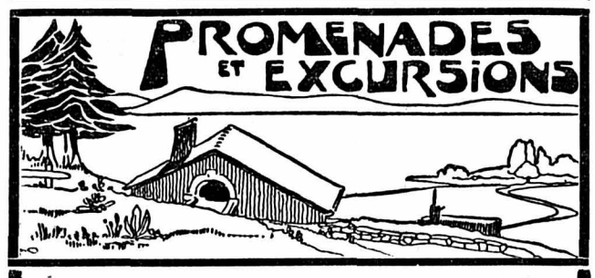

EXCURSIONS PATTHEY

SKIEURS **VUE-DES-ALPES**

LES CARS ROUGES MONTERONT

mercredi et jeudi 1er et 2 janvier 1941

à 9 h. 30, 10 h. 30 et 13 h. 30

Simple course : Fr. 1,50 — Aller et retour, Fr. 2,50

Abonnement de 10 courses : Fr. 22.—

S'inscrire au GARAGE PATTHEY, Seyon 36, tél. 5 30 16

Jeudi 1er janvier 1941

Course spéciale

8.50	dép.	Neuchâtel	arr.	18.25
9.15	dép.	Cudrefin	dép.	18.00
9.40	dép.	Portalban	dép.	17.35
10.05	dép.	Chevroux	dép.	17.10
La course	n'a lieu	Estavayer	dép.	16.40
10.30	arr.	que lorsque l'entrée des ports n'est pas barrée par la glace		

Les bateaux sont chauffés — Billets du dimanche

Le comité Pro Polonia à Neuchâtel

exprime sa sincère reconnaissance à toutes les personnes qui ont collaboré et contribué par leurs dons généreux à venir en aide aux réfugiés et internés polonais et leur adresse ses vœux les meilleurs pour 1941.

Clos-Brochet 4. *LA PRÉSIDENTE.*

Mme et M. Armand LINDER

Institut de physiothérapie

SAINT-HONORÉ 18 - NEUCHATEL

adressent à leurs honorés clients leurs vœux sincères de bonne année

Jeudi 2 janvier

nos magasins et nos bureaux seront fermés

- ZIMMERMANN S. A.

Etudiante donne à prix minime

leçons de français

conversation, répétitions. S'adresser à Mme Caracini, Pourtalès 3. ★

Les meilleures marques
Les meilleures fixations
Les meilleurs prix

A. GRANDJEAN S.A.

St-Honoré 2 Neuchâtel
Téléphone 5 15 62 ★

Les

GRANDS MAGASINS **AU SANS RIVAL**

P. GONSET-HENRIOUD S.A. NEUCHATEL

adressent à leur estimée clientèle leurs meilleurs vœux pour la NOUVELLE ANNÉE

Au Carnotzet

Petite Brasserie

vis-à-vis du funiculaire

Ses spécialités :

Fondue et croûtes au fromage

BONNE ANNÉE A TOUS!

Le tenancier : H. Vuillemin.

Hôtel de la Grappe Hauterive

SYLVESTRE

DANSE

Orchestre villageois

Se recommande : Paul BEDEAUX.

CAFÉ DU DRAPEAU NEUCHATELOIS

Sylvestre, 1er et 2 janvier après-midi et soir

Danse

Orchestre Etoile Musette

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse

Emission d'un

Emprunt de 3 3/4 % de la Commune de Cortaillod

de Fr. 175.000.- de 1940

destiné au remboursement ou à la conversion de son Emprunt 4 ¼ % de 1930, de Fr. 220,000.— dénoncé au remboursement pour le 1er juillet 1941.

MODALITÉS DE L'EMPRUNT : Intérêt 3 ¾ %, coupons semestriels aux 1er janvier et 1er juillet. Remboursement au moyen de 21 annuités constantes, ou par rachat, avec faculté pour la Commune de Cortaillod de rembourser l'emprunt par anticipation après un délai de dix ans. Titres de Fr. 500.— nominal, au porteur. Cotation de l'emprunt à la Bourse de Neuchâtel.

PRIX D'ÉMISSION : 99,40 %, plus 0,60 % timbre fédéral sur les obligations.

Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces seront reçues du

27 décembre 1940 au 10 janvier 1941, à midi,

par la Banque cantonale neuchâteloise à Neuchâtel, ses succursales de la Chaux-de-Fonds et du Locle et ses agences dans le canton, et par la Caisse communale, à Cortaillod.

Libération des titres du 15 au 25 janvier 1941.

On peut se procurer le prospectus détaillé, ainsi que les bulletins de conversion et de souscription, à la Banque Cantonale Neuchâteloise et à la Caisse communale, à Cortaillod.

Cortaillod, le 26 décembre 1940. CONSEIL COMMUNAL.

Les émissions radiophoniques

Aujourd'hui

SOTTENS et télédiffusion : 7.15, inform. 7.25, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, musique populaire. 12.45, inform. 12.55, reportage sur la Restauration genevoise. 13.25, progr. varié. 16.59, l'heure. 17 h., conc. 18 h., musique de chambre. 18.35, « Un drôle de métier », sketch de Jean Badès. 18.45, tangos. 18.55, causerie par M. Charly Clerc. 19.05, chansons d'outre-Sarine. 19.15, inform. 19.25, marche. 19.30, le général s'adresse à l'armée. 19.45, musique militaire. 20 h., l'orchestre Mario Melfi. 20.15, le Cabaret du bout de l'an. 20.45, orchestre Melfi. 21 h., revue de fin d'année. 21.45, piano-jazz.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 11 h., émission matinale. 12.40, disques. 13.10, conc. 16.30, quatuor à cordes. 17 h., chant et piano. 18.20, conc. Mozart. 19.35, Vme symphonie de Beethoven. 20 h., scènes radiophoniques. 21.10, danse.

MONTE-CENERI et télédiffusion : 11 h., émission matinale. 12.40, conc. par le R.O. 13.20, danse. 17 h., conc. 18 h., intermède. 19 h., orgue de cinéma. 19.30, le général s'adresse à l'armée. 19.50, musique gaie. 20.30, quatuor vocal. 20.45, l'année qui meurt...

Télédiffusion (Programme européen pour Neuchâtel) ;

EUROPE I : 13.10 (Stuttgart), mélodies. 14.30 (Bohême), musique de chambre. 16.20 (Hambourg), conc. varié. 18 h. (Lugano), disques. 19.10 (Berlin), programme varié. 21 h., conc.

EUROPE II: 13.15 et 14.15 (Toulouse), conc. 15.15, musique de chambre. 15.45, émission dramatique. 19.20 (Montpellier), conc. 20.30 (Milan), conc. symphonique.

NAPLES I : 11 h., musique légère. 13.25, musique variée. 21.15, musique brillante.

BUDAPEST I, 12.10, musique tzigane. 13.30, musique légère.

ROME I: 11.20, airs d'opéras. 14 h., conc. symphon. 20.15, 2 symphonies de Beethoven.

RADIO-TOULOUSE: 12.10, «Un de la Canebière », de Scotto. 15.30, musique légère.

SOFIA: 20 h., quatuor à cordes bulgare. 21 h., musique légère.

Demain mercredi

SOTTENS et télédiffusion : 7.15, inform. 7.25, disques. 10.40, cloches. 10.45, culte protestant. 11.45, symphonie de Mozart. 12.15, poèmes. 12.29, l'heure. 12.30, disques. 12.45, inform. 12.55, conc. choral. 13 h., émission nationale. 13.45, œuvres de compositeurs suisses. 14 h., reportage par Fred. Poulin. 14.20, musique légère. 16 h., messages pour l'an neuf. 16.30, thé dansant. 17.05, sketches. 17.30, chant. 18 h., communiqués. 18.05, pour les jeunes. 18.55, petit conc. pour la jeunesse. 19.25, l'année radiophonique. 20.05, Ray Ventura. 20.20, « Bout de l'an », 1 acte de Marcel Rosset. 20.55, conc. par l'O.S.R. 21.20, danse. 21.45, informations.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 9.05, quatuor vocal. 10 h., culte protestant. 10.35, cantate de J.-S. Bach. 11.10, trio de Mendelssohn. 12 h., musique de Beethoven. 12.40, conc. par le R.O. 13.10, chants de Hugo Wolf. 14.20, musique champêtre. 15.25, opéra-comique. 17 h., pour les soldats. 18.35, conc. 19.15, sérénade de Tchaïkowsky. 20.05, jeu radiophonique. 20.55, variétés.

MONTE-CENERI et télédiffusion : 11.30, conc. 12 h., musique variée. 12.40, vieilles chansons italiennes. 13 h., discours de M. Pilet-Golaz. 13.50, marches militaires suisses. 14 h., chansons. 14.15, musique variée. 16 h., comédie. 17.30, jazz symphonique. 18.15, mandoline. 18.45, petit orchestre. 19.30, chœurs et marches suisses. 20 h., pour les soldats. 21 h., musique italienne.

Télédiffusion (Programme européen pour Neuchâtel) :

EUROPE I: 12.15 (Berlin), conc. populaire. 13.15, pour les enfants. 16 h., opéra. 18.10, conc. 21.15 (Breslau), conc. d'orchestre.

EUROPE II: 13.15 (Toulouse), conc. 15 h., émission littéraire. 15.45, conc. symphon. 17.30, théâtre. 20.30 (Milan), trio. 21.10, conc. d'orchestre.

NAPLES I: 12.15, conc. symphon. 20 h., airs d'opéra.

BUDAPEST I: 12.30 et 18.05, conc. 20 h., musique tzigane.

RADIO-TOULOUSE: 12.10, musique variée. 13.05 et 17 h., fant. radioph.

ROME I: 14 h., musique variée. 19.30, conc. symphon. 20.30, musique de chambre.

PRAGUE : 14.05, « Le baiser », opéra de Smetana. 16.35, musique légère.

MILAN: 18.40, con. varié.

SOFIA: 20 h., musique symphon. bulgare.

Emissions de jeudi

SOTTENS et télédiffusion : 7.15, inform. 7.25, disques. 11 h., œuvres de compositeurs suisses. 11.35, « Le petit Poucet », de W. Aguet. 12.15, orchestre Jack Hylton. 12.29, l'heure. 12.30, danse 12.45, inform. 12.55, conc. varié. 16.59, l'heure. 17 h., mélodies par Mlle M. Chappuis. 17.15, thé dansant. 17.40, musique légère. 18 h., communiqués. 18.05, causerie par Mme Dorette Berthoud. 18.15, la chanson populaire. 18.20, sourires... par André Morax. 18.30, conc. 18.45, le français de quelques écrivains. 18.50, musique récréative. 19.15, inform. 19.25, échos d'ici et d'ailleurs. 20 h., chants par Charles Trenet. 20.10, le Club des treize. 20.30, « Climat musical », de Mendelssohn. 21.15, concerto de Mozart. 21.45, inform.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 11 h., mosaïque helvétique. 11.50, chants patriotiques. 12.40, conc. par le R. O. 16.30, pour les malades. 17 h., airs d'opéra. 18.15, mandoline. 19.25, conc. choral. 20 h., soirée variée.

MONTE-CENERI et télédiffusion : 12 h., fanfare. 12.40, petit orchestre. 13.25, disques. 18 h., musique populaire. 18.15, progr. varié. 18.50, musique brillante. 19.30, chansons. 20.20, extraits de l'Arlésienne, de Bizet. 21 h., « Le soldat de plomb et la danseuse de papier », de Magne. 21.20, danse.

Télédiffusion (Programme européen pour Neuchâtel) :

Europe I : 13.45 (Berlin), conc. 14.30 (Leipzig), solistes. 16.20 (Francfort), conc. 18 h. (Lugano), musique populaire. 18.40 (Milan), conc. varié. 21.15 (Berlin), concert.

Europe II : 12.45 (Toulouse), disques. 13.15, émission lyrique. 14 h. 15, conc. 15.15, musique de chambre. 15.45, émission littéraire et musicale. 20.30 (Milan), musique variée. 20.45, conc. d'orchestre. 21.30, conc. varié.

NAPLES I : 11.25, airs d'opéra. 12.15, conc. 13.25, chant. 20 h., musique symphonique. 20.45, musique récréative.

ROME I : 11.25, musique moderne. 12.15, conc. symphon. 14 h., musique de chambre. 14.30, musique variée.

BUDAPEST I : 12.10, violoncelle. 12.55, chant. 13.30 musique tzigane. 18.30, piano.

PRAGUE: 15.55, quatuor à cordes. 16.40, conc. symphonique.

Le général, l'ancien et le nouveau président de la Confédération parleront au micro

Le soir de Sylvestre, à 19 h. 30, le général Guisan parlera à l'armée. Le 1er janvier, à 13 h., M. Pilet-Golaz, président de la Confédération sortant de charge et M. Wetter, président pour 1941, s'adresseront également au peuple suisse, à l'occasion de l'entrée dans la nouvelle année. Ces trois allocutions seront radiodiffusées par les émetteurs nationaux de Sottens, Beromunster et Monte-Ceneri, ainsi que par le poste national d'ondes courtes de Schwarzenbourg.

Noël au Sanatorium neuchâtelois à Leysin

La soirée débuta par un chœur de malades placés sous la direction de sœur Emma, toujours au poste.

M. A. Aubert, professeur à Neuchâtel, nous apporta le salut de la terre neuchâteloise et des Eglises. Il lut le récit de la Nativité puis développa, en une jolie allégorie, la vertu du cœur qui accepte même dans la souffrance son destin.

Et ce fut le tour du Dr Rossel, le père de la grande famille, qui pour la 20me fois prononça son allocution de circonstance. Après avoir remercié avec chaleur ses malades pour leur vaillance et leur courage, il fit lecture d'une charmante légende de Noël.

Le chœur exécuta ensuite le traditionnel « Minuit chrétien », puis le petit Philippe Baud, six ans, récita une délicieuse poésie et, avec beaucoup d'assurance, chanta de sa petite voix grêle, un petit chant que son papa, notre économe, accompagnait au piano.

Après deux préludes de Bach et de Chopin, exécutés avec talent par Mlle Rossel, Eliane van Rolleghem et son cousin Philippe interprétèrent deux comédies : « Comme papa » et les « Médecins pour rire ». Inutile de dire qu'elles eurent beaucoup de succès. Ne blaguaient-elles pas quelque peu la « Faculté » ?

M. Baud, excellent pianiste, enchanta son auditoire, par l'interprétation d'une sonate de Haydn.

Enfin un groupe d'acteurs, vêtus de costumes chatoyants, exécuta avec finesse une comédie de Tchekof dans un décor d'une discrète élégance.

N'oublions pas nos accordéonistes dévoués très applaudis également.

Puis ce fut le clou de la soirée, la traditionnelle revue du « sana » avec Adèle et Nicolas. Revue en vers, qui eut un immense succès, grâce à l'interprétation brillante de Mme Rossel et de M. Biaudet, grâce aussi à leur petit-fils Nathanaël (Alain Rossel). Les nombreuses pointes humoristiques déchaînèrent les rires de la salle et les héros de la revue se virent gratifiés de cadeaux pour le moins inattendus.

Nous terminerons en remerciant d'une façon générale tous ceux qui, payant de leur personne, ont contribué à la belle réussite de ce Noël. Nous ne saurions oublier non plus les fidèles donateurs de Beau-Site, tout particulièrement les dames Samaritaines de Neuchâtel.

H. S.

Les séances des Conseils généraux dans les villages du canton

AUVERNIER

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni jeudi soir, au collège.

M. Alphonse Loup donne connaissance du rapport de la commission, puis il est procédé à l'examen des différents chapitres du budget qui se présente comme suit: Dépenses courantes, 145,536 fr. 50 ; recettes courantes, 139,548 fr. 30 ; déficit présumé pour 1941, 5988 fr. 20.

Ainsi que le relève la commission dans son rapport, la commune doit faire face à de nombreuses dépenses nouvelles résultant de la situation actuelle et de la mobilisation, sans que des ressources correspondantes viennent compenser cette augmentation.

Au cours de la discussion, M. Auguste Vuille demande au Conseil communal d'examiner dans quelle mesure un allègement pourrait être accordé aux pêcheurs professionnels. Concernant la location de leur place sur les grèves du lac, eu égard à leur situation économique défavorable.

M. Maurice Vuille, au nom du groupe radical, dépose une motion demandant au Conseil communal de procéder à une enquête concernant la création d'abris pour la population civile et de faire rapport au Conseil général à bref délai.

M. Niestlé, vu la pénurie de charbon et le prix de celui-ci, se demande s'il n'y aurait pas avantage à étudier le changement de chaudière, au collège, pour permettre le chauffage au bois.

M. James Perrochet, conseiller communal, lui répond que la commune ne dispose pas de réserve de bois et qu'elle ne pourrait même pas suffire aux besoins de toute la population. La question sera néanmoins examinée.

M. Ernest de Montmollin aimerait savoir si le Conseil communal a envisagé des mesures pour la récupération des déchets.

Cette affaire est à l'étude avec un chiffonnier de Colombier, lui répond M. Fischer, directeur de police.

Finalement, le budget tel qu'il est présenté et le rapport de la commission sont adoptés à l'unanimité.

M. James Perrochet, conseiller communal, donne au conseil des explications sur l'échange de terrain envisagé aux Pasquiers qui a pour but une rectification de limite, dans l'intérêt de la culture. Cet échange aurait lieu au profit de M. André Burgat, à Colombier et aux frais du bénéficiaire. Cet échange est ratifié à l'unanimité sous réserve d'approbation par le Conseil d'Etat.

M. Auguste Vuille développe ensuite une motion tendant à l'exonération de la taxe de pompe pour les volontaires qui ont effectué bénévolement tous les exercices en 1940.

Au vote, par 10 voix contre 6 la proposition de M. Auguste Vuille est adoptée et l'exonération portera effet pour 1940 également.

PESEUX

Conseil général

(c) Le pouvoir législatif de Peseux a tenu séance vendredi soir sous la présidence de M. Ls Jaquet, premier vice-président.

A l'unanimité, il a voté l'acquisition de deux petites parcelles de terrain à la rue du Temple, parcelles qui permettront de transformer l'extrémité nord de cette rue et de faire disparaître la fontaine se trouvant à cet endroit pour la remplacer par un débit d'eau installé au pied du mur de la propriété Bonny.

Sans opposition les membres votent une allocation de renchérissement en faveur des fonctionnaires et employés communaux. Chaque employé marié ou soutien de famille recevra un montant unique de 100 fr., tandis que les célibataires recevront 50 fr. Il sera en outre octroyé 20 fr. par enfant au-dessous de 18 ans, tandis que les retraités toucheront 50 fr.

Le budget pour 1941 rencontre également l'unanimité des trois groupements représentés dans le dit conseil. Il soldera par un déficit de 2214 fr. 70, montant dans lequel sont compris 33,500 fr. d'amortissement de la dette ce qui permet de déclarer que la situation est loin d'être alarmante, grâce à une très prudente administration du Conseil communal.

Le boni laissé par le fonds Fornachon se monte à 25,761 fr. 40, tandis que les comptes de l'usine à gaz laisseront selon toutes probabilités un excédent de 16,507 fr. 50 pour autant que la fabrication du gaz ne soit pas par trop entravée par suite des circonstances actuelles.

CORNAUX

Conseil général

(c) Le Conseil général, présidé par M. C. Boillat, s'est réuni vendredi dernier.

Le seul objet à l'ordre du jour était le budget pour 1941. Celui-ci se présente comme suit : recettes courantes 71,344 francs, dépenses courantes 71,869 fr. 90; déficit présumé 525 fr. 90.

Au chapitre des recettes, si le rendement des services des eaux et de l'électricité, des domaines et bâtiments reste stationnaire, celui de nos belles forêts est supputé à 15,200 fr., accusant une augmentation de 2500 fr., laquelle, hélas! est aussitôt grignotée par les charges actuelles incombant aux communes.

Le service de la dette communale absorbera l'an prochain 9222 fr. 75 pour le paiement des intérêts et 7100 fr. 30 pour les amortissements.

Les installations de drainage exécutées en 1900 demandent a être revisées, particulièrement dans les terres tourbeuses, pour rendre à ces dernières leur pleine fertilité, une somme de 1000 fr. sera affectée aux travaux les plus urgents.

Au vote final, le budget est adopté à l'unanimité.

LIGNIÈRES

Conseil général

(c) Le Conseil général a tenu sa séance de fin d'année le 27 décembre.

Budget de 1941. — Le budget pour l'an prochain se présente ainsi : recettes courantes totales 134,411 fr. 30; dépenses courantes totales 134,344 fr. 70, ce qui nous vaut un boni présumé de 66 fr. 60.

Emprunt. — En vue de consolider la dette flottante, le Conseil communal est autorisé à contracter un emprunt de 60,000 francs. Les prêteurs seront cherchés de préférence au village (Caisse de crédit mutuel ou particuliers).

Route de la Neuveville. — Cette route, sur un parcours de 900 mètres en territoire communal, a été cylindrée l'été dernier. Le Conseil communal propose qu'on la fasse goudronner. Une opposition à ce projet se manifeste. M. F. Chanel estime qu'avant de faire poser des tapis au passage de l'autobus postal, il est de toute nécessité de songer au rhabillement de la route des Prés. M. H. Gauchat trouve que les crédits sont votés trop facilement par le Conseil général. En définitive, aucun vote n'a lieu et le Conseil communal est chargé de présenter un projet avec devis lors d'une séance ultérieure.

Vente de terrain. — Du fait de la construction du chemin du Pâquier par l'armée, une mince bande de terrain détachée du domaine communal (1389 m²) a été cédée à M. R. Bonjour, pour le prix de 0 fr. 25 le mètre carré. La cession de deux autres parcelles offertes à des particuliers par le Conseil communal n'a pas été ratifiée pour le motif que les nouveaux propriétaires ne seraient pas des agriculteurs « pratiquants ».

Hausse des traitements. — Dans sa séance du mois de mai 1940, le Conseil général a voté un nouveau barème des traitements des chefs de dicastères, une augmentation de 10 % sur les traitements en général et de 15 % sur les allocations servies aux tenanciers des animaux bananx. Le présent budget a été établi sur ces nouvelles bases.

Divers. — Le Conseil général, comme la commission scolaire verraient de bon œil que l'œuvre de la pépinière scolaire soit poursuivie. Satisfaction leur sera donnée. La société de tir aux « Armes de guerre » se verra soutenue financièrement par la commune.

LE PAQUIER

Assemblée générale

(c) Les électeurs de la commune se sont réunis en assemblée générale, le samedi 21 décembre, pour examiner le projet de budget pour l'année 1941, et se prononcer sur diverses questions figurant à l'ordre du jour.

Sur proposition du Conseil communal, l'assemblée a voté sans opposition une augmentation de 200 fr. du traitement du secrétaire-caissier.

Budget 1941. — Si, dans son ensemble, il n'est pas très différent de celui de 1940, il faut toutefois noter que la commune reprend dès 1941, l'amortissement de son emprunt 4 ¼ % de 1931, amortissement qui avait été suspendu dès 1936 par jugement du Tribunal cantonal, notre commune ayant été mise au bénéfice des mesures d'allégement en faveur des communes obérées.

Aux recettes, seul le chapitre des forêts accuse une mieux-value considérable résultant de la hausse du prix des bois.

Aux dépenses, le chapitre des intérêts et amortissements mentionne une augmentation de 5500 fr., somme représentant l'amortissement de notre dette.

Les dépenses du chapitre des forêts sont aussi en augmentation d'environ 3000 fr. ; la hausse sur les façonnages et les voiturages en est la cause principale.

Les dépenses d'assistance sont aussi plus élevées qu'en 1940 et ce chapitre est d'ailleurs toujours plein d'imprévus.

Aux dépenses diverses on trouve les nouvelles rubriques se rapportant aux contributions de la commune à la caisse de compensation : c'est une nouvelle dépense d'environ 500 fr.

Dans son ensemble, le budget se présente comme suit : recettes courantes : 86,839 fr. 90 ; dépenses courantes: 85,231 fr. 70, laissant un boni présumé de 1608 fr. 20. L'assemblée accepte sans opposition le projet de budget tel qu'il est présenté.

Sur proposition du délégué chargé d'inspecter notre service de défense contre l'incendie, le Conseil communal avait examiné la question de l'achat d'une moto-pompe. Les renseignements nécessaires sont donnés à l'assemblée, mais après une discussion nourrie, les citoyens présents se prononcent contre cet achat, malgré la subvention intéressante que nous aurions pu obtenir.

Subvention aux autobus du Val-de-Ruz. — Là aussi, l'assemblée estimant qu'une réorganisation serait nécessaire pour arriver à une saine administration de la compagnie du Régional et des autobus du Val-de-Ruz, refuse la participation de la commune au déficit du service des autobus.

Dans les divers, la question de l'ouverture éventuelle d'une seconde classe est longuement discutée. En 1936, la diminution du nombre des élèves et l'état des finances de notre commune nous obligèrent à fermer une classe. Il n'y avait alors que 26 élèves : aujourd'hui, il y en a 34 ; il est naturel que les parents soucieux de l'instruction de leurs enfants, demandent l'ouverture d'une seconde classe, du moins en hiver. L'assemblée vote à l'unanimité une décision demandant à la commission scolaire d'examiner cette question avec l'inspecteur des écoles et le Département de l'instruction publique.

Tél. 5 29 77 **Restaurant du Théâtre** NEUCHATEL

Menus

Souper Réveillon St-Sylvestre
à Fr. 6 50
La Galantine de foie gras à la gelée de Porto
Le Consommé double à la Mœlle en tasse
La Caneton de Bresse à la Richelieu
Les Pommes Parisiennes
La salade Mimosa
La Coupe Saint-Sylvestre
Les Friandises
La Corbeille de Fruits
Cotillons
à Fr. 8.— avec Asperges sauce Hollandaise

Dîner Jour de l'an
à Fr. 6.--
Bisque d'écrevisses
Truite du lac Belle-Meunière
Poularde de Bresse au Chambertin
Pommes Parisiennes
Petits pois fins en corbeille
Salade
Glace Tutti Frutti
Friandises

Souper Jour de l'an
à Fr. 6.50
Hors d'œuvre riches
Ox-tail clair
Selle de chevreuil
Sauce Poivrade
Marrons glacés
Céleris en branches
Salade
Coupe Nouvel An
Corbeille de Fruits

AU CAFÉ:

Orchestre PIERRE BENOIT et VÉRA DORÈNE

vous feront oublier tous les soucis

COTILLONS - SERPENTINS - BALLONS ETC.

Nos spécialités seront également servies au Café ainsi qu'un menu soigné depuis Fr. 4.—

HOTEL DE L'UNION
FONTAINEMELON
SYLVESTRE ET 1er JANVIER
dès 22 h. dès 15 h.
DANSE
ORCHESTRE FANTASIA
1er ET 2 JANVIER
BEAUX MENUS
Se recommande : E. BUECHE
Tél. 7 11 25

HOTEL DU LION D'OR
BOUDRY
MENUS
des 1er et 2 janvier

Menu à Fr. 5.50
Consommé double Madrilène
Truites de ruisseau Maison
2 pièces
Poulet du Pays à la broche
Petits pois Grand'mère
Pommes Chips
Salade de saison
Coupe glacée favorite
Gaufrettes
Ce menu avec croûtes aux Morilles à la crème ou Terrine de Foie truffé Maison Fr. 7.—
Toutes spécialités sur commande
POISSONS DU LAC
CIVET DE LIÈVRE
Prière de réserver sa table
Tél. 6 40 16
A. LANGENSTEIN-TRAFELET
chef de cuisine

RESTAURANT DE LA PROMENADE
Chez Crivelli Rue Pourtalès 5-7
Sylvestre
Le rendez-vous des gens gais
ORCHESTRE
ROYAL-MUSETTE
Dès 22 heures :
ses succulents **Vol-au-vent**
sa **Soupe à l'oignon**
ses **Sandwiches Maison**

CAFÉ SUISSE
Place d'Armes 2
Tél. 5 24 25
Sylvestre
Civet de chevreuil
Poulet rôti
et nos spécialités
Dîner de Nouvel-An
Se recommande :
M. CHOTARD.

Hôtel du Verger - Thielle
SYLVESTRE ET 1er JANVIER
DANSE
ORCHESTRE « MELODIA » (6 musiciens)

Hôtel du Poisson
Auvernier
Menus des fêtes de l'An, 1er et 2 janvier

A Fr. 6.--
Pot au feu de volaille
Palée du lac, au vin blanc, sauce neuchâteloise
Gigots de chevreuil d'Argovie aux champignons frais
Pommes persillées
Poulet à la broche
Salade, doucette
Compote d'Abricots et Mirabelles à la crème ou glaces panachées

A Fr. 5.50
Fumet de volaille
Palée du lac, sauce neuchâteloise
Civet de chevreuil à la crème — Sauce Diane
Pommes persillées
Poulet à la broche
Salade, doucette
Compote d'Abricots et Mirabelles à la crème au glaces panachées

Les menus à Fr. 4.—, 4.30 et 4.80 sont très appréciés
Vins de premiers crus — Belles salles
Tél. 6 21 93 Se recommande J. Chautems, propriétaire.

Téléphone 5 21 52 **PALACE** Du 27 décembre au 2 janvier

TOUT NEUCHATEL PARLE DE CE FILM EXTRAORDINAIRE !
qui est l'une des plus sensationnelles productions de l'année
LE PLUS GRAND FILM DES TEMPS MODERNES
LA MAGIE du cinéma au service de l'imagination créatrice
LE FILM EXTRAORDINAIRE dû au scénario original de H.-G. WELLS
LE RETOUR DE L'HOMME INVISIBLE
LA PLUS FANTASTIQUE... LA PLUS AUDACIEUSE... LA PLUS STUPÉFIANTE AVENTURE QU'AIT RACONTÉ L'ÉCRAN
VOICI CE QUE DISENT LES CRITIQUES :

« LE RETOUR DE L'HOMME INVISIBLE » est un des chefs-d'œuvre du genre et certaines scènes sont du plus haut comique. C'est d'ailleurs là une des principales qualités de cette production de passer du comique au drame, du mystérieux à l'aimable plaisanterie par des rebondissements des plus pittoresques. Admirablement « monté », parfaitement au point, « LE RETOUR DE L'HOMME INVISIBLE » aura certainement un très grand succès...
Allez voir les résultats de ces fantaisies de la technique de la caméra au Métropole; ils sont étourdissants...
Nous nous empressons d'ajouter que les interprètes sont des artistes excellents, dont le jeu complète l'attrait du film.
(« Feuille d'avis de Lausanne ».)

Avec « LE RETOUR DE L'HOMME INVISIBLE », d'après le curieux roman de H.-G. Wells, le Métropole tient un des films les plus captivants. En effet, c'est bien dans le domaine de l'irréel que le cinéma a les possibilités les plus exclusives, les plus étendues. Ce qui caractérise cette production — à mon humble avis — c'est que l'on passe continuellement et dans des rebondissements inattendus du comique au drame, du mystère à la plus aimable fantaisie...
Comment les opérateurs ont procédé pour réaliser des scènes aussi bouleversantes que celles qui se déroulent sur l'écran du Métropole...
Les subtilités techniques ne sont pas le seul attrait de cette production, dont la photographie est de toute première qualité et dont les interprètes sont excellents.
(« Tribune de Lausanne ».)

C'est bien la sensation du jour !
POUR LA PREMIÈRE FOIS A NEUCHATEL
Un bon conseil : retenez vos places
Pour sauvegarder toute la valeur du film, il est présenté en version originale, sous-titres français
Mercredi 1er et jeudi 2 janvier, matinées à 15 heures

Café du Nord
NEUCHATEL
Grand'Rue - Rue du Seyon
Etablissement renommé pour
ses consommations soignées, ses vins et ses apéritifs de premier choix,
remercie ses fidèles clients et leur présente, ainsi qu'à ses amis et connaissances, ses meilleurs vœux pour 1941.
Le tenancier : Ls AUBRY.

LA ROTONDE
Réveillon de Saint-Sylvestre
Grande décoration. Cotillons
Grande salle : L'excellent orchestre Bossard renforcé, sa gaîté, son jazz-hot. — Mardi 31 décembre : Entrée 2 fr. 50, taxe comprise. — Mercredi 1er janvier : Entrée 1 fr. 10. — Jeudi 2 janvier : Prix habituel.
Grand spectacle de Music-Hall
« Les Simonas », acte oriental — « Zo-Zo », chien comique — Un couple de danseurs « Swing », et les formidables « Merreaux » dans leurs numéros sensationnels
Au café : L'entraînant orchestre Hot and Swing Makers. — Mardi 31 décembre : Entrée 1 fr. 10. — Mercredi 1er janvier: Entrée 60 c. — Jeudi 2 janvier : Dans la grande salle :
Menu de Réveillon à Fr. 8.50 Entrée comprise
DÉLICES DE FOIE GRAS DE STRASBOURG
CONSOMMÉ DOUBLE AU SHERRY
PAILLETTES DORÉES
TRUITE DE RIVIÈRE A LA NAGE
SAUCE HOLLANDAISE
POMMES EN SERVIETTE
CANETON A L'ORANGE
PETITS POIS FINS AU BEURRE
POMMES PARISIENNE
SALADE MIMOSA
COUPE SAINT-SYLVESTRE
CORNET PRALINÉ
CORBEILLE DE FRUITS
N.-B. — Ce menu sera servi de 19 heures à 23 h. 30. Il donne droit à la danse et aux cotillons. — Prière de réserver sa table à temps.
Tél. 5 30 08 R. STUDER-RUEDIN.

AUVERNIER
HOTEL DU LAC
Rendez-vous des gourmets

Souper - Réveillon de Saint-Sylvestre
à Fr. 5.50
Consommé double aux Diablotins
Truites au bleu
Sauce Hollandaise
Petits coqs rôtis
OU Selle de CHEVREUIL
Sauce crème
Garniture Printanière
Salade Endives
Coupes Maison
A Fr. 5.—, Palée en sauce Neuchâteloise en place de Truite au bleu

MENU de Nouvel an 1941
à Fr. 5.50
Potage crème de volaille
Palée en sauce Neuchâteloise
Civet de Chevreuil à la crème
Nouillettes au beurre
Canard de Bresse aux marrons
OU Petits coqs garnis
Pommes frites
Salade Mimosa
Coupes Maison
Le même menu sans civet Fr. 5.—

Tous autres arrangements sont à disposition :
TRUITES VIVANTES - CROUTES AUX MORILLES
ENTRECOTES MAISON - POULETS AUX MORILLES
ESCALOPES DE CHEVREUIL, SAUCE CRÈME
Tél. 6 21 94 P. CERF, chef de cuisine

Montmollin
HOTEL DE LA GARE Téléph. 6 11 96
Sylvestre et Nouvel an

Menu à Fr. 3.—
Soupe à la Fermière
Charcuterie de campagne
Poule au riz
Sauce suprême
Salade de saison
Dessert

Menu à Fr. 4.50
Potage velouté
Croûtes aux morilles
Gigot de Chevreuil à la crème
Pommes mousseline
Salade cressonnière
Ananas - Abricots meringués

Menu à Fr. 5.—
Consommé de volaille
Aspic de Langouste garni de Crevettes
Dindonneaux farcis
Sauce aux Champignons
Pommes noisettes
Salade Aïda
Coupe Midinette

Se recommande : J. PELLEGRINI-COTTET.
Nos meilleurs vœux et bonne année à tous nos clients !

DANSE
Sylvestre, 1er et 2 janvier, après-midi et soir
Orchestre MARINA de MORAT
HOTEL de la PAIX
CERNIER 7 11 43

Hôtel du
Cheval Blanc
Saint-Blaise
Nouvel-An 1941
MENU
Potage Bagration
Palées du lac, sauce au vin blanc
Langue de bœuf garnie, sauce madère
Poulardes
Pommes frites
Salade
Coupe Nesselrode
1 plat . Fr. 3.50
2 plats. » 4.50
3 plats. » 6.—
(complet)

Pour Nouvel-an
un superbe fauteuil monté dans mes ateliers fera la joie de vos parents.
Meubles G. MEYER
Fbg de l'Hôpital 11, Neuchâtel
Rayon du neuf

Hôtel du Château
1er janvier VALANGIN dès 16 h.
DANSE
avec les deux matelots
« NESTY et PIERRO »
MENU DU 1er JANVIER :
Fr. 7.-
(deux services Fr. 5.-)
Consommé
Truites au bleu
Beurre noir - Pommes
Poulet garni du pays
Gigot de chevreuil
Sauce chasseur - Salade
Ananas au kirsch - Biscuits

CAFÉ DES ALPES ET SPORTS
SYLVESTRE, dès 21 heures
MERCREDI, dès 14 h. 30 et 20 h.
JEUDI, dès 14 h. 30 et 20 h.
DANSE
Orchestre « Swing-Lador »
Entrée 40 c. (danse comprise)

HOTEL DU LION D'OR - BOUDRY
GRAND BAL
Sylvestre, dès 21 heures ; 1er janvier, dès 16 heures ; 2 janvier, dès 14 h. et 20 h. : ORCHESTRE TONI JAZZ
Tickets d'orchestre. Pas de ruban de danse.
PROLONGATION D'OUVERTURE AUTORISÉE P 3842 N

LA PAIX MAISON DES SYNDICATS
Réveillon de St-Sylvestre
Ne manquez pas d'assister à nos grands spectacles de variétés

Menu à Fr. 6.50
servi de 18 h. à 20 h.
et de 23 h. à 1 h.
Tortue claire
Truite du lac Bleu à la nage, beurre noisette
Pommes vapeur
Poularde poêlée aux champignons
Pommes Parisienne
Petits pois à la Française
Salade d'hiver
Biscuit glacé à l'orange
SURPRISE...
Ce menu donne droit au spectacle gratuit, place à Fr. 2.20

Au restaurant, menus à Fr. 4.— et 5.50
Nos bons menus de Nouvel-an à 2.50, 3.— 3.75 et 5.50
Les personnes qui auront pris le billet de spectacle pour la soirée du 1er janvier payeront 4.50 le souper de 5.50
IL EST PRUDENT DE RÉSERVER SES TABLES - Tél. 5 24 77

UN ABRI

AU

Restaurant du Concert

avec son célèbre ORCHESTRE **BERT'S**

MENU DE RÉVEILLON

Fr. 6.50 (entrée comprise)

Restauration chaude jusqu'à minuit

DANSE Nuit de Sylvestre jusqu'à 5 heures
Nuit de Nouvel An jusqu'à 2 heures

Hôtel-Restaurant du Soleil

Neuchâtel Tél. 5 25 30

MENUS

Souper Réveillon
Menu à Fr. 6.—
Consommé au Porto
Truites de Rivière au bleu
Pommes vapeur
beurre noisette
Haricots au lard et
jambon de campagne
Poulet de grain
« Bonne Année »
Pommes frites
Salade de saison
Coupe Saint-Sylvestre
Un plat en moins Fr. 5.—

Dîner Nouvel an
Menu à Fr. 6.—
Consommé Germiny
Buffet froid
Palée à la Neuchâteloise
Pommes vapeur
Mignon de Chevreuil
Grand-veneur
Pommes croquettes
Salade
Biscuit glacé
Un plat en moins Fr. 5.—

Soir du réveillon au 1er étage

BAL BUFFET FROID

VINS DE CHOIX

Le menu sera servi jusqu'à 23 h. 30

Se recommande :
J. PEISSARD, chef de cuisine.

Buffet de la Gare

NEUCHATEL

LE RESTAURANT DES GOURMETS
offre à sa fidèle clientèle
POUR SYLVESTRE ET LE JOUR DE L'AN
ses spécialités et ses menus de choix

Prière de se renseigner - Tél. 51059

M. & Mme W.-R. Haller-Keller.

STUDIO

Tél. 5 30 00

POUR LES FÊTES DE L'AN
jusqu'au 2 janvier
MATINÉES à 15 h :
Mercredi 1er et jeudi 2 janvier

Une fantaisie éblouissante de joie et de lumière
La magie de la danse
La griserie du sport
L'enchantement de la musique

Féerie de la glace

Une mise en scène
d'une prodigieuse beauté

RETENEZ VOS PLACES D'AVANCE

Du 27 décembre au 2 janvier

APOLLO

Mercredi et jeudi, Matinées à 15 h.

UN VRAI SPECTACLE DE FÊTES A LA MISE EN SCÈNE ÉBLOUISSANTE
UNE CURE DE RIRE QUI VOUS « RETAPERA » LE MORAL

Miquette et sa mère

Un grand film français de Jean Boyer d'après l'étincelante et joyeuse comédie de de Flers et de Caillavet

Les vedettes comiques que vous aimez :

Lilian HARVEY
Lucien BAROUX
Marguerite Pierry
Léon Bélières
André Lefaur

De l'esprit — Des chansons
Du rire

Deux heures de folle gaieté !

ACTUALITÉS SUISSES en première semaine

Installation Western - Electric

RETENEZ VOS PLACES : Tél. 5 21 12

Hôtel de la Poste

GRAND SAVAGNIER

1er et 2 janvier 1941, dès 14 heures

DANSE

Orchestre « TESI MUSETTE »

Se recommande : Famille Ami-Henri Girard.

LE RESTAURANT Strauss NEUCHATEL

présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour l'an nouveau

Pour le réveillon de Saint-Sylvestre et à l'occasion du Nouvel-An et du 2 janvier

excellents menus
à Fr. 4.-, 5.- et 6.-

M. H. JOST.

HOTEL DU POISSON

MARIN

31 DÉCEMBRE, dès 20 heures
1er JANVIER, dès 14 et 20 h.
2 JANVIER, dès 15 et 20 heures

GRANDS BALS

Orchestre « Rinaldo »

Décoration : « Cœurs dans la neige »

Famille GRAF-CASASOPRA
se recommande et présente ses vœux pour la nouvelle année.

Au Grütli

Bercles No 3 Neuchâtel

SYLVESTRE ET 1er JANVIER

DANSE

Orchestre Carlo Dédé

L'Hôtel du Raisin

présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour 1941

Il se recommande toujours pour sa cuisine soignée et ses vins de qualité.

A. GUTKNECHT.

Hôtel du Dauphin

Serrières - Neuchâtel

présente, à l'occasion des fêtes de l'an, à ses clients et amis ses meilleurs vœux pour 1941

Saint-Sylvestre et Nouvel an
Soirées de famille. — Gaîté
MENUS DIVERS
Poissons, préparations diverses

Salle à manger — Service par petites tables
Tél. 5 12 83 — Se recommande : J. HUGLI.

Théâtre de Neuchâtel

Mardi 7 janvier, à 20 h. 15

Tovaritch

la célèbre pièce gaie de Deval
par la troupe du Théâtre de Lausanne

Location : Au Ménestrel - Prix habituels

Où irons-nous manger à Nouvel an ?

l'Hôtel de la Gare

CORCELLES-PESEUX

vous réserve un accueil aimable et vous assure un service irréprochable

Menus spéciaux et soignés

à Fr. 6.— 5.— 4.50 et 4.—

Tous nos efforts tendront à satisfaire les plus difficiles

Prière de réserver sa table - Tél. 6 13 42

HOTEL DE LA CROIX D'OR - VILARS

Dès 20 heures le soir de Sylvestre et le 5 janvier 1941

Danse Orchestre Tesi Musette

Se recommande : G. GAFFNER.

Le Jura

CAFÉ-RESTAURANT
NEUCHÂTEL
RUE DE LA TREILLE 7 - TÉL. 5 14 10
A. RUDRICH, PROPRIÉTAIRE

Pour le RÉVEILLON de Saint-Sylvestre et Nouvel an

Menus de Fr. 4.-- à 6.--

A Sylvestre : Restauration jusqu'à 24 heures

Café-restaurant du Rocher

SYLVESTRE

Mets froids - Bon vin - Musique

Se recommande : J. Gerber Tél. 5 27 74

« CARDINAL »

Du samedi 28 décembre au 2 janvier

Cabaret - Concert

venez applaudir
Acarius le meilleur des comiques
Viviane Chatel et **Leo Chatel** dans leurs tours de chants et leurs sketches
Un programme qu'il ne faut pas manquer

Café-restaurant du THÉATRE

Réveillon

Saint-Sylvestre 1940

JOUR DE L'AN

Menus soignés depuis Fr. 4.--

Réservez votre table à temps
Tél. 5 29 77

THEATRE

DU 1er AU 6 JANVIER Tél. 5 21 62

MATINÉES à 15 heures :
Mercredi, jeudi, samedi et dimanche

Désireuse de commencer l'année sous le signe de la bonne humeur et de procurer à son aimable clientèle une semaine de détente et de saine gaîté, la direction a fait appel aux deux chevaliers du rire

LAUREL ET HARDY dans leur dernière création

Têtes de pioche

Le film le plus comique de la saison — **Actualités suisses en première semaine**

LES ENFANTS SONT ADMIS AUX MATINÉES

PRENEZ VOS PLACES D'AVANCE — ENFANTS Fr. 0.50 - Fr. 1.—

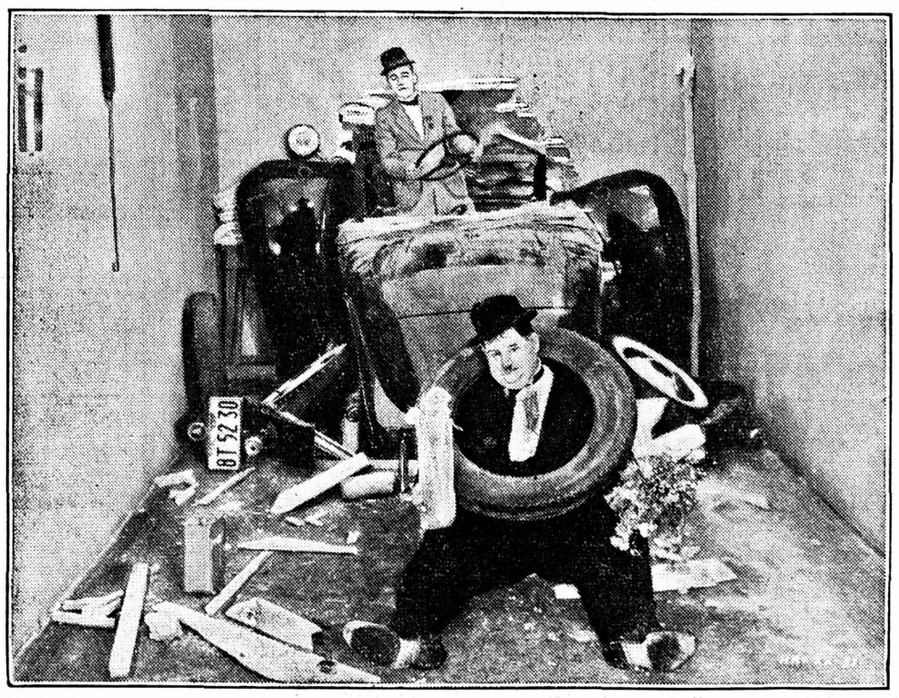

A nos nombreux et fidèles clients, nos vœux chaleureux de bonheur pour 1941

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS
Jules PERRENOUD & Cie

M. et Mme Henri Bourquin et fils
CAMIONNEURS
Rue Arnold-Guyot 4
remercient leur bonne et fidèle clientèle de la confiance qu'elle leur a témoignée et lui présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

La Grande Cordonnerie J. Kurth
Neuchâtel, rue du Seyon 3
souhaite à son estimable clientèle une bonne et heureuse année

AU MÉNESTREL
MUSIQUE
présente à son aimable clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Mme STUDZINSKI-WITTWER
«AU TRICOTAGE»
Rue du Trésor
présente à son honorable clientèle ses meilleurs vœux de bonne année

LA MAISON
Jacques Jutzeler
CUIRS ET PEAUX
Rue du Temple-Neuf - Concert 4
présente à son honorable clientèle ainsi qu'à ses amis et connaissances ses meilleurs vœux de bonne année

M. et Mme Frédéric GIRARD
FOURNEAUX «LE REVE»
Bassin 6
présentent à leur fidèle clientèle et à leurs amis leurs meilleurs vœux pour 1941

Edouard GERSTER
MARCHAND-GRAINIER
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

LA BOULANGERIE-PATISSERIE
OTTO WEBER
Faubourg de l'Hôpital 15
présente à son honorable clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

M. et Mme Fr. GUTMANN
BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Rue Pourtalès 1
présentent à leur honorable clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

ZIMMERMANN S.A.
EPICERIE FINE
remercie sincèrement tous ses clients et leur présente ses meilleurs vœux

Mme et M. Marcel Aegerter
PATISSERIE-BOULANGERIE
Rue de l'Hôpital 2
présentent à leur honorable clientèle leurs meilleurs vœux pour l'année nouvelle

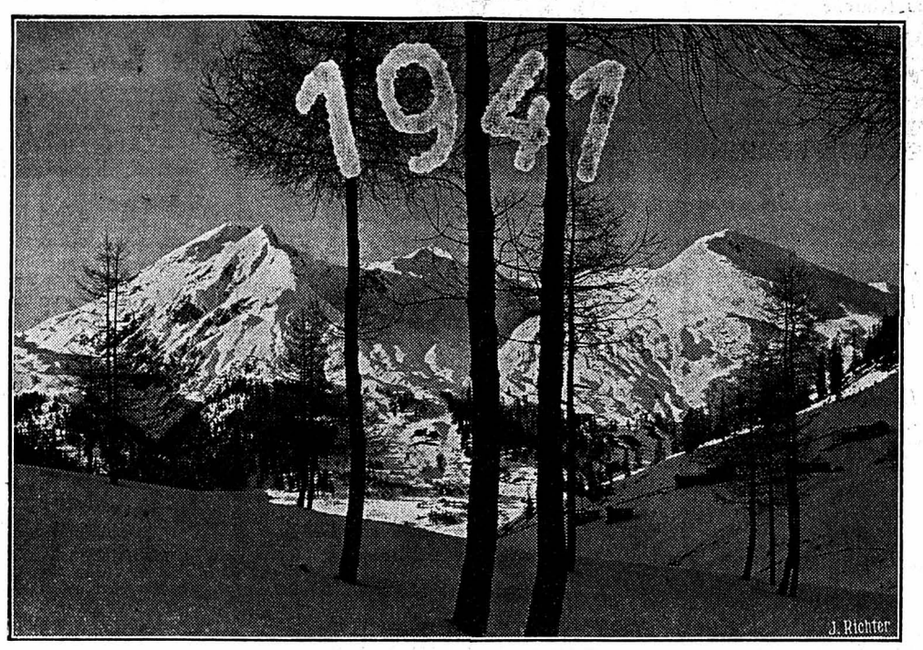

Que l'an nouveau soit propice à notre pays !

L'ENTREPRISE DE GYPSERIE-PEINTURE
F. BORNICCHIA
présente à son honorable clientèle ses vœux les meilleurs à l'occasion de la nouvelle année

W.-R. HALLER-KELLER
BUFFET DE LA GARE
Neuchâtel
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Confiserie Vautravers
PLACE PURRY
présente à sa clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

BOUCHERIE du MARCHÉ
V. ULRICH & FILS
Rue du Trésor - Tél. 5 21 20
adressent à leur fidèle clientèle leurs bons vœux pour la nouvelle année

La Maison de CYCLES et SPORTS
A. GRANDJEAN S.A.
Neuchâtel
présente à son honorable clientèle et à ses amis ses meilleurs vœux de nouvelle année

P. GUGGISBERG
CORDONNERIE MÉCANIQUE
Poteaux 5, 1er étage
remercie sincèrement sa fidèle clientèle et lui présente à l'occasion de la nouvelle année ses meilleurs vœux

LA DIRECTION DE
Radio-Médiator S.A.
Neuchâtel
vous présente ses bons vœux pour 1941

Maison BONNOT
PRIMEURS
Place Purry 3
présente à sa bonne clientèle ses meilleurs vœux de nouvelle année

LA MAISON
LAMBERT & CIE
CAMIONNAGE OFFICIEL
Déménagements - Garde-meubles
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Madame Christian SCHWEIZER et ses enfants
Café-Restaurant du THÉATRE
présentent à leur honorable clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

LS JUVET
80, ECLUSE - Neuchâtel
Commerce de métaux vieux et neufs
Tous déchets industriels
présente à son honorable clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Spichiger & Cie
NEUCHATEL
TAPIS ET LINOLEUMS
adressent à leur bonne clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

ZANETTA
LA SOURCE DU SALAMI
Moulins 23
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

MM. LINDER & VESSAZ
SERRURIERS
Pommier 2
présentent à leur dévouée clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

M. et Mme J. WILL
TAILLEUR - Rue Purry 8
présentent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

M. et Mme GIRSBERGER
BOUCHERIE
20, rue Fleury
présentent à leur honorable clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

Mme et M. Schneider
succ. de J.-Aug. Michel
Rue de l'Hôpital
TABACS ET CIGARES
présentent à leur dévouée clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

Veuve U. WIDMER-DEBROT
Magasin de cigares AU TURCO
(Bas de la rue du Château)
présente à son honorable clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Edmond BERGER
MAISON DE BLANC
présente à ses fidèles clients ses meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année

M. et Mme Henri CATTIN
BISCUITERIE NEUCHATELOISE
présentent à leur honorable clientèle, avec leurs remerciements, leurs meilleurs vœux de bonne année

PAUL BURA
PLATRERIE-PEINTURE
PAPIERS PEINTS
Rue du Temple-Neuf 20
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

LA DROGUERIE
Paul SCHNEITTER
Rue des Epancheurs
présente ses remerciements à sa fidèle clientèle, ainsi que ses bons vœux pour la nouvelle année

M. G. NAGEL
MENUISERIE-EBENISTERIE
Ecluse 17
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

AUX MOUSQUETAIRES
Paul WIDMER, Rue de l'Hôpital 19
présente à sa clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Prisi
Hôpital 10
présente à son aimable clientèle ses bons vœux pour la nouvelle année

RITZ & ACCATINO
Successeurs d'Helvetio Bernasconi & Cie
Anciennement Gustave MENTH
ENTREPRISE DE MENUISERIE
Faubourg de l'Hôpital 36
présentent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

BEAUTY PARLOR
HENRI ZORN
Concert 6
souhaite à toute sa fidèle clientèle une heureuse année

Boucherie-Charcuterie chevaline
P. CHALLANDES - Moulins 4
présente à sa fidèle clientèle, ses amis et connaissances, ses vœux les meilleurs à l'occasion de la nouvelle année

présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

PAUL PRYSI-GUTKNECHT
LAITERIE-EPICERIE
SABLONS 53
adresse à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

ALBERT MENTH
PARQUETERIE
Faubourg de l'Hôpital 36
présente à son honorable clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

La Société générale d'affichage
vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

J. STOYANOVITCH
BOTTIER - Neuchâtel
présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année à son honorable clientèle, à ses amis et connaissances

E. PRÉBANDIER et FILS S.A.
CHAUFFAGE CENTRAL
Neuchâtel
présentent à leur clientèle leurs meilleurs vœux pour 1941

LA DIRECTION DE
L'APOLLO
remercie sa bonne clientèle et lui présente à l'occasion de la nouvelle année ses meilleurs vœux

A.-L. BUTTET, laiterie
Rue du Temple-Neuf
et Rue des Moulins 31
présente à sa dévouée clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

F. WITTWER
DÉMÉNAGEMENTS
INTERNATIONAUX
EXCURSIONS
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Mme et M. M. CHOTARD
CAFÉ SUISSE
Place d'Armes 2
présentent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

H. LUTHY
ARMURIER - Terreaux 3
présente à sa clientèle, à ses amis et connaissances ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

LA MAISON
QUADRONI FRÈRES
GYPSERIE-PEINTURE
Faubourg de l'Hôpital 9 - Neuchâtel
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Marcel BORNAND
CYCLES - MOTOS
Temple-Neuf 6
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

RODDE & Cie
Vieux métaux - Déchets industriels
Ecluse 72-76
présentent à leur honorable clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

E. SCHENKER
Neuchâtel GARAGES Saint-Blaise
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

LAITERIE de la TREILLE
M. & Mme A. BILL
5, Rue de la Treille, 5
présentent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

François BRUGERE
COMMERCE DE MÉTAUX NEUFS ET VIEUX
Maladière 34
présente à son honorable clientèle ses vœux les meilleurs pour la nouvelle année

Adolphe SCHWANDER
TAPISSIER - MATELASSIER
Neubourg 23
présente à sa bonne clientèle ses vœux de bonne année

LES MAGASINS
JULES BLOCH
présentent à leur honorable clientèle les meilleurs vœux pour la nouvelle année

M. et Mme Jean KELLER
Terreaux 8 FLEURISTES Seyon 30
5 34 86 Téléphone 5 23 00
Neuchâtel
présentent à leur honorable clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

Fritz GROSS et fils
FERBLANTERIE APPAREILLAGE
présentent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année ainsi que leurs remerciements

M. et Mme Paul TRŒHLER
Epicerie-Primeurs de Bellevaux
présentent à leur honorable clientèle leurs vœux les meilleurs pour la nouvelle année

La laiterie TRIPET
rue Louis-Favre 21
présente à son honorable clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

DUVANELOPTIC
Neuchâtel - HOPITAL 2
présente à sa fidèle clientèle ses vœux les meilleurs à l'occasion de l'an nouveau

M. et Mme G. ERNST
BOULANGERIE - PATISSERIE
Rue Louis-Favre 13
présentent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

LA PATISSERIE NUSSBAUM
Ecluse 31 - Neuchâtel
présente à son honorable clientèle ses meilleurs vœux pour l'an 1941

R. MÉRUNA
TAILLEUR - Rue Coulon 8
présente à son honorable clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

M. et Mme ERNEST WEBER
BOULANGERIE - PATISSERIE
Place du Marché
présentent à leur honorable clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

La Vitrerie SCHLEPPY
Faubourg du Lac 8
présente à son honorable clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Georges VUILLEMIN et ses fils
COUVREURS
Neuchâtel - Rue Louis-Favre 25
Téléphone 5 15 48
présentent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

R. ROBERT
COIFFEUR POUR DAMES ET MESSIEURS
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

BAILLOD
A nos chers clients: Bonne année!

LE MAGASIN BÉGUIN & PERRIN
A LA MÉNAGÈRE
PLACE PURRY 2 - Neuchâtel
présente à son honorable clientèle ses vœux les meilleurs à l'occasion de la nouvelle année

RESTAURANT DU MAIL
RESTAURANT DES SAARS
M. et Mme G. PERRIN et leur fille
présentent leurs vœux de bonne année à leur fidèle clientèle

AUTO - RADIATEUR
Faubourg de l'Hôpital 50
ALBERT CHIARA
FERBLANTIER-APPAREILLEUR
présente ses vœux de bonne année à sa fidèle clientèle

Radio Mélody
1 27 22
L. Pomey Grand Rue 4 Neuchâtel
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux de bonne année

MM. GRAU & OBERSON
CAMIONNAGE
adressent à leur bonne clientèle leurs meilleurs vœux de nouvelle année

ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ
EUGÈNE MONTI
Rue Pourtalès 13
présente à sa clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

DECOPPET Frères
MENUISERIE - CHARPENTE
Evole 49 - Tél. 5 12 67
présentent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux de nouvelle année

« Chez Bacchus »
RESTAURANT DU SEYON
Ecluse 35 - Neuchâtel
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux de bonne année

Hôtel du Guillaume Tell
NEUCHATEL
M. & Mme Henri SCHENKEL
présentent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

A. DUCOMMUN
COUVREUR
Succ. de J. Kung - Seyon 30
Tél. 5 33 93
adresse à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux de bonne année

Maison SCHREYER & Cie
COMBUSTIBLES - Ruelle DuPeyrou
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

ENTREPRISE DE SERRURERIE
FERRONNERIE D'ART
Mme Vve Louis GUILLOT et fils
Ecluse 21 - Neuchâtel - Tél. 5 21 16
présentent leurs bons vœux à tous leurs amis, clients et connaissances

CORDERIE HAUSMANN
YVONNE DUBIED, succ.
LES CHARMETTES - Neuchâtel
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Joseph QUADRONI
GYPSERIE-PEINTURE
19, Faubourg de l'Hôpital - Neuchâtel
Tél.: ATELIER 5 37 18 - DOMICILE 5 37 19
présente à sa nombreuse clientèle ses vœux les meilleurs pour la nouvelle année

VÊTEMENTS Frey
SCHEID, gérant,
vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

A. DEMARTA
GYPSERIE - PEINTURE
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux

Laiterie Fontaine - André 5
Mme MOSER
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux de nouvelle année

D. MARTHE
Horlogerie-Bijouterie du Trésor
adresse à sa fidèle clientèle, ses amis et connaissances, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

NEUCHATEL
RESTAURANT W. MEIER
Ruelle Dublé
présente ses vœux les meilleurs à sa nombreuse clientèle et se recommande au mieux

LA CHAPELLERIE DU FAUCON
A. FAIST
Rue de l'Hôpital 20, Neuchâtel
présente à sa clientèle ses meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année

FRITZ AEPPLI
BOULANGER
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année
AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.
NEUCHATEL

PAUL ROBERT
Agent général de « La Genevoise », Compagnie d'assurances sur la vie,
vous présente ses meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année

M. et Mme JOSEPH SEILER
LAITERIE DU STADE
Rue du Manège, 4
présentent leurs vœux sincères à toute leur fidèle clientèle

LA LAITERIE
ALFRED JAUNIN
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, ainsi que ses remerciements

Les porteuses de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »
présentent aux fidèles abonnés de ce journal leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

A ses milliers d'abonnés et de lecteurs, ainsi qu'à ses fidèles clients, collaborateurs et correspondants,
la « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL »
adresse ses sincères remerciements et ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

LE JOUR DE L'AN DE GRAND'MÈRE

Les fêtes traditionnelles ! C'était ce qui semblait le plus pénible à la vieille dame. Et surtout le jour de l'An, si tôt après Noël, cette grande fête des petits-enfants. Elle souffrait davantage de ne pas avoir auprès d'elle — ces jours-là — le garçonnet et la fillette de son fils défunt. Ne plus les voir, il fallait bien qu'elle en prît son parti, étant atteinte, depuis plusieurs années déjà, de cécité complète. Mais ne plus avoir la joie de les embrasser, de les choyer, de les gâter, alors qu'il lui aurait été si doux de reporter sur ces chérubins les témoignages de la tendresse qu'elle éprouvait pour son enfant disparu. Or, elle était aujourd'hui brouillée avec sa bru, une femme sèche et de mauvais caractère, qui avait ajouté à la sottise de rompre avec elle la cruauté de la priver de toute visite de ses petits-enfants.

A cette époque de l'année, quelle détresse morale était celle de la vieille dame et combien douloureux à doubler pour elle le cap de cette semaine qui, dans les circonstances normales, est, par essence, celle des réunions de famille ! Des larmes coulaient de ses yeux où toute flamme était éteinte en revoyant, au-dedans d'elle-même, avec une acuité accrue, les réunions que présidaient — autour d'une table nombreuse — les aïeuls, aux temps bénis où elle était enfant.

Quand on n'a pas connu ces joies-là, on les entrevoit chez les autres avec une mélancolique envie. Lorsqu'on les a vécues, on en garde à jamais le souvenir ineffable et les regrets les plus attendris.

Aujourd'hui, la malheureuse grand'mère sans petits-enfants — c'était du moins pareil — avait hâte que s'écoulât très vite cette semaine de fin d'année.

La servante fidèle, mi-gouvernante, mi-dame de compagnie, serait volontiers restée auprès d'elle pour que le jour de l'An lui fût moins amer. Mais Mme veuve Dorgennes préférait encore la solitude complète et tenait à ce que sa dévouée domestique allât, au contraire, dans sa propre famille. L'aveugle avait tellement l'habitude de son intérieur qu'elle était très capable de passer une journée entière sans son assistance, tous préparatifs étant d'ailleurs faits pour lui simplifier et lui faciliter les choses. Seule, absolument seule, avec le souvenir des ombres chères de son mari et de son fils, elle serait mieux à son aise pour pleurer et remâcher du matin jusqu'au soir l'espoir fou, toujours vain, que sa bru aurait enfin un mouvement de compréhension et enverrait ses enfants — maintenant âgés de treize et dix ans — lui souhaiter la bonne année. N'était-ce pas dans cette espérance dérisoire et dont elle n'osait plus parler à personne que, tous les ans, elle se munissait de friandises, qu'elle commandait soi-disant pour les offrir à de petits déshérités, et qu'elle leur faisait effectivement remettre le lendemain, avec autant de régularité que le retour de son espoir.

Au fond, elle savait trop que son petit-fils et sa petite-fille ne viendraient pas. Elle avait tout tenté sans succès pour émouvoir sa bru. Lorsqu'elle était devenue aveugle, elle lui avait écrit en substance : « Vous m'aviez prévenue que je ne verrais plus jamais Jacques et Rosette ; maintenant que vous avez la certitude que je ne pourrai plus les voir, laissez-moi la consolation de les embrasser ».

Et sa bru s'était encore froissée de cette lettre qui était demeurée sans réponse.

× ×

Le jour de l'An est venu. La domestique est partie. Mme veuve Dorgennes a revêtu la robe qu'elle aurait décidé de mettre si elle avait dû recevoir. Elle va et vient dans son appartement, de sa démarche hésitante d'aveugle, les yeux toujours levés vers le ciel. Elle s'occupe du mieux qu'elle peut à diverses petites choses et s'y attarde le plus possible. Elle n'aura que trop le loisir de penser, dans l'immobilité, tout au long de la journée. Et elle a déjà le cœur bien gros en prévoyant que, le soir, elle se couchera plus triste encore qu'elle ne s'est levée ce matin. Qui sait si, en allant et venant, elle ne se donne pas l'illusion de derniers préparatifs pour que tout soit parfaitement en ordre, en attendant quelqu'un ? Elle connaît si bien la place de tous les objets qu'en modifiant de quelques millimètres leur position elle a le sentiment de rectifier l'harmonie de l'ensemble, pour que le premier coup d'œil des visiteurs soit favorable, — elle qui ne voit pas...

Après le déjeuner, elle placera sur la table des friandises qui étaient sur le buffet et que la bonne portera demain à des enfants pauvres. Car personne ne viendra, hélas ! La grand'maman sait bien qu'il lui faudra, d'heure en heure, en prendre son parti et qu'elle n'a qu'à se replonger, avec cette lancinante mélancolie si souvent éprouvée, dans ses vieux souvenirs.

× ×

Au coin du carrefour où s'élève la maison de Mme Dorgennes, à l'entrée de la ville, des romanichels à la carriole minable, que l'homme traîne lui-même, depuis qu'il a dû vendre son bourriquet étique, se sont installés. Ils sont vaguement rempailleurs de chaises ou font des paniers. Depuis longtemps le travail ne donne guère. Et moins encore les jours de fête.

— Papa, j'ai faim !

— Tais-toi !

L'homme a répondu cela d'un ton rogue. Non qu'il soit dur pour ses mioches. Au contraire. Ça lui fend le cœur qu'ils manquent de pain. Surtout un jour de l'An. Il fait la grosse voix pour le cacher. Il est allé ce matin à la mairie demander un secours. Les bureaux sont fermés, c'est jour férié. Les enfants n'ont eu qu'un tout petit morceau de pain à midi. Le père et la mère une bouchée.

LES SOCIÉTÉS FÉDÉRALES DE GYMNASTIQUE
AMIS-GYMS & ANCIENNE
présentent à leurs membres honoraires, passifs et actifs, ainsi qu'à tous leurs amis, les meilleurs vœux pour la nouvelle année.
Les présidents: M. MENTHA — P. KALTENRIEDER

ANDRÉ PERRET
OPTICIEN
Rue des Epancheurs
présente à son ancienne et fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Aux élèves et amis
L'ÉCOLE DE MUSIQUE
RENÉ GERBER
PESEUX
adresse ses vœux

Savoie-Petitpierre
S. A.
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

BOULANGERIE BERNASCHINA
SERRIERES
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

LAITERIE CENTRALE
Constant DUBEY
PESEUX
présente à sa bonne clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

F.-J. KEMMLER, agent général de
LA SUISSE
ASSURANCES
et
MM. Maurice BOURQUIN, Corcelles; Charles GISLER, à Neuchâtel; Auguste GAFNER, à Dombresson, inspecteurs,
présentent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

LA CONFISERIE-PATISSERIE
WILLIAM CLERC
VAUSEYON
présente à sa bonne clientèle ses meilleurs vœux de bonne année

GARAGE VIRCHAUX & CHOUX
SAINT-BLAISE
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Georges WENGER
PESEUX
Dépositaire des Eaux et Limonades Henniez-Santé - Alimentation en gros
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

LE CAMION DE CERNIER
DAGLIA
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

MAISON DE MEUBLES
J. SKRABAL
PESEUX
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

R. J. PETER, vins
AUVERNIER
présente à sa clientèle, à ses amis et connaissances, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

La Charcuterie VOUGA
CORTAILLOD
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

V. KAUFMANN
HOTEL DE VILLE - CUDREFIN
présente à ses fidèles clients et amis ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

HOTEL BELLEVUE
AUVERNIER
présente à ses fidèles clients ses meilleurs vœux pour 1941

Alb. HÆMMERLY
BOUCHERIE-CHARCUTERIE DU VAUSEYON
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Le restaurant PRAHIN
VAUSEYON
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

La Maison J.-E. Cornu
Vins de Neuchâtel « L'Aurore »
CORMONDRECHE
présente à sa bonne clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

M. et Mme A. Jeanrenaud
BUFFET DE LA GARE
LES HAUTS-GENEVEYS
présentent à tous leurs clients et amis leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

LA PAIX
MAISON DES SYNDICATS
M. et Mme Willy SCHENK
présentent leurs meilleurs vœux de nouvelle année à leurs nombreux clients

Boulangerie R. Barbezat
Vauseyon 13
présente à son honorable clientèle à ses amis et connaissances, ses bons vœux pour 1941

Restaurant de la Gare
SAINT-BLAISE
W. Zbinden
présente à sa bonne clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

M. et Mme Samuel BALMER
BOUCHERIE-CHARCUTERIE
VALANGIN
présentent à leur honorable clientèle leurs meilleurs vœux de bonne année

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
LA COUDRE - HAUTERIVE
Roger ROSSELET
adresse à sa fidèle clientèle, à ses amis et connaissances, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

FERNAND MOINE
VETEMENTS - PESEUX
présente à son honorable clientèle, avec ses sincères remerciements, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

CHARCUTERIE
ALBERT GUYE
LA COUDRE
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Famille DREYER-PERSOZ
RESTAURANT DU PONT
THIELLE
adresse à ses clients ses meilleurs vœux de nouvelle année

HOTEL de la PAIX
CERNIER
David DAGLIA
présente à sa bonne clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

La Cordonnerie Lehnherr
à SAINT-BLAISE
présente à sa fidèle clientèle ses vœux les meilleurs à l'occasion de la nouvelle année

A. CASANOVA
GYPSERIE-PEINTURE
Serrières
présente à ses clients, amis et connaissances ses meilleurs vœux de bonne année

Grand Garage Moderne
Robert Bader - PESEUX
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Robert Combremont
CHARCUTIER - Grandcour
présente ses vœux de bonne année à sa fidèle clientèle du marché de Neuchâtel

Mme & M. F. Nicoud-Charpilloz
HOTEL SUISSE
Neuchâtel
Hôtel de Tête de Ran
s/Les Hauts-Geneveys
présentent à leur aimable clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

X. BORER
ACHAT DE VOITURES USAGÉES
Draizes 61
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Mme et M. von ARX-NIKLAUS
Combustibles - Transports - PESEUX
présentent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

Café de la Métropole
PESEUX
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux de nouvelle année

Hôtel du Cheval Blanc
COLOMBIER
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

L'ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ
René JUNOD
Les Deurres 8 - SERRIERES
présente ses vœux de bonne année à sa fidèle clientèle

LA MAISON
THE BRAHMA
adresse à tous ses amis et clients ses meilleurs vœux pour l'an 1941
Aloys Pache & Cie - LAUSANNE

vous présente ses vœux les meilleurs pour 1941 et n'oublie pas Neuchâtel

— Maman, j'ai faim, dit la petite à son tour.

— Taisez-vous ! ordonne la mère à voix basse. Vous faites de la peine à votre père.

Le garçon, qui est l'aîné, la regarde avec des yeux qui parlent. Oui, ils questionnent, un peu craintivement, à la dérobée.

La femme comprend trop bien. Elle détourne la tête comme pour éviter de répondre. Son visage déjà sombre s'attriste davantage, devient plus amer, farouche. Elle regarde enfin du côté de son mari comme si elle redoutait qu'il devine ce que, peut-être, elle va permettre, d'une entente tacite et inexprimée avec son fils. Elle tremble intérieurement. Ça la retourne, mais elle dit au garçonnet et à sa sœur d'une voix qu'elle veut tranquille :

— Allez donc vous promener, tous les deux, ça vaudra mieux !

Le gamin a compris. Ils s'en vont tous les deux.

Leur père ne veut pas qu'ils mendient. Encore moins qu'ils chapardent. Mais c'est souvent nécessaire. Et sans le dire, implicitement, ne pouvant voir ses enfants privés à tel point, la mère a donné à l'aîné, depuis quelques mois, l'idée qu'il pouvait en pareilles circonstances faire ce que le père lui avait interdit. Et comme c'est plus simple de chaparder que de mendier, le garçon, qui ne le ferait tout de même pas sans être couvert chaque fois par le muet acquiescement maternel, va chaparder où il peut, avec sa sœur. C'est affreux, bien sûr, mais c'est ainsi...

Ils sont installés là depuis cinq jours. Le temps de bien connaître les parages.

— Dis donc, maman, a dit ce matin le petit romanichel, la bonne de la vieille aveugle est sortie bien habillée.

— Oui, sans doute pour la journée.

Il n'y a pas cinquante mètres à faire pour apercevoir — hors la vue du père — au premier étage de l'immeuble, la vieille dame, dans sa salle à manger. Il est certainement facile d'entrer dans sa cuisine sans qu'elle s'en aperçoive, en ne faisant pas de bruit. Même si elle arrivait dans cette pièce pendant qu'ils y chaparderaient, elle ne verrait rien et ils fileraient.

Maintenant, le gamin va mettre son misérable plan à exécution. Il emporte un sac de toile roulé qui dépasse de sa poche.

××

La clef était sur la serrure de la porte d'entrée. Les deux enfants sont dans la cuisine. Ici, il y a du pain, là, du saucisson, du chocolat, des confitures. Le gamin pense qu'en revenant auprès de ses parents il pourra dire qu'une vieille dame lui a fait cadeau de tout ce qui sera dans son sac.

Mais la porte de la salle à manger est ouverte. L'aveugle est assise, le dos tourné. Sur la table, il y a des friandises : bonbons, gâteaux, oranges ; un entremets. Le gamin et sa sœur ouvrent de grands yeux extasiés.

— Si on entrait ? dit tout bas la petite.

Elle a cependant parlé trop fort et a fait du bruit en marchant. Emerveillée, la vieille dame a entendu le murmure des voix d'enfants... Elle interroge, le cœur battant :

— Qui est là ?

Se sauver ? pense le gosse. Mais vraiment, filer ainsi, sans rien emporter de toutes ces bonnes choses !... Alors, payer d'audace ; mendier, en demander.

— Bonjour grand'mère !

C'est un garçon déluré, bien entendu. Et comme, pour lui, une vieille femme, c'est une grand'mère et que son père parle couramment ainsi, il a dit tout naturellement, d'un ton décidé, à l'aveugle aux cheveux blancs : « Bonjour grand'mère ! »

— Ah ! mes chéris ! mes bons chéris ! mes trésors ! murmure la pauvre femme en sanglotant et en tendant les bras vers les enfants, sidérés.

Le garnement, d'esprit vif et rusé, se ressaisit tout de suite, pousse sa sœur dans les bras de la dame et s'en approche lui-même. Si elle les prend pour ses petits-enfants, qu'elle attend sans doute, il n'y a qu'à en profiter en s'arrangeant pour partir avant qu'ils arrivent, quand il les entendra venir, pense-t-il.

En attendant, il ne manque pas, l'adroit fripon, de s'écrier avec une allégresse qui n'est pas feinte, tandis qu'il l'embrasse :

— Bonne année, grand'mère !

××

Comme elle le goûte, la vieille dame, ce bonheur invraisemblable et si longtemps espéré d'avoir auprès d'elle ses deux petits-enfants ! Et pour être gâtés davantage, comme ils se prêtent à ses caresses, les deux mioches qui tiennent ce rôle en s'en divertissant d'autant plus, avec des sourires et des mines amusées entre eux, voire des grimaces à leur hôtesse imprévue.

L'aîné a eu beau dire tout de suite qu'ils ne resteraient pas longtemps — parce qu'à part lui il redoutait de voir surgir de vrais petits-enfants attendus par l'aveugle — et Mme Dorgennes a bien répondu aussitôt qu'elle ne les garderait pas plus que leur maman ne le souhaitait, pour qu'elle ne manque pas de les lui renvoyer une autre fois, la petite réception se prolonge, tant l'une et les autres y prennent de bonheur ou de plaisir, pour des raisons bien différentes.

La grand'mère les questionne un peu sur leur existence chez eux. Le garçon, qui ne saurait trop que dire, s'en tire par des mots vagues, la bouche pleine, et pousse sa sœur à embrasser l'aveugle, ce qui coupe toujours court à toute explication, dans l'attendrissement de Mme Dorgennes.

Quel jour de l'An magnifique pour celle-ci, et bien conforme au beau rêve caressé depuis tant d'années. Dans son ravissement elle mêle des larmes aux rires qu'elle unit à ceux des deux enfants.

Mais il faut bien que tout ait une fin. Les petits romanichels sont gavés et ils en ont assez aussi d'être embrassés par cette vieille femme. Elle leur donne à emporter des friandises qui restent. Ils peuvent bien, à ce prix-là, se prêter gaiement à la scène de départ la plus touchante qui soit...

D'ailleurs, en s'en allant avec sa sœur, le gamin glisse encore dans son sac de toile ce qu'il peut rafler. Le père — auquel on racontera une histoire acceptable — et la mère auront à leur tour de quoi se régaler.

Demeurée seule, la vieille dame, éperdue de bonheur, n'en croit plus sa raison, comme aura peine à la croire sa gouvernante, quand elle lui apprendra la venue de ses petits-enfants. Elle pleure longuement, va s'agenouiller au pied du mur où sont accrochés les portraits de son fils et de son mari et murmure, au paroxysme de l'enchantement délicieux qui l'enivre et de l'émotion qui la bouleverse :

— J'ai embrassé mon petit-fils ! ma petite-fille !...

Un plus grand sanglot l'a secouée, — un sanglot de bonheur. Elle s'incline à la renverse et tombe d'un coup sur le plancher : son cœur s'est arrêté...

La pauvre femme ne pouvait avoir de plus belle mort...

La domestique, au retour, la trouvera ainsi. Et des voisins diront : — Croyez-vous ? Mme Dorgennes s'est donné une indigestion en mangeant des quantités de friandises, pendant que sa bonne était partie, et elle en est morte !

Henri CABAUD.

Bernard & Cie
NOUVELLES GALERIES Rue du Bassin NEUCHATEL

présentent à leur honorable clientèle leurs meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année

LA COUTELLERIE
FELIX LUTHI
Hôpital 13

présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

LOUIS FASNACHT
Agent général de la Bâloise-Vie

présente aux assurés de la Bâloise, à ses amis et connaissances ses meilleurs vœux pour 1941

LA MAISON
TERLINDEN & Cie
TEINTURERIE
NETTOYAGE CHIMIQUE

adresse à ses clients ses remerciements et leur présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

La Cordonnerie du Théâtre
A. CASTANO
Rue du Concert

remercie sa fidèle clientèle et lui présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

G. VUILLEUMIER & Cie
LAITERIE DU LAC
Saint-Honoré 12

présente à son honorable clientèle ses vœux les meilleurs à l'occasion de la nouvelle année

La MAISON Martin LUTHER
OPTICIEN

présente à ses clients ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

BOUCHERIE DES SABLONS
Charles STORRER

présente ses meilleurs vœux de bonne année à sa fidèle clientèle

La Maison Paul SPEISER
Râteau 4a et Seyon 17
SERRURERIE GÉNÉRALE

présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

M. & Mme A. STUDER
Crémerie du Chalet
Rue du Seyon

remercient leur fidèle clientèle et lui présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

Mme & M. EDGAR ROBERT
RESTAURANT DU CARDINAL

présentent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

Lœrsch & Robert
QUINCAILLERIE
ARTICLES DE MÉNAGE

Nos vœux les meilleurs pour l'an nouveau et nos remerciements à notre aimable clientèle

Mme et M. OTTO KUNZ
TABACS ET CIGARES
sous le Cercle national

présentent leurs vœux de bonne année à leur clientèle

LA BOULANGERIE-PATISSERIE
DES PARCS 129
A. MONTANDON

remercie sa fidèle clientèle et lui présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

LEHNHERR Frères et famille
COMMERCE DE VOLAILLE
Marin et Neuchâtel
Rue du Trésor 4

présentent à leur bonne clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

LA MAISON
GUENAT
FRÈRES

présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

M. et Mme F. Jacot-Rosselet
HORLOGERIE - ORFEVRERIE
Saint-Honoré 1

adressent à leurs clients, amis et connaissances, leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

L'ENTREPRISE DE NETTOYAGES
Armand BRANDT
Ecluse 31

adresse à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour 1941

E. Haldi, chaudronnier
Moulins 45

présente ses meilleurs vœux de bonne année à sa clientèle

LA PATISSERIE-BOULANGERIE
M. WILLIAM WYSS
Rue J.-J.-Lallemand - Sablons 55

présente à sa bonne clientèle ses meilleurs vœux pour 1941

LA MAISON DE VETEMENTS
Ernest WITTWEN
Place du Marché - Neuchâtel

présente à son honorable clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

M. et Mme LABORN
LAITERIE DE LA CASSARDES

présentent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année ainsi que leurs remerciements

LA CONFISERIE - PATISSERIE
H. WALDER

adresse à ses honorés clients et connaissances ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Mme Havlicek-Ducommun
MAGASIN DE CORSETS
Rue du Seyon

présente à sa bonne clientèle ses meilleurs vœux de nouvelle année

LA MAISON
J. VALLÉ-GRAZ
successeur de E. Fallet-Wœffler
EAUX GAZEUSES, MINÉRALES ET SIROPS

présente à sa bonne clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

M. et Mme Jean Rezzonico
ENTREPRENEUR
Monruz 70

présentent à leur honorable clientèle, à leurs amis et connaissances, leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

LA BOUCHERIE-CHARCUTERIE
R. MARGOT
Rue du Seyon 5

remercie sincèrement sa fidèle clientèle et lui présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

M. et Mme P. Buchlé - Rusca
SALON DE COIFFURE
Terreaux 8 - Neuchâtel

adressent à leur honorable clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

S. PONCIONI
GYPSERIE - PEINTURE
Rue Pourtalès 10

présente à ses clients et connaissances ses meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année

Jika - Sports
Mme KNŒPFLER

remercie sa fidèle clientèle et lui présente ses bons vœux pour la nouvelle année

Carl DONNER
ATELIER DE SERRURERIE
Bellevaux 8

présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

M. et Mme Berger-Hachen fils
BOUCHERIE - CHARCUTERIE
Rue du Seyon - Rue des Moulins

présentent à leur clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année et la remercient de la confiance qu'elle leur a accordée jusqu'à ce jour

Vuilliomenet & Cie S.A.
INSTALLATIONS ELECTRIQUES NEUCHATEL

présentent à leur clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

Mme et M. E. Roulet
BOULANGERIE
Rue des Epancheurs

présentent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

R. Lambelet & M. Vuilleumier
Garages de l'Apollo et de l'Evole S. A.

présentent à leur fidèle et honorable clientèle leurs meilleurs vœux pour l'an nouveau

LA MAISON
LAURENT FREY
RELIURE

présente à sa bonne clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

DROGUERIE BURKHALTER NEUCHATEL

présente à son honorable clientèle ses meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année

LA BOUCHERIE
PAUL JACCARD
Ecluse 20 - Neuchâtel

présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

RESTAURANT DU SIMPLON
Mme & M. GARAGNANI-AUBRY

présentent à leur fidèle clientèle, à leurs amis et connaissances, leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

PORRET-RADIO
SPECIALISTE
Seyon, NEUCHATEL

adresse à ses clients ses meilleurs vœux de nouvelle année

PATISSERIE DE L'UNIVERSITÉ
Famille Chs Perrenoud-Robert

remercie ses chers clients et leur souhaite à tous une heureuse année

LA LAITERIE
LOUIS MATHEZ
PARCS 86 NEUCHATEL

souhaite à son aimable clientèle une bonne et heureuse année

M. et Mme ADRIEN MAIRE
LAITERIE - Parcs 28

adressent à leur bonne et fidèle clientèle leurs meilleurs vœux de nouvelle année

LA CONFISERIE - PATISSERIE
CH. HÄNI

présente ses bons vœux de nouvelle année à sa fidèle clientèle

LA TEINTURERIE
OBRECHT

remercie sa fidèle clientèle et lui présente ses meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année

EPICERIE - PRIMEURS
A. HIRSCHI
Côte 55

présente à ses fidèles clients, amis et connaissances, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

La Coopérative du Vêtement
Grand'Rue 6 - Neuchâtel

présente à sa fidèle clientèle ses bons vœux pour la nouvelle année

Epicerie BOURQUI
Rue J.-J.-Lallemand

présente à ses amis et à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

POISSONNERIE R. WIDMER
Ecluse 22 NEUCHATEL
et sur le marché. Tél. 52.415

présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Modes Marguerite
M. VITTE, Grand'Rue 8

présente à sa bonne clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Radio Star
PIERRE-ANDRÉ PERRET
Rue du Seyon 28 - Neuchâtel
vous présente ses meilleurs vœux

Marcel MENTHA
FERBLANTIER-APPAREILLEUR

adresse ses bons vœux à sa fidèle clientèle pour la nouvelle année

Monsieur & Madame
G. Béguin-Vuilleumier
VENDEUR DE JOURNAUX

présentent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année

OTTO BRUN
RELIURE - ENCADREMENTS
Seyon 28

présente à sa clientèle ses meilleurs vœux pour l'an nouveau

FERBLANTERIE
APPAREILLAGE
Fritz GROSS et fils

présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

CALORIE S.A.
CHAUFFAGE ET VENTILATION

présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Salon de Coiffure F. NEY
Parcs 56

présente à sa fidèle clientèle ses vœux les meilleurs à l'occasion de la nouvelle année

LA BOULANGERIE-PATISSERIE
B. MAGNIN
Seyon 22

présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Fritz ZWAHLEN et fils
COUVREURS - LOUIS-FAVRE 30

présentent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

BOULANGERIE - PATISSERIE
P. ROSSIER
Rue du Seyon 6 - Tél. 5 26 49

présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Société coopérative de Consommation
de Neuchâtel et environs

présente à ses sociétaires et acheteurs ses vœux les meilleurs pour la nouvelle année

Mme Ch. TRÖHLER et FILS
EPICERIE - PAPETERIE
Rue Coulon 6

présentent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

G. AUBRY-FRÉSARD
MARCHAND - TAILLEUR
POUR DAMES ET MESSIEURS
Faubourg du Lac 29

adresse ses sincères remerciements à son honorable clientèle et lui présente ses meilleurs vœux pour l'année 1941

Mme et M Louis SANDOZ
LAITERIE-EPICERIE DE L'EST
Pourtalès 11

présentent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

LA VIE NATIONALE

Dans les grades supérieurs

Promotions militaires de fin d'année

Lundi après-midi, le département militaire fédéral a publié la liste des promotions des officiers supérieurs telle que l'a approuvée le Conseil fédéral dans sa séance du 28 décembre. Voici les renseignements que nous en tirons et qui intéressent la Suisse romande:

COLONELS

Sont promus au grade de colonel, les lieutenants-colonels :

Etat-major général : De Reynier Alain, Neuchâtel ; De Muralt Pierre, Berne.

Infanterie : Grize Jean, Neuchâtel.

Artillerie : Weber Otto, Lavey-Village ; Riat Joseph, Berne ; Addor Jules, Lausanne ; De Haller Jean, Genève.

Troupe des subsistances : Borel Emmanuel, Neuchâtel.

Troupe des transports automobiles : Demmer Carl, Genève.

Justice militaire : Etter Adrien, Neuchâtel ; Krafft Edouard, Lausanne.

Service de l'arrière : Muller Hermann, Sion.

LIEUTENANTS-COLONELS

Sont promus au grade de lieutenant-colonel, les majors :

Etat-major général : Schönenberger Wilhelm, Lausanne ; Cuénoud Bernard, Berne ; Moine Virgile, Porrentruy.

Artillerie : Frei Théodore, Yverdon ; Guinand Edmond, les Brenets.

Troupe des transports automobiles : Chuard Jean, Lausanne.

Troupe du train : Gerber Daniel, Delémont.

Justice militaire : Paschoud André, Lausanne.

MAJORS

Sont promus au grade de major, les capitaines :

Etat-major général : Burnat Raymond, Genève ; Chamorel Jacques, Lausanne ; Brand Edmond, Neuchâtel ; Lorétan Charles, Sion ; Frick Robert, Lausanne; Gfeller Rodolphe, Bière ; Daniel Charles, Berne ; Schindler Jean, Colombier ; Baumgartner Pierre, Lausanne ; De Coulon Albert, Boudry ; Marti Georges, Cernier ; Grandjean Pierre, Lausanne ; Primault Etienne, Lausanne ; Nicolas Daniel, Lausanne ; Wolf Pierre, Auvernier.

Infanterie : Adert Jacques, Genève ; Chatelanat Robert, Colombier ; Gross Marcel, Saint-Maurice. — Officiers du parc : Jeanneret Charles, Montreux; Matthey Auguste, Genève; Roulet Marcel, Saint-Blaise.

Troupes légères : Matthieu Alfred, Lausanne. — Officier du parc: Bauverd Adrien, Lausanne.

Artillerie : Dubois Jean, Neuchâtel ; Baudet Marcel, Cossonay ; Chaponnier Armand, Berne ; Comte Arnold, Genève ; Gilliard Ernest, Lausanne ; Matti Henri, Pully ; Decollogny Henri, Apples-sur-Morges. — Officier du parc : Maxit Joseph, Monthey.

Troupes d'aviation et de D.C.A. : De Jongh Gaston, Lausanne ; von Waldkirch Alfred, Genève.

Génie : Penon Charles, Sierre ; Fellrath Henri, Neuchâtel ; Lederrey André, Genève ; Faucinnet Charles, Lausanne ; Deluz Pierre, Lausanne.

Service de santé : De Preux Léon, Sion ; DuBois Albert, Genève ; Séchehaye Léon, Genève ; Marchand Charles, Morat.

Vétérinaires : Delarzes Gabriel, Courtepin ; Cappi René, Sion.

Troupe des subsistances : Quartiers-maîtres : Moginier Georges, Lausanne ; Dumauthioz William, Vuitebœuf ; Fischer Henri, Colombier ; Barras Antoine, Crans-sur-Sierre.

Troupe des transports automobiles : Albaret Antonin, Neuchâtel ; Pontelli Charles, Bienne ; Tissot Frédéric, Leysin.

Troupe du train : Fues Albert, Aigle.

Justice militaire : Ackermann Joseph, Bulle.

Service des transports, infanterie: Henry René, Saint-Imier.

Service de l'arrière artillerie : Lenoir Pierre, Genève ; Muller Henri, Lausanne ; Morier-Genoud Donald, Château-d'Oex. — Service de santé: Eperon Alfred, Lausanne.

Service territorial : Burnier Pierre, Lausanne ; Halblützel Jakob, Lausanne.

Les sports

pendant les fêtes de l'an

Le programme des manifestations sportives pendant les fêtes de l'an est très bref. Il ne comprend que des épreuves de ski et des matches de hockey sur glace. En voici le détail :

SKI : 1er janvier : concours de saut à Adelboden, Château-d'Oex, Engelberg et Uznach ; courses à Murren, au Stoos, à Unterschächen et Wengen. — **2 janvier :** concours de saut à Gstaad.

HOCKEY SUR GLACE : 31 décembre: tournoi à Champéry ; coupe de Davos.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

BOURSE DE GENÈVE

OBLIGATIONS	27 déc.	
3 ½ % Ch Fco-Suisse	500.—	d
3 % Ch. Jougne-Eclép.	450.—	o
3 % Genevois à lots	117.—	
5 % Ville de Rio	90.—	
5 % Argentines céd...	42.—	%
6 % Hispano bons ..	213.—	
ACTIONS		
Sté fin. italo-suisse..	86.—	
Sté gén. p. l'Ind. élec.	130.—	
Sté fin. franco-suisse	50.—	d
Am. europ secur ord.	20.—	
Am. europ secur. priv.	385.—	d
Cie genev. ind. d. gaz	180.—	
Sté lyonn. eaux-éclair.	85.—	d
Aramayo	17.—	
Mines de Bor	165.—	
Chartered	7.75	
Totis non estamp. ..	56.—	
Parts Setif	150.—	
Financ. des caoutch.	9.50	
Electrolux B.	42.—	
Roul. billes B (SKF)	126.—	
Separator B	44.—	d

Fermé

BOURSE DE ZURICH

OBLIGATIONS	27 déc.	30 déc.
3 % C.F.F. diff. 1903	93.50%	94.25%
3 % C.F.F. 1938	86.50%	87.90%
4 ½ Empr fed. 1930	102.30%	102.40%d
3 % Défense nat. 1936	98.10%	98.75%
3½-4% Déf. nat. 1940	100.05%	100.40%
3 ½ Jura-Simpl. 1894	96.50%	97.25%d
3 ½ Goth 1895 Ire h.	96.50%	97.50%
ACTIONS		
Banque fédérale S. A.	250.—	251.— d
Union de banq. suiss.	423.—	424.—
Crédit Suisse	355.—	357.—
Crédit foncier suisse	231.—	234.—
Bque p. entrep élect.	314.—	310.—
Motor Colombus	160.—	161.—
Sté suisse-am d'él. A	41.50	42.—
Alumin. Neuhausen ..	2635.—	2625.—
C.-F Bally S A.	960.—	955.—
Brown, Boveri et Co	175.—	175.—
Conserves Lenzbourg	1750.—	1740.— d
Aciéries Fischer	630.—	620.— d
Lonza	585.— d	588.—
Nestlé	873.—	882.—
Sulzer	692.—	680.— d
Baltimore et Ohio ..	16.—	16.50
Pennsylvania	84.50	89.50
General electric	135.—	136.—
Stand Oil Cy of N J.	130.— d	130.— d
Int nick Co of Can.	111.—	112.—
Kennec Copper corp.	138.— d	145.—
Montgom Ward et Co	162.— d	164.— d
Hisp. am de electric.	760.— d	760.—
Italo-argent de elect.	132.50	134.—
Royal Dutch	—.—	—.—
Allumettes suéd. B ..	7.75 d	7.75.— d

BOURSE DE BALE

ACTIONS	27 déc.	30 déc.
Banque commerc. Bâle	223.—	222.—
Sté de banque suisse	308.—	307.—
Sté suis p l'Ind élec.	272.—	269.—
Sté p l'Indust chim	5000.—	6025.— d
Chimiques Sandoz ..	7050.—	7000.— d
Schappe de Bâle	480.—	484.—
Parts «Canasip» doll.	—.—	—.—

BOURSE DE LAUSANNE

ACTIONS	27 déc.	30 déc.
Bque cant. vaudoise	540.— d	545.—
Crédit foncier vaudois	552.50	560.—
Câbles de Cossonay ..	1800.— d	1800.— d
Chaux et ciment S. r.	445.— d	445.—
La Suisse sté d'assur.	2675.— d	2700.—
Sté Romande d'Elect.	310.— d	310.—
Canton Fribourg 1902	11.50 d	11.40
Comm Fribourg 1887	81.— o	81.—

(Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise.)

BOURSE DE NEUCHATEL

ACTIONS	27 déc.	30 déc.
Banque nationale	—.—	—.—
Crédit suisse	356.— d	356.— d
Crédit foncier neuchât.	498.—	500.—
Sté de banque suisse	305.— d	307.— d
La Neuchâteloise	365.— d	365.— d
Câble élect Cortaillod	2800.— d	2800.— d
Ed Dubied et Cie	345.— d	355.—
Ciment Portland	800.— d	800.— d
Tramways Neuch. ord.	125.—	100.— d
» » priv.	200.— d	200.— d
Imm. Sandoz - Travers	100.— d	100.— d
Salle des concerts	250.— d	250.— d
Klaus	—.—	—.—
Etablissem. Perrenoud	300.— o	300.— o
Zénith S. A. ordin. ..	60.— o	55.—
» » privil ..	75.— o	75.—
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 3 ½ 1902	98.50 d	99.—
Etat Neuchât. 4 ½ 1930	100.— o	100.—
Etat Neuchât. 4 % 1931	92.— d	95.—
Etat Neuchât. 4 % 1932	94.50	95.50
Etat Neuchât. 2 ½ 1932	80.—	82.—
Etat Neuchât. 4 % 1934	94.— d	96.—
Etat Neuchât. 3 ½ 1938	85.— d	85.— d
Ville Neuchât. 3 ½ 1888	98.— d	98.— d
Ville Neuchât. 4 ½ 1931	99.— d	99.50 d
Ville Neuchât. 4 % 1931	97.— d	98.— d
Ville Neuchât. 3 ½ 1932	95.— d	95.— d
Ville Neuchât 3 ½ 1937	92.— d	92.—
Chx-de-Fonds 4 % 1931	97.— d	67.— d
Locle 3 ½ % 1903	61.— d	61.— d
Locle 4 % 1899	60.— d	60.— d
Locle 4 ½ 1930	60.— d	60.— d
Saint-Blaise 4 ½ % 1930	100.— d	100.— d
Crédit F N 3 ½ % 1938	90.— d	90.—
Tram de N. 4 ½ % 1936	98.— d	98.— d
J. Klaus 4 ½ 1931	95.— o	95.— o
E. Perrenoud 4 % 1937	94.— d	94.— d
Suchard 4 ½ 1930	94.— d	94.— d
Zénith 5 % 1930	100.— d	100.— d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

BOURSE DE NEW-YORK

	Clôture 27 déc.	28 déc.
Allied Chemical et Dye	163.62	161.50
American Can	86.75	86.25
American Smelting ..	43.—	43.25
American Tel et Teleg	166.—	166.37
American Tobacco «B»	69.62	70.50
Bethlehem Steel	85.—	85.87
Chrysler Corporation	73.37	73.25
Consolidated Edison	22.12	22.25
Du Pont de Nemours	164.50	164.50
Electric Bond et Share	3.75	3.62
General Motors	48.50	48.62
International Nickel	23.75	23.62
New York Central ..	13.25	13.25
United Aircraft	43.—	41.75
United States Steel	69.—	69.37

(Cours communiqués par le Crédit Suisse, Neuchâtel.)

Emprunt 3 ¾ % de la commune de Cortaillod

Cette commune contracte un emprunt 3 ¾ % de 175,000 fr. de 1940 destiné à convertir ou à rembourser son emprunt 4 ¾ % de 1930, dont le solde en circulation de 177,000 fr. est dénoncé au remboursement pour le 1er juillet 1941.

L'emprunt est divisé en 350 obligations de 500 fr. au porteur, munies de coupons semestriels.

En souscription publique, le prix d'émission est fixé à 99,40 %, plus 0,60 % de timbre fédéral sur titres.

Les demandes sont reçues par la Banque cantonale neuchâteloise, à Neuchâtel, ses succursales et agences dans le canton.

L'emprunt sera coté à la bourse de Neuchâtel.

LE STIMULANT
Apéritif au vin et quinquina

Le conflit italo-grec

Positions fortifiées prises par les Grecs à l'ouest de Pogradec

ATHENES, 31 (Reuter). — Une information officielle annonce que les troupes helléniques ont pris des positions fortifiées ennemies à l'ouest de Pogradec.

Valona est l'objet d'une violente attaque aérienne

LONDRES, 31. — On communique officiellement que Valona, le principal port albanais, a été attaqué pour la 22me fois par des bombardiers britanniques. Des bombes tombèrent parmi des transports de troupes. Un grand entrepôt prit feu.

La réaction de la D.C.A. italienne fut très violente. Un appareil britannique a été abattu. Deux cargos et un croiseur italien furent mitraillés.

Naples à nouveau bombardée

LE CAIRE, 31 (Reuter). — Le quartier général de la «Royal Air Force» communique que des bombardiers britanniques ont effectué un raid sur Naples dans la nuit du 29 au 30 décembre.

Des bombes sont tombées sur les bâtiments de la douane et sur les jetées. Une lueur rouge était visible à l'extrémité ouest de la jetée de la douane, lorsque les bombardiers reprirent le chemin du retour. L'attaque fut menée par deux vagues de bombardiers. Les détails des dégâts ne purent être clairement constatés en raison du temps. Tous les avions ont rejoint leur base.

La guerre aérienne

Peu de bombardements de la R. A. F. à cause du mauvais temps

LONDRES, 30 (Reuter). — Le ministère de l'air communique :

Le très mauvais temps a restreint sérieusement les opérations de bombardement de la R.A.F. au cours de la nuit de dimanche à lundi. Malgré cela, de petites formations de nos avions ont attaqué un objectif en Allemagne, les ports d'invasion et les aérodromes dans le territoire occupé par l'ennemi. Deux de nos avions sont manquants.

Les avions allemands ont attaqué en piqué les usines Rolls-Royce

BERLIN, 30. — Au sujet de l'attaque d'avions de combat signalée dans le communiqué allemand de lundi contre la ville de Crewe, où une fabrique a été attaquée en piqué, l'agence D.N.B. précise qu'il s'agit des usines Rolls-Royce, connues dans le monde entier.

Les avions allemands ont attaqué l'usine à basse altitude et ont réalisé des coups d'une précision remarquable. De grosses explosions et de forts nuages de fumée ont été aperçus par les aviateurs allemands. L'agence D.N.B. apprend qu'au cours des actions des bombardiers du Reich contre des unités marchandes anglaises, un bateau-phare a été coulé.

Dans la France de Pétain

L'école publique soustraite aux influences politiques

VICHY, 30 (Havas). — L'école publique vient d'être soustraite définitivement aux pressions politiques et aux influences locales par une loi promulguée lundi et qui modifie la composition des conseils départementaux de l'enseignement primaire.

Des difficultés pour former le gouvernement finlandais

HELSINKI, 30 (D.N.B.). — M. Pehkonen, à qui avait été confiée la tâche de constituer le gouvernement, il y a une semaine, s'est démis lundi de cette mission. Sa décision aurait été provoquée par l'attitude négative de la majorité parlementaire. On ne sait rien encore jusqu'ici au sujet des nouveaux candidats au poste de premier-ministre.

Nouvelles brèves

★ **Remaniement ministériel hongrois.** — Le comte Michael Teleki, ministre de l'agriculture, a donné sa démission. Son successeur est le baron Daniel Banffy, âgé de 47 ans, né en Transylvanie.

★ **Interruption du câble Londres-New-York.** — Les communications par câble entre New-York et Londres sont interrompues, depuis dimanche à 20 h. (heure de New-York).

RESTAURANT DU 1er MARS - CERNIER
DANSE
SYLVESTRE, dès 20 heures
1er et 2 JANVIER, dès 14 heures
Orchestre «LENY JAZZ»
Se recommande : Famille VILLA.

Morgen Mittwoch 17 h. 15 und Sonntag 17 h. 15
JENNY JUGO
in
NANETTE
Ein bezaubernder, natürlich empfundener und darstellerisch hervorragender Film
PALACE

Chronique régionale

AUX MONTAGNES

LES BRENETS

On patine sur le Doubs

On annonce des Brenets que la glace est bonne. Une piste a été ouverte afin de permettre aux patineurs de descendre jusqu'au Saut-du-Doubs.

L'autorisation de patiner a été donnée, samedi après-midi, par l'autorité militaire. La frontière est marquée par de petits drapeaux. Le public est invité à ne pas franchir la limite autorisée. Des patrouilles allemandes sillonnent tout le long du parcours.

La glace a une épaisseur de 30 à 40 cm. Samedi, le grand triangle, tiré par cinq chevaux, a été passé jusqu'au Saut-du-Doubs.

LA CHAUX-DE-FONDS

Un vice-consulat supprimé

Suivant une communication du consulat général de l'Equateur, le vice-consulat de ce pays à la Chaux-de-Fonds a été supprimé.

VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON

Ceux qui s'en vont

(c) On a rendu lundi les derniers devoirs à l'un de nos doyens, M. Ferdinand Greber, ancien cantonnier, décédé samedi dans sa 89me année.

C'est une figure caractéristique de notre village qui s'en est allée. Cantonnier de l'Etat, à Villiers, puis à Dombresson, M. F. Greber jouissait d'une retraite méritée, mais très active encore. Jusqu'en cette dernière année, le défunt travaillait encore à façonner du bois et l'on aimait à rencontrer cette figure sympathique et toujours joviale en dépit des atteintes de l'âge et des épreuves qui ne l'épargnèrent pas.

MALVILLIERS

La fête de Noël

(Sp) Supprimée l'an dernier, à cause de l'occupation militaire de la Maison d'éducation, la fête de Noël a pu avoir lieu cette année, dimanche après-midi, en présence de nombreux invités, parents des enfants et membres du comité de la Société neuchâteloise d'utilité publique, à laquelle on doit cette œuvre bienfaisante pour enfants arriérés.

Un bon culte d'un pasteur, un discours du président et une soirée délicieuse dont les enfants ont fait les frais ont donné à cette rencontre une atmosphère de piété familiale et chrétienne des plus réconfortantes.

Mais ce qui a surtout frappé les amis de la Maison d'éducation ce sont les beaux résultats auxquels M. Calame, directeur, et ses collaborateurs, sont arrivés avec tous ces petits, dont la bienveillance de nombreux amis a chargé les bras de jouets des plus appréciés.

LA COTIÈRE

Petite chronique

(c) Cette année, comme les précédentes, les fêtes de Noël ont été célébrées dignement chez nous. La restauration du temple de Fenin étant encore inachevée, elles eurent lieu dans le coquet temple d'Engollon. Les chœurs mixtes forts d'une vingtaine de membres chacun soulignèrent la haute portée du message de Noël et les voix enfantines bannissant la guerre saluèrent la naissance du prince de la paix.

— Notons aussi les cultes et causeries missionnaires de ces derniers mois qui permirent aux auditeurs d'apprécier l'effort intense et point tapageur accompli par ceux qui besognent dans les terres lointaines pour une si noble cause.

— En raison de la pénurie des carburants, nos villages, depuis le début de décembre, sont privés, eux aussi, du passage de l'autobus, le matin. Force sera à notre population de s'accoutumer tant bien que mal à cette nouvelle privation de ses petites commodités.

RÉGION DES LACS

ANET

Défense aérienne passive

(c) A partir de 1941, notre village devra avoir une D. A. P. Une cinquantaine de citoyens non astreints au service militaire, ainsi que douze samaritaines ont suivi dernièrement un cours d'instruction de dix jours à Langnau. Les installations nécessaires seront exécutées dès que les crédits auront été votés par l'assemblée communale.

C'est M. K. Herrenschwand qui sera commandant de notre service de D. A. P.

GRANDSON

Soirée de la garde locale

(c) Le chef de notre garde locale, le colonel Grenier, a pris l'initiative de réunir avant la fin de l'année les hommes préposés à ce service. Dans la grande salle de l'hôtel de ville eut lieu, samedi 28 décembre, une soirée familière où l'on entendit des allocutions de MM. Grenier, Crosatto, syndic et du Plt. Guilloud, et des productions du corps de musique et de la société de chant. Un insigne, très jolie médaille de forme triangulaire, représentant une main qui prête serment et frappée par les soins de la maison Huguenin, fut offerte par la municipalité, à chacun des membres de la garde locale.

BIENNE

Jambe fracturée

(c) Lundi après-midi, un jeune Biennois, qui skiait aux environs de Macolin, a fait une chute si malencontreuse qu'il se fractura une jambe. La victime a dû être transportée jusqu'à Bienne par le funiculaire, puis une ambulance sanitaire la conduisit à l'hôpital Wildermeth.

VIGNOBLE

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Les armes à feu

(c) Un jeune soldat de la D. A. P. de nos villages nettoyait son revolvers, il y a quelques jours, lorsqu'une cartouche oubliée dans l'arme, partit. La balle traversa la main gauche du jeune homme, M. Rambal, vint creuser un petit trou dans le mur pour finir par un ricochet dans le plancher du local. Perdant son sang assez fortement, le jeune R. fut tout d'abord soigné par un voisin qui fit un pansement provisoire, puis conduit chez un médecin qui emmena ensuite le blessé à l'hôpital des Cadolles. Par un heureux hasard, aucune des parties principales de la main ne fut atteinte. Le blessé pourra quitter l'hôpital assez prochainement.

Le recensement de la population dans nos villages

CORNAUX

(c) Le recensement de la population effectué au début de décembre accuse une diminution de 10 habitants, soit au total 409.

On compte 151 mariés, 36 veufs ou divorcés et 222 célibataires.

La statistique des professions indique 5 horlogers, 26 agriculteurs et 135 professions diverses, plus 8 apprentis.

On dénombre 83 propriétaires d'immeubles, 16 «assurés» contre le chômage, 58 citoyens astreints au service militaire actif et 22 «taxés». Quatre cent trois personnes se déclarent protestantes, 4 catholiques, 2 dans les divers. Tandis que le sexe masculin compte 69 représentants Neuchâtelois, plus 116 d'autres cantons et 1 étranger, le sexe féminin prédomine par 89 Neuchâteloises, 130 Bernoises, Vaudoises, Soleuroises, etc., et 4 étrangères.

Les deux doyens nonagénaires de notre village, MM. Fritz Balmer et Albert Clottu-Favarger étant décédés dans le courant de l'année, ce titre revient désormais à Mme Alexis Juan, entrée dans sa 86me année, laquelle est suivie de près, par six dames, toutes octogénaires.

BOLE

(c) Les événements actuels n'ont eu aucune répercussion sur le mouvement de la population de notre village. Elle a fait preuve au contraire, durant cette année, d'une remarquable stabilité.

Le dernier recensement donne en effet les résultats suivants: 516 habitants (517) dont 301 Neuchâtelois (302), 205 Suisses d'autres cantons (203) et 10 étrangers (12). Suivant leur état-civil, ils se répartissent comme suit : 246 mariés (248), 47 veufs et divorcés (48), 223 célibataires (221). Les protestants sont au nombre de 486 (491), et les catholiques 30 (26).

En ce qui concerne les professions, nous avons 2 horlogers (6), 9 agriculteurs (10) et 166 exercent diverses professions (157) ; 67 citoyens font du service actif (63) et 18 sont astreints à la taxe (21).

31 personnes sont assurées contre le chômage (33). Enfin, les propriétaires d'immeubles sont au nombre de 77 (76).

BEVAIX

(c) A fin 1940, notre localité compte 1206 habitants contre 1210 l'année dernière. Au point de vue de l'état civil on compte 520 personnes mariées, 108 veufs et 578 célibataires. Les professions se répartissent comme suit : horlogers : Neuchâtelois 12 (4), d'autres cantons 4 (0); on compte 30 agriculteurs, dont 24 originaires du canton. Diverses autres professions sont représentées par 206 personnes dont 68 ne sont pas Neuchâteloises. Le nombre des propriétaires d'immeubles a diminué de 4, il est maintenant de 219. Le nombre des assurés contre le chômage est resté le même, soit 84. Cent cinquante quatre personnes font du service actif, tandis que 86 paient la taxe militaire. Au point de vue confessionnel ont compte 1166 protestants et 40 catholiques. La répartition d'après l'origine est la suivante : Neuchâtelois 772 (659), Suisses d'autres cantons 415 (428) ; étrangers 19 (17).

LES HAUTS-GENEVEYS

(c) Population totale 429 (432); diminution 3.

Confessions : protestants 379 ; catholiques 50.

Origine : Neuchâtelois : masculins 124; féminins 120 ; Suisses d'autres cantons: masculins 87, féminins 90 ; étrangers : masculins 4, féminins 4.

Professions : horlogers 80, agriculteurs 29, divers 88.

Sexes : masculins 215, féminins 214.

Cultes de Sylvestre et de Nouvel-an

EGLISE NATIONALE

31 décembre. Maison de paroisse : 20 h. Veillée de fin d'année.
MM. P. DU BOIS et P. ECKLIN.
1er janvier : Serrières : 9 h. 45, Culte.
M. H. PAREL.

ÉGLISES RÉUNIES

1er janvier, Temple du bas : 10 h. 30, Culte. M. MÉAN.

EGLISE INDÉPENDANTE

31 décembre. Salle des Conférences : 20 h. Culte de fin d'année et Sainte-Cène. Les quatre pasteurs.
1er janvier. Chapelle de l'Ermitage : 10 h. Culte. M. P. PERRET.

DEUTSCHSPRACHIGE LANDESKIRCHE

31 décembre. Gemeindesaal : 20 Uhr. Sylvestergottesdienst. Pfr. HIRT.
1er janvier. Temple du bas: 9.30 Uhr. Predigt. Pfr. HIRT.

EVANGELISCHE STADTMISSION

31 décembre. 20.15 Uhr. Sylvesterfeier.
1er janvier. 20 Uhr. Neujahrspredigt.
Saint-Blaise : 9.45 Uhr. Neujahrspredigt.

METHODISTENKIRCHE

31 décembre. 20 Uhr. Sylvesterfeier.
1er janvier. 10 Uhr. Predigt. Pred. K. STEHLI.

ARMÉE DU SALUT

31 décembre. 20 h. Réunion de fin d'année. Brigadière HAUSER.

EGLISE EVANGÉLIQUE LIBRE

31 décembre. 19 h. 30. Réunion de fin d'année.
1er janvier. 9 h. 30. Culte de l'an. M. PERRET.

SALLE DE LA BONNE NOUVELLE

1er janvier. 10 h. Réunion du jour de l'an.

PHARMACIE OUVERTE MERCREDI
M. DROZ, Concert - Saint-Maurice
Service de nuit jusqu'à dimanche prochain

MÉDECIN DE SERVICE
Demander l'adresse au poste de police communal — Téléphone No 17

Souhaits de Nouvel-an

Versement de 2 fr. au profit des pauvres de la ville

Les soussignés adressent leurs vœux de nouvelle année à leurs parents, amis et connaissances.

M. et Mme Edgar Renaud-Bura.
M. et Mme William Scott.
M. et Mme Edmond Kuffer.
M. et Mme Robert Bischoff et fils.
M. et Mme Gustave Robert.
Mlle Fernande Gacon.
M. et Mme Charles Vassalli et leur fils.
M. et Mme Romildo Pianca.
M. et Mme Arnold Reymond.
Mme L. Rayroux-Gamet et famille.
M. et Mme G. Steigmeyer.
Mme et Mlle Wattenhofer.
Mlle Berthe Gauchat, Raffinerie 4.
M. et Mme J. Zaslawsky.
Mme M. Cornaz et Mlle G. Brodbeck.
M. et Mme Jean Roulet, Port-Roulant.
M. et Mme Bohnenblust.
M. et Mme P. Virchaux et Claudine, Frochaux.
M. et Mme Georges Guinand et famille.
Famille E. Biedermann.
M. John Wagner et famille.
Mlles Ida et Julia Neipp.
Mme et M. Dubs.
M. et Mme Léon Rufener et leurs fils.
Mme et M. Ernest Steiner et leur fils Gérald.
Mme Ernest Grétillat et son fils Paul.
M. et Mme Louis Berthoud.
Mme Henri Ganguillet et famille.
Mme Edmond Hall et sa fille Mlle Théda.
Maurice Arnd et famille.
Mme Ed. Hunkeler-Berthoud, Peseux.
M. et Mme Emile Evard-Bésomi.
MM. Cadek et Aschwanden.
M. et Mme Fernand Guéra et Frédy.
M. et Mme Daniel Chappuis.
Mlle Cécile et M. Armand Lambelet.
Mlle S. Barbezat.
Mme Paul Buhler, la Coudre.
Mme et M. E. Matthey-Sandoz, Cressier.
Mlle Henriette Krähenbühl.
M. et Mme R. Richême-Capt.
Mlle Alice Capt.
Mlle Marie Stutz.
M. et Mme W. Lanz-Hœhn.
M. et Mme F. Meyer-Lanz.
Sœur Mina Elsner.
M. G. Gelin.
Mme D. Strauss.
Mme, Mlle et M. Léon Augsburger.
M. et Mme F. Mollet-Simmen.
M. P.-M. Menth et Mlle.
M. et Mme C. Studer-Saunier et famille.
Mlle L. et M. C. Jeanneret.
M. et Mme Léopold Schwab et Mlles.
M. et Mme Paul Favre.
Mme et M. B. Matile.
M. et Mme Jean Perret.
M. et Mme Gustave Ribaux, Bevaix.
Alfred Humbert-Droz.
Mlle M. Tribolet.
Mme Jean Galli-Ravicini et famille.
M. et Mme Ed. Bourquin-Ribaux.
M. et Mme Ed. Bourquin fils.
M. et Mme Robert Garcin et famille.
Mlles A. et J. Garcin.
M. et Mme Alexis Matthey et leurs fils.
M. et Mme Paul Jampen.
Mlle Hélène Jampen, à Zurich.
M. et Mme V. Romy.
M. et Mme G. Romy.
M. et Mme Maurice Blanc.
M. et Mme Charles Muller fils.
M. et Mme Ulrich Beyeler.
Mme et M. Reynold Monnier-Krieger.
Famille Henri Werner, Hauterive.
J. et L. Clerc.
M. et Mme Fritz Schweizer-Messerli.
M. et Mme A. Biroher.
Mme Jeanne Bonnot.
Mme et M. Marcel Matthey-Méroz et leur fils.
Mme et M. Adrien Walter, leur fils et famille.
M. et Mme Maurice Walter et famille.
M. et Mme A. Bourquin-Walter.
M. et Mme Georges Faessli et fils.
M. F. Jaquet, Colombier.
J. Renaud-Billieux et famille.
M. Ernest Régis et sa fille.
Mlle Berthe Haller.
Mme Henri Corbat-Haller.
M. et Mme Ernest Aegerter.
M. et Mme Antoine Schmid et famille.
Mme P. Kunzi, le Clos-Vert, Marin.
M. et Mme Robert Bonhôte et Mlle Jeanne Bonhôte.
Familles Buser.
M. et Mme F. Gutmann et famille.
Famille Max de Reding, Colombier.
Mme et M. Léon Mühlematter.
Mme Ad. Bettler.
Mme et M. R. Lischer et famille.
Mme et M. Michel Bétrix-Barbezat et M. Auguste Barbezat.
M. et Mme Charles Jeanneret, Halles 13.
Mme et M. Feutz-Monnard et famille.
Mme W. Tripet-Fragnière et sa petite Jeanine.
M. et Mme Jean Schaer.
Suzy et Marguerite Schaer, Berne et Neuchâtel.
Mme O. Oelschlaeger-Roulet et son fils, de Colombes, réfugiés, ancienne poste, Gueret (Creuse).
Dr W. Eichenberger, Aeroporto, Locarno.
Mme Louis Barbezat et famille.
Benoit Colin, Corcelles.
M. et Mme Gaston Amez-Droz.
Mme veuve Guillaume et Mesdemoiselles
M. et Mme A. Loeffel.
M. et Mme Hans Gygax.
M. Michel Rottmeier et ses filles.
M. et Mme Henri Vuarraz.
M. et Mme Eugène Vuarraz.
M. et Mme Henri Schweingruber et famille.
M. et Mme Otto Eichenberger.
M. et Mme Charles Wulschleger et famille.
M. et Mme Albert Lozeron, Auvernier.
Mlle Antoinette Lozeron, Auvernier.
Mme et M. Gaston Meyer.
J. Girsberger.
M. et Mme Edmond Guinand.
M. et Mme Charles Bauermeister, avenue du 1er Mars 12.

Carnet du jour

CINÉMAS

Palace : Le retour de l'homme invisible.
Théâtre : Le mystère du gratte-ciel.
Rex : Ma sœur de lait.
Studio : La féerie de la glace.
Apollo : Miquette et sa mère.

CINÉMAS, mercredi et jeudi

Palace : Le retour de l'homme invisible.
(mercredi-: 17 h. 15. Nanette.
Théâtre : Têtes de pioche.
Rex : Fanfare d'amour.
15 heures : Michel Strogoff.
Studio : La féerie de la glace.
Apollo : Miquette et sa mère.

AVIS TARDIFS

Les pharmaciens de la ville avisent le public que leurs officines seront fermées le 2 janvier.

Pharmacie d'office : Pharmacie M. DROZ, 2, rue Saint-Maurice.

Cercle libéral
Mercredi 1er janvier, dès 23 heures
DANSE

LE MAGASIN D'OUVRAGES DE DAMES
Mlle A. FAVRE
RUE DU SEYON 2 — NEUCHATEL
sera fermé les 3 et 4 janvier 1941

ETUDE BAILLOD & BERGER
fermée du 1er au 5 janvier

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Ce que sera l'année 1941 ... d'après le calendrier

L'année 1941 aura une durée de 365 jours, soit de 52 semaines et un jour. Elle commencera le mercredi 1er janvier et se terminera le mercredi 31 décembre. Le dimanche des Rameaux tombera sur le 6 avril, Pâques sur le 13, l'Ascension sur le jeudi 22 mai, Pentecôte sur le dimanche 1er juin, la Fête-Dieu sur le jeudi 12 juin, le Jeûne fédéral sur le dimanche 21, Noël sur le jeudi 25 décembre.

L'année 1941 est la sixième de la télévision, la 43me de la découverte de la T. S. F., la 45me de la découverte de la radiographie, la 64me de la découverte du téléphone, la 449me de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, la 650me de la fondation de la Confédération suisse, anniversaire qui sera célébré par diverses manifestations publiques, etc.

Assistante-pharmacienne

Dans sa séance du 30 décembre, le Conseil d'Etat a autorisé Mlle Jeanne Béguin, originaire de Rochefort, domiciliée à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité d'assistante-pharmacienne.

AU JOUR LE JOUR

Un peu d'égards

L'accident survenu dimanche après-midi sur la patinoire de la Poste — et dont a été victime un garçonnet qui se trouvait en vacances pour quelques jours à Neuchâtel — doit être une sérieuse mise en garde pour certains usagers de cette patinoire.

C'est pour les enfants que cet endroit a été aménagé par le Conseil communal. Or, depuis quelque temps, un certain nombre de jeunes gens l'ont choisi comme place de jeux et s'y livrent à des exercices qui sont peut-être fort amusants pour ceux qui les font, mais qui sont aussi fort dangereux pour les petits patineurs. Il est inévitable qu'une fois ou l'autre ces jeunes gens, qui font assaut de vitesse, renversent malgré leur adresse un enfant dont la chute pourrait être plus dangereuse encore que celle qui s'est produite dimanche.

Un peu d'égards ne messiérait point. Il serait regrettable que l'on dût, à cause de quelques-uns, exercer une surveillance sur cette patinoire qui fait le bonheur de tant de gosses.

(g)

LA VILLE

Un accident sur la ligne Ecluse-Plan

Samedi après-midi, des ouvriers travaillaient à la réfection de la ligne au bas du tunnel qui commence après la station de la Boine sur le funiculaire Ecluse-Plan, à Neuchâtel. Un chef d'équipe qui devait recevoir un pli par la voiture montante se plaça malheureusement à droite et fut coincé entre la voiture et le mur. Il a eu une épaule cassée et d'autres contusions ; il a pu cependant regagner son domicile d'où il s'est rendu à l'hôpital des Cadolles.

Après l'incendie de la rue de la Côte

Dimanche après-midi, les nombreux passants qui jetaient un coup d'œil sur les décombres de l'immeuble incendié à la rue de la Côte constatèrent que la fumée s'échappait d'un foyer. Le commandant du bataillon, alerté, donna l'ordre aux premiers secours, à 17 h. 15, d'arroser deux nouveaux foyers qui s'étaient réveillés dans l'amas de poutrelles. Bientôt tout danger était écarté.

Une retraite à la compagnie des tramways

M. Emile Rochat, un bon et fidèle employé de la compagnie des tramways, prend aujourd'hui sa retraite après 41 ans d'activité.

Entré le 15 décembre 1899 comme contrôleur, il fut nommé, à la suite d'un accident, commis receveur, poste qu'il n'a cessé d'occuper jusqu'à ce jour.

Fonctionnaire aimable et fort apprécié, M. Rochat s'en va en ne laissant que des regrets. Puisse-t-il jouir longtemps de sa retraite.

Retraites et mutations à la poste

Deux fonctionnaires fort appréciés vont prendre leur retraite à la poste, atteints qu'ils sont par la limite d'âge. Ce sont MM. A. Ribaux, secrétaire, et F. Jörg, aide d'administration, qui tous deux ont plus de 41 ans de service et dont l'amabilité et la conscience professionnelle sont depuis longtemps appréciées chez nous.

On enregistre, d'autre part, deux mutations importantes: celle de M. Paul Leuba, qui remplacera M. Muller comme administrateur du service d'exploitation de l'office principal, et celle de M. H. Robert, qui remplacera M. Meyer comme chef du bureau des lettres de l'office principal.

LA
FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHATEL
est en vente dans les
kiosques
de la ville
le matin
dès leur ouverture

Le Conseil général de Neuchâtel a tenu hier soir sa dernière séance de l'année

La transformation du rond-point du Crêt — L'augmentation du prix du gaz Le budget de 1941 — La réorganisation du corps des sapeurs-pompiers

Séance du 30 décembre, à 20 heures — Présidence: M. Otto Eichenberger, président

Le Conseil général de Neuchâtel a tenu hier soir sa dernière séance de l'année. L'ordre du jour était aussi copieux que divers, et il ne fallut pas moins de deux heures et demie à nos édiles pour en épuiser tous les objets.

Le président donne connaissance d'une lettre d'un contribuable protestant contre la mauvaise qualité et le manque de pression du gaz.

M. Bourquin (rad.) demande au Conseil général de remplacer à la commission financière M. Max Petitpierre, absent pour quelque temps, par M. Pierre Court. Par 33 voix, celui-ci est nommé.

Règlement communal sur les dispositifs de D.A.P. dans les constructions nouvelles

Nous avons publié la semaine dernière le texte de l'arrêté concernant le règlement communal sur les dispositions de défense aérienne passive dans les constructions nouvelles.

M. Max Henry (rad.) demande que l'on assouplisse ce règlement de façon que la construction d'abris soit facultative dans les immeubles édifiés dans des zones qui ne sont pas susceptibles d'être bombardées.

M. G. Béguin, conseiller communal, rappelle que les directives techniques de la D.A.P. prévoient certains assouplissements. Il propose de rédiger comme suit l'article premier de l'arrêté : « Dans le sous-sol de toute construction nouvelle, un ou des locaux devront être aménagés en abris de protection contre les bombardements, conformément aux directives du service fédéral de la défense aérienne passive. Le Conseil communal peut exceptionnellement accorder des dispenses à cette obligation. »

Par 34 voix contre 3, la proposition de M. Henry est repoussée. Celle du Conseil communal, par contre, est acceptée par 29 voix, puis, par 33 voix, l'arrêté est adopté dans son ensemble.

Transformation du jardin public du rond-point du Crêt

Nous avons publié récemment le projet du *Conseil communal* concernant l'aménagement du rond-point du Crêt.

M. P. Wavre (lib.) votera l'arrêté soumis au Conseil général. Il se demande toutefois si, dans les circonstances actuelles, il ne serait pas plus utile de planter des végétaux nécessaires à l'alimentation plutôt qu'à l'ornementation. Selon des avis de personnes compétentes, on pourrait, paraît-il, parfaitement planter des légumes dans ce terrain.

M. G. Béguin fait remarquer tout d'abord qu'il s'agit d'un travail qui permettra d'occuper des chômeurs mariés, pères de familles, lesquels seraient obligés, s'ils n'étaient pas embauchés, de rejoindre des compagnies de travailleurs militaires.

D'autre part, la commune est liée par l'autorité fédérale, qui n'accorde la subvention que si le travail est achevé le 31 mars au plus tard. Par conséquent, il était heureux de combiner l'action de chômage et l'intérêt public. De toute façon, le gros œuvre du jardin doit être fait, car la culture maraîchère, dans l'état actuel du terrain, n'est pas possible. Par ailleurs, il convient d'être prudent quant à l'aménagement des terrains cultivables, car le Conseil fédéral donnera par la suite les bases de transformations de ces derniers. Au reste, l'aménagement que propose le Conseil communal ne s'oppose nullement à la culture maraîchère. C'est pourquoi il vaut peut-être mieux, dit M. Béguin, avant de toucher à nos jardins publics, attendre si d'autres terrains ne pourront pas être mis en culture. Le gros œuvre accompli, poursuit l'orateur, nous verrons si l'on nous conseille de mettre des choux... ou des pensées !

M. Uebersax (soc.), qui partageait les craintes de M. Wavre, se rallie au rapport du Conseil communal *après avoir entendu* l'exposé de M. Béguin.

M. Garcin (rad.) regrette qu'un concours n'ait pas été organisé parmi les techniciens pour l'aménagement de ce rond-point.

M. Oswald (soc.) estime que les terrains cultivables ne manquent pas à Neuchâtel. Toutefois, le gros problème est la question de l'amenée d'eau.

M. Spinner (soc.), membre de la commission des quais et promenades, s'oppose à ce que l'on organise un concours, la commune disposant d'un spécialiste, M. Barbey, jardinier-chef.

M. Béguin s'oppose aussi à l'organisation de ce concours. Il souligne encore que ce jardin constituera, avec le Laboratoire de recherches horlogères, un tout harmonieux.

L'arrêté est ensuite adopté par 33 voix.

L'augmentation du prix du gaz

On sait que le Conseil communal demande d'augmenter de cinq centimes le prix du gaz.

Cette augmentation, comme bien l'on pense, n'est pas du goût de tous les conseillers.

M. P. Court (rad.) demande si la commune sera longtemps encore tributaire du contrat qui la lie à la commune de Colombier, laquelle vend meilleur marché le mètre cube de gaz que Neuchâtel.

M. Emmanuel Borel, directeur des services industriels, répond qu'il s'agit d'une vente en gros qu'on ne peut comparer à nos prix. La convention est conclue pour trente ans et elle est valable encore une vingtaine d'années. D'un autre côté, on ne peut comparer le prix du gaz livré à Colombier à celui des autres communes suburbaines, Colombier ayant tous les frais de distribution à sa charge.

M. P. Reymond (soc.) : La convention nous empêche-t-elle d'augmenter le prix pour Colombier ?

M. Borel déclare alors que dès que le prix du gaz sera augmenté à Neuchâtel, le prix de vente subira un renchérissement dans la même proportion à Colombier.

M. Baumgartner (rad.) annonce que le groupe radical demande que cette augmentation n'intervienne qu'après le relevé de janvier, et non à partir du 1er janvier.

M. Borel s'oppose à cette modification, les services industriels ayant perdu plus de 60,000 fr. depuis juillet dernier. La proposition du groupe radical ferait perdre encore une quinzaine de mille francs pour le mois de janvier seulement. Quant à la baisse du pouvoir calorifique, il faut relever que celle-ci a été imposée par la Confédération, car il faut ralentir la fabrication pour pouvoir « tenir ».

M. Bourquin (rad.) ne trouve pas juste que le prix du gaz soit déjà augmenté à partir du 1er janvier car, en réalité, l'arrêté du Conseil communal a un effet rétroactif.

Par 26 voix, la modification demandée par le groupe radical est adoptée et, par 33 voix, l'arrêté est adopté dans son ensemble.

Demande de crédit pour la couverture des dépenses de mobilisation en 1941

Par 33 voix, l'arrêté suivant est adopté :

« Il est accordé au Conseil communal un crédit de 58,000 fr. aux fins de faire face aux dépenses de mobilisation pour l'année 1941.

» La dépense de 58,000 fr. sera couverte par une annuité du dit montant à porter au budget extraordinaire de l'exercice 1941.

Budget de 1941

Discussion en premier débat

Rappelons que le budget de la ville pour 1941 prévoit aux dépenses 7,202,913 fr. 05, aux recettes 6,444,635 fr. 35, soit un déficit présumé de 758,277 fr. 70.

M. Ed. Bourquin (rad.) espère que le budget de 1942 pourra être adopté avant les fêtes de Noël de l'an prochain ! En raison des circonstances, certains remèdes provisoires ont été admis, notamment la diminution de 50 % des versements aux fonds de renouvellement des services industriels. Il s'agit là d'une mesure temporaire, et la liberté du Conseil général subsiste entièrement. L'orateur regrette que l'on ait cru nécessaire de diminuer la subvention à la Musique militaire. Il demande à la commission financière de revoir cette question afin que ce corps de musique puisse poursuivre son activité.

M. Spinner (soc.) regrette aussi d'avoir été si tardivement saisi du budget. Il s'étonne que l'on n'ait pas prévu une somme plus forte des recettes au chapitre forêts et domaines étant donné l'augmentation du prix de vente du bois.

M. P. Wavre (lib.) estime aussi que les recettes produites par la vente des bois de feu et de service seront beaucoup plus élevées que les sommes budgetées. Ne pourrait-on pas également constituer des provisions de bois qui seraient cédées à des prix extrêmement modiques à tous ceux qui ne disposent pas de moyens financiers pour acheter du combustible ?

M. Wavre s'élève ensuite contre la réduction des versements aux fonds de renouvellement des services industriels et émet le vœu que la commission financière revoie attentivement cette question.

Il dépose une proposition suivant laquelle le Conseil général invite le Conseil communal à solliciter des autorités cantonales une distribution équitable de la part du canton aux recettes extraordinaires de la Confédération, afin de couvrir les dépenses de mobilisation incombant à la commune. Cette proposition sera examinée par la commission financière au cours de sa prochaine séance.

M. Wavre demande au Conseil communal de faire preuve de prudence dans la question d'une répartition plus équitable de l'impôt dû sur les ressources entre la commune de domicile et la commune professionnelle.

M. A. Roulet (lib.) condamne le procédé du Conseil communal qui consiste à amputer de moitié les versements aux fonds de renouvellement des services industriels. Il s'agit là, dit-il, d'un mauvais procédé. Il espère que la commission financière rétablira le versement intégral, quitte à ce que le déficit de la commune soit, sur le papier, plus élevé d'une centaine de mille francs. Le régime institué en 1905 ayant fait les assises des services indutriels, il est par conséquent dangereux de faire une entorse à ce règlement.

M. Gérard Bauer, directeur des finances, explique alors longuement les raisons qui ont motivé cette amputation. Il souligne la nécessité primordiale d'éviter un endettement et surtout de maintenir le crédit de la ville. Le Conseil communal est parfaitement conscient du caractère transitoire et exceptionnel de la mesure qu'il a prise. D'ailleurs, poursuit M. Bauer, le fonds de renouvellement n'existe qu'en comptabilité. Il n'existe pas en titres comme le fonds de retraite du personnel communal par exemple. L'autorité exécutive aurait pu supprimer totalemnt ces versements pour l'année prochaine, mais c'est précisément pour marquer le caractère transitoire de la mesure qu'elle ne l'a amputé que du 50 %.

M. Bauer examine alors la question du prix de vente des bois et dit les raisons pour lesquelles il faut se garder de faire des évaluations trop optimistes.

Notre grand argentier déclare ensuite qu'il s'efforcera d'obtenir des autorités cantonales une distribution partielle de la quote-part du canton aux recettes fiscales extraordinaires de la Confédération.

Le délicat problème d'une répartition plus équitable de l'impôt dû sur les ressources entre la commune de domicile et la commune professionnelle retient également toute son attention, car c'est là une des bases de la réforme financière.

Comme d'habitude, le budget est renvoyé devant la commission financière.

A propos de l'incendie de la rue de la Côte

Vers la réorganisation du corps des sapeurs-pompiers

La modification du règlement sur l'organisation du service de défense contre l'incendie

Comme on pouvait s'y attendre, *certains faits regrettables qui se* sont passés dans l'organisation du service de défense contre l'incendie et dans le dispositif d'alerte lors de l'incendie de la propriété Prince, à la rue de la Côte, ont été évoqués à l'occasion de la discussion du rapport d'une commission spéciale pour la modification de trois articles du règlement sur l'organisation du service de défense contre l'incendie.

Il appartient à M. Reymond (soc.) d'ouvrir le débat. « J'ai eu le triste privilège, dit-il, d'assister à l'incendie qui détruisit la propriété «Fraismont» à la rue de la Côte, vendredi matin. Je ne veux diminuer en rien le mérite de notre corps de sapeurs-pompiers. En effet, un certain nombre de ses hommes ont fait leur devoir qui dépasse même, dans une certaine mesure, ce qu'on est en droit de leur demander et on doit leur en être profondément reconnaissant. Mais, indépendamment de cette bonne volonté, force nous est de reconnaître que les secours sont arrivés trop tard. Je demande dès lors au Conseil communal et à la commission du feu de bien vouloir envisager une réforme totale du service de défense contre l'incendie et en particulier de développer le service des premiers-secours en le dotant d'un matériel plus important, de moyens de lutte plus rapides et d'examiner s'il n'y aurait pas lieu de prévoir une augmentation de l'effectif des premiers-secours en choisissant parmi les pompiers certains hommes qui puissent être atteints très facilement. Ainsi, ces pompiers pourraient accourir sur les lieux du sinistre avant que les compagnies soient alarmées. Lors du sinistre de la Côte, plusieurs pompiers ont dû se rendre sur les lieux sans avoir un équipement suffisant. Il est d'autre part indiscutable que dans plusieurs circonstances, au cours de cet incendie, la pression fut insuffisante et c'était angoissant de voir les porte-lances ne pas obtenir de l'eau devant des foyers qui prenaient de plus en plus d'extension. »

M. Baumgartner (rad.) déclare que la commission avait demandé de renoncer à la refonte complète du règlement. Or, aujourd'hui, on constate qu'il y aurait certaines choses à changer, surtout en ce qui concerne le dispositif d'alerte. M. Baumgartner demande au Conseil communal de se réunir avec la commission du feu et de voir comment pourrait être envisagée la réorganisation du corps de sapeurs-pompiers.

M. Pipy (soc.) critique également le système d'alerte, nettement insuffisant à son avis.

M. Béguin, conseiller communal, dit que la commission de la police du feu n'est pas encore saisie du rapport de l'état-major du bataillon concernant l'incendie de la propriété Prince. Aujourd'hui, notre règlement a en effet besoin d'une refonte complète. Il s'agit toutefois d'un travail de longue haleine. Il est d'une urgente nécessité de créer le « groupe de renfort », sorte de premiers-secours élargis, composé d'hommes que l'on peut atteindre très rapidement et qui connaissent parfaitement les immeubles. Le Conseil communal prend acte avec satisfaction des remarques de MM. Reymond, Baumgartner et Pipy qui permettront de hâter ce travail de réorganisation.

M. Spinner (soc.) fait remarquer qu'il y a quelques années, lors de l'incendie de la maison Schurch, il avait déjà demandé que l'on modifie le dispositif d'alerte. Mais rien n'a été fait depuis. Il espère que la chose sera vue de près cette fois.

La discussion étant close, l'arrêté suivant est adopté par 31 voix :

« Les articles 6, al. 2, 8 et 53 du règlement sur l'organisation du service de défense contre l'incendie de la ville de Neuchâtel, du 16 janvier 1933, sont abrogés et remplacés par les textes suivants :

» Art. 6 (al. 2). — La commission de recrutement, composée du commandant du bataillon, des adjudants, du quartier-maître, d'un médecin et de deux plantons, choisit les hommes qui lui paraissent le plus aptes à faire un bon service de sapeur-pompier.

» Sont dispensés de droit du service de sapeur-pompier et du paiement de la taxe d'exemption :

» a) les membres du Conseil d'Etat ;

» b) les membres du tribunal cantonal ;

» c) le procureur général et son substitut, les juges d'instruction et les présidents de tribunaux ;

» d) les membres des conseils communaux et des commissions du feu ;

» e) les ecclésiastiques ;

» f) les fonctionnaires en faveur desquels la législation fédérale prescrit l'exemption du service de pompier et du paiement d'une taxe d'exemption pour le dit service ;

» g) les agents de la sûreté et les gendarmes.

» Art. 53. — Tout citoyen incorporé ou appelé à fonctionner d'office reçoit une solde fixée par heure comme suit :

» a) pour les exercices et les inspections, sapeurs et cadres, fr. 0,75;

» b) pour les incendies, sapeurs et cadres, 1 fr. 50. »

Motion

En date du 23 novembre, M. Spinner avait déposé une motion invitant le Conseil communal à agir auprès de l'autorité compétente pour que celle-ci fasse procéder à l'enlèvement de tous objets métalliques non indispensables tant aux particuliers qu'aux collectivités, afin de les remettre contre un prix raisonnable aux industriels qui en ont un urgent besoin.

Seraient exemptés de la mesure les objets présentant un intérêt historique, familial ou artistique indiscutable.

Le Conseil communal ayant répondu tardivement à cette motion, M. Spinner proteste contre de tels procédés et retire le texte qu'il avait déposé.

Proposition

M. G. Payot (rad.) développe une proposition selon laquelle les militaires en service actif seraient dispensés du service de sapeurs-pompiers et du paiement de la taxe d'exemption pendant la durée de leur service obligatoire.

M. Béguin demande au Conseil général de rejeter cette proposition, l'autorité communale ayant déjà pris diverses mesures d'allégement en faveur des soldats ayant accompli du service actif. Selon M. Béguin, le texte proposé par M. Payot laisserait la porte ouverte à tous les abus. Par 24 voix contre 2, le Conseil général rejette cette proposition.

Il est 22 h. 30 quand les conseillers généraux quittant la salle après avoir échangé les vœux traditionnels.

J.-P. P.

☛ **Vu l'abondance des matières, une partie de la chronique régionale se trouve en 11me page.**

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Aux abonnés de la ville

Les abonnés de Neuchâtel, Serrières et Vauseyon sont informés que

dès mercredi 8 janvier

les porteuses présenteront à domicile les quittances d'abonnement pour 1941.

Prière aux personnes que cet avis concerne de préparer à cet effet le montant de leur abonnement.

Les abonnés qui préfèrent retirer leur quittance au bureau peuvent le faire jusqu'au 6 janvier. Passé cette date, il est recommandé d'attendre le passage de la porteuse.

La Feuille d'avis de Neuchâtel ne paraîtra pas les MERCREDI et JEUDI 1er et 2 JANVIER 1941, et les bureaux seront fermés ces jours-là.

Les annonces destinées au numéro du VENDREDI 3 JANVIER seront reçues jusqu'au MARDI 31 DÉCEMBRE, à 17 heures. Exceptionnellement, elles pourront être glissées dans la boîte aux lettres jusqu'au jeudi 2 janvier, à midi.

Monsieur Charles Dubied, à Boveresse ;
Monsieur et Madame Fritz-Emile Dubied et leurs enfants : Paulette et Jacqueline, à Pontarlier,
ainsi que les familles parentes,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher frère, oncle, cousin et parent,

Monsieur Louis DUBIED
Chef de section militaire

que Dieu a repris à Lui le 30 décembre, à 14 h., dans sa 60me année, après quelques semaines de maladie supportées avec courage.

Boveresse, le 30 décembre 1940.

Heureux celui qui repose dans la paix du Seigneur.
Dieu est amour.

L'ensevelissement aura lieu à Boveresse, jeudi 2 janvier 1941, à 13 heures.

Même quand je marcherais dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrais aucun mal, car tu es avec moi ; c'est ton bâton et ta houlette qui me consolent.

Madame et Monsieur Robert Ducommun, à Lausanne, et leurs enfants ; Madame et Monsieur Pierre Germond et leur petite fille, à Berolle ;
Monsieur John Ducommun, au Canada ;
Madame et Monsieur Louis Perret et leurs enfants : Pierre et Ginette, aux Geneveys-sur-Coffrane ; les familles Perrin, Lambert, Grandjean, Oswald, Sandoz, Ducommun et Jacot,
ainsi que les familles parentes et amies,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur bien-aimée mère, belle-mère, grand'mère, arrière-grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame
veuve Emma DUCOMMUN
née PERRIN

enlevée à leur tendre affection, aujourd'hui lundi, 30 décembre, à 1 h., dans sa 81me année.

Geneveys-sur-Coffrane, le 30 décembre 1940.

L'ensevelissement aura lieu le 1er janvier 1941, à 13 h. 30.

Domicile mortuaire : Geneveys-sur-Coffrane.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame E. Dufour et Francis,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Auguste DUFOUR

leur cher époux, père adoptif, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, que Dieu a repris à Lui.

Serrières, le 30 décembre 1940.

Ma grâce te suffit.

L'ensevelissement aura lieu à Lausanne.

Le comité de la *Société de secours mutuels « L'Abeille »* a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Ferdinand GREBER

membre actif.

L'ensevelissement a eu lieu lundi 30 courant, à Dombresson.

POMPES FUNÈBRES
CENTRAL DEUIL
J. KELLER SEYON 30 Tél. 5 23 00
Cercueils, transports, incinérations.
Concessionnaire de la Société de Crémation - Corbillard automobile

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

29 décembre

Température : Moyenne — 3.2 ; Min. — 7.3 ; Max. — 1.2.
Baromètre : Moyenne : 729.1.
Vent dominant : Direction : est ; force : faible.
Etat du ciel : Couvert ; brouillard le matin, puis très nuageux à couvert.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel: 719.5)

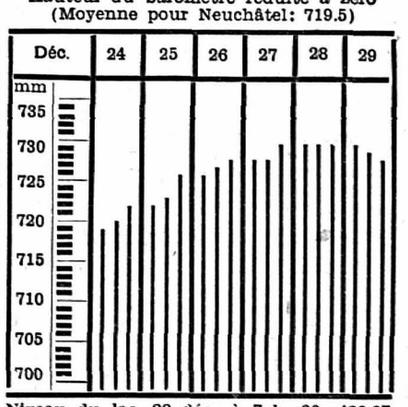

Niveau du lac, 28 déc., à 7 h. 30: 429.97
Niveau du lac, 29 déc., à 7 h. 30: 429.96
Niveau du lac, 30 déc. à 7 h. 30 : 429.95